

*Agence Internationale pour le Développement  
de l'Information Environnementale (ADIE)*

*Unité Nationale de Gestion et de Coordination du Gabon*

---



**REVUE DE PRESSE  
ENVIRONNEMENTALE DE  
L'UNGC GABON**

***ANNEE 2004***

---

*AVRIL 2005*

# PLAN DU DOCUMENT

<b>Mission de l'ADIE</b>	1
<b>Introduction Générale</b>	1
<b>TABLEAU DE BORD DE LA REVUE DE PRESSE</b>	4
<b>REVUE DE PRESSE PAR THEME</b>	12
<b>LA BIBLIOGRAPHIE</b>	51

## Missions de l'ADIE

L'accès à l'information dans les pays d'Afrique Centrale se pose encore avec acuité. C'est pour faire face à ce handicap que les gouvernements des Etats d'Afrique Centrale et certains partenaires au développement ont initié conjointement la mise en place du Programme Régional de gestion de l'Information Environnementale (PRGIE) exécuté par l'ADIE dont la mission est de développer des outils facilitant la circulation, la diffusion et la valorisation de l'information environnementale.

C'est au regard de cette mission exaltante que la Délégation Nationale de gestion et de coordination de l'ADIE pour le Gabon a initié l'élaboration du tableau de bord de la revue de presse environnementale afin de retracer l'évolution des activités des acteurs du Réseau National d'Information Environnementale (RNIE) du Gabon au cours de l'année 2004.

## Introduction Générale

Les questions liées à la gestion durable des ressources naturelles, notamment la conservation de la diversité biologique, ont suscité un immense intérêt de la part des gouvernants, des partenaires au développement, des organisations non gouvernementales et de la société civile au sens large.

Aussi, se trouve t-il que cet engouement international en faveur de l'environnement n'a pas laissé insensible la presse gabonaise au cours de l'année 2004.

La présente revue de presse environnementale de l'Agence Internationale pour le Développement de l'Information Environnementale a entre autres pour objectif d'apprécier le degré de sensibilité de la presse gabonaise par rapport aux questions de gestion des ressources naturelles. Quelle est la proportion des articles relatifs à l'environnement ? Quelles thématiques ont le plus retenu l'attention des journalistes ? Vers quelles préoccupations les décideurs ont-ils orienté leurs actions en 2004 ?

Aussi, la structuration du présent document en trois parties, que sont : le tableau de bord, la revue de presse thématique et la bibliographie des articles environnementaux, permettra aux partenaires et acteurs du Réseaux National d'Information Environnementale d'avoir non seulement une vision synoptique des activités au travers des indicateurs, mais de disposer également d'une revue bibliographique environnementale.

**TABLEAU DE BORD  
DE LA REVUE DE PRESSE**

Tableau n°1 : journaux de base

Titre des journaux	Nature
Afrique Magazine	Extérieur
Ecofinance Magazine	Extérieur
Acte des Apôtres	National
Cri du Pangolin	National
Hebdo Informations	National
L'Union plus	National
La voix du peuple	National
Le Journal	National
Nku'u le Messager	National
Nouvelle Nature	National

Le tableau N°1 ci-dessus fait observer que 10 journaux ou périodiques ont servi à la réalisation de la revue de presse environnementale gabonaise dont 8 nationaux et 2 extérieurs.

Notons néanmoins, que cette analyse de la revue de presse s'effectue pour la première fois, il est donc probable, toute proportion gardée, que certains articles ou même des journaux aient pu passer dans les mailles des collecteurs. Si c'est le cas, nous prions à ces rédactions de bien vouloir nous le signifier.

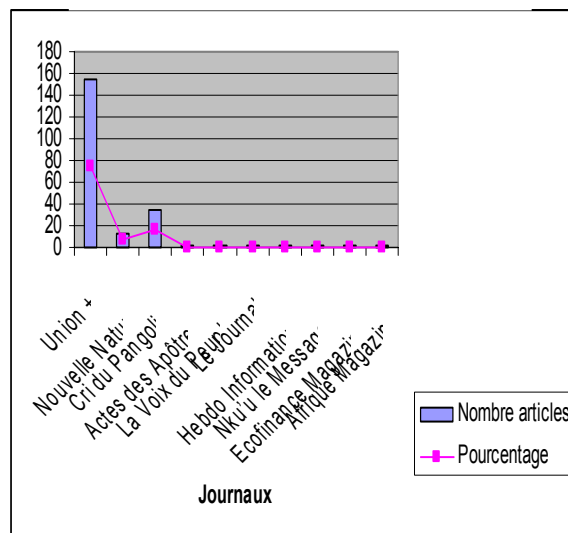
## 1. Production d'articles et par journaux

Le tableau n° 2 ci-après dresse le récapitulatif des articles produits dans les différents journaux. Globalement, il ressort que l'Union + représente 74% de la production totale des articles environnementaux suivi du Cri du Pangolin et de Nouvelle Nature représentant respectivement 17% et 7%. Le reste des productions émanant d'autres sources est négligeable.

Tableau n°2 : production par journaux

Journaux	Nombre articles	%
Union +	154	74
Nouvelle Nature	13	7
Cri du Pangolin	34	17
Actes des Apôtres	1	Moins de 1
La Voix du Peuple	1	Moins de 1
Le Journal	1	Moins de 1
Hebdo Informations	1	Moins de 1
Nku'u le Messager	1	Moins de 1
Ecofinance Magazine	1	Moins de 1
Afrique Magazine	1	Moins de 1
<b>TOTAL</b>	<b>208</b>	<b>100</b>

Graphique n° 1 : production par journaux



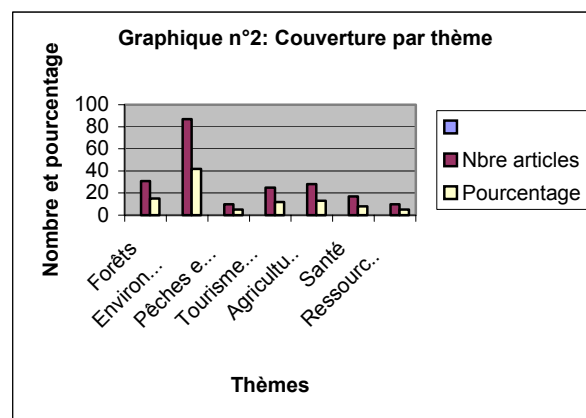
Nous retenons que les journaux extérieurs recensés ont produit moins de 1% des articles et que la presse écrite nationale accorde un intérêt très faible aux questions environnementales.

Le faible taux d'articles venant de la presse extérieure ne traduit malheureusement pas l'engouement et l'intérêt que la communauté internationale porte à la gestion durable des ressources naturelles au Gabon.

## 2. Couverture thématique

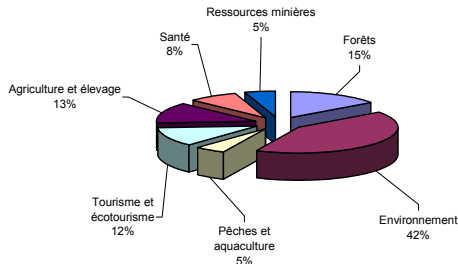
Tableau n°3 : articles par thèmes

Thèmes	Nombre d'articles	%
Forêts	31	15
Environnement	87	42
Pêches et Aquaculture	10	5
Tourisme et écotourisme	25	12
Agriculture et élevage	28	13
Santé	17	8
Ressources Minières	10	5
<b>TOTAL</b>	<b>208</b>	<b>100</b>



Les graphiques ci-dessus et ci-dessous permettent de mieux visualiser l'impact des thèmes. En effet, il ressort que 42% des parutions ont été consacrées à l'Environnement, 15% à la Forêt, 13% pour Agriculture-élevage, 12% à l'écotourisme et 8% à la Santé. Les thèmes Pêche-Aquaculture et Ressources minières ne représentent que 5% des parutions.

Graphique n° 3: visualisation de la couverture par thème



Il est à noter que quelque soit la rubrique, les articles relatifs au thème « Environnement » sont plus nombreux, suivi en général de du thème forêt excepté dans la rubrique reportage où le thème « Activité agricole et élevage » arrive deuxième position.

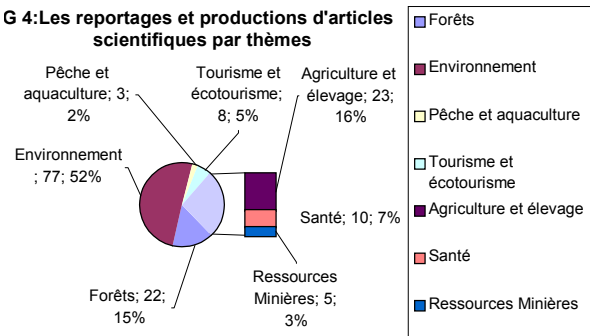
### 3. Répartition thématique par type d'articles

Tableau n°4 : Les événements couverts par thèmes

Thèmes	Reportages	Articles Réflexion	Total
Forêts	22	5	27
Environnement	77	14	91
Pêches et Aquaculture.	3	0	3
Tourisme et écotourisme	8	5	13
Agriculture et élevage	23	0	23
Santé	10	0	10
Ressources Minières.	5	0	5
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>24</b>	<b>172</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>86</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

Au regard des données ci-dessus, près de 86% des articles parus sont des reportages dont 52% concerne le Thème « Environnement ». Les articles de réflexion représentent 14%.

G 4: Les reportages et productions d'articles scientifiques par thèmes



Le Thème « Environnement » s'est vu consacré près de 77 reportages et de 14 articles à caractère scientifique, soit respectivement près de 55% de couverture thématique.

### 4. Les tendances par rubriques thématiques

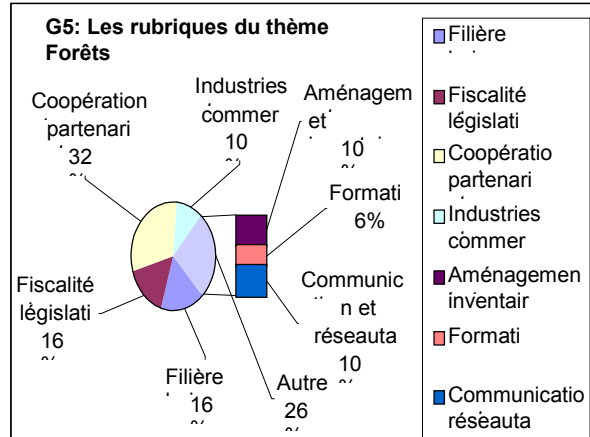
Elles sont axées sur le nombre de parutions des articles dans les diverses sous thématiques. Les tableaux ci-dessous en ressortent les dénombrements.

#### 4.1 Les rubriques du thème forêt

Tableau n°5 : Les rubriques sur le thème « Forêt »

Rubriques	Nombre d'articles	(%)
Filière bois	5	16
Fiscalité et Législation	5	16
Coopération et partenariat	10	32
Industries et commerce	3	10
Aménagement et inventaires	3	10
Formation	2	6
Communication et réseautage	3	10
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

G5: Les rubriques du thème Forêts



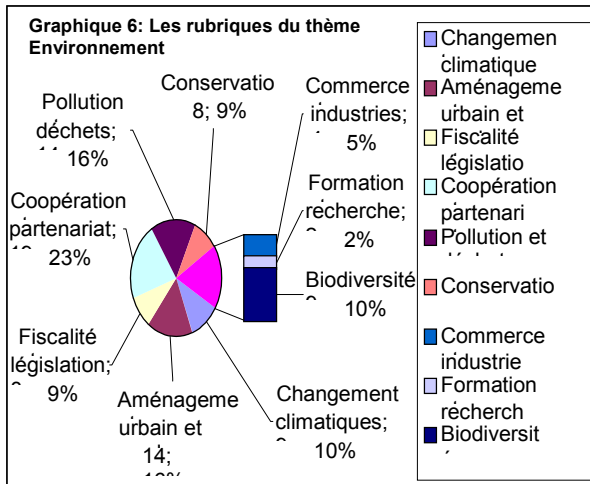
Les articles relatifs à la thématique Forêts, ont été orientés vers la Coopération, la Législation, le développement de la Filière Bois au Gabon.

C'est autour de cette triptyque que gravite l'ensemble des réformes du secteur forestier.

#### 4.2 Les rubriques du thème environnement

Tableau n°6 Les rubriques sur le thème « Environnement »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Changements climatiques	9	10
Aménagement urbain et rural	14	16
Fiscalité et législation	8	9
Coopération et partenariat	19	22
Pollution et déchets	14	16
Conservation	8	9
Energie Commerce et industries	4	5
Formation et recherche	2	3
Biodiversité	9	10
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>100</b>



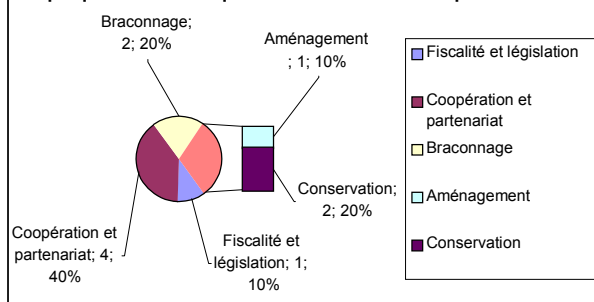
Le tableau N°6 ci-dessus fait observer que les articles de la thématique Environnement ont été orientés vers la Gestion de l'environnement urbain et rural, la Coopération, la Législation et la Conservation des écosystèmes (Biodiversité). Très peu ont été consacrés aux Changements Climatiques et à la Formation-recherche.

#### 4.3 Les rubriques du thème pêche et aquaculture

Tableau n°7 Les rubriques sur le thème « pêche et aquaculture »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Fiscalité et Législation	1	10
Coopération et partenariat	4	40
Braconnage	2	20
Aménagement	1	10
Conservation	2	20
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

Graphique 7: Les rubriques du thème Pêche et Aquaculture

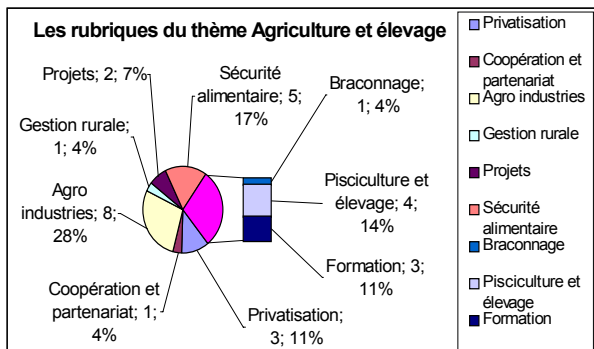


les articles de la thématique Pêches et Aquaculture ont été plus orientés vers la Coopération, suivi du Braconnage et de la Conservation.

#### 4.4 Les rubriques du thème agriculture et élevage

Tableau n°8 Les rubriques sur le thème « agriculture et élevage »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Privatisation	3	11
Coopération et partenariat	1	3
Agro industries et agroalimentaire	8	30
Gestion rurale	1	3
Projets	2	7
sécurité alimentaire	5	18
Braconnage	1	3
Pisciculture et élevage	4	14
Formation	3	11
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>100</b>



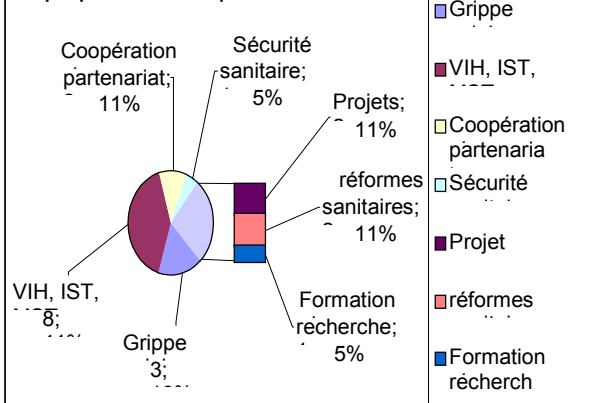
Les articles de la thématique Agriculture et Elevage ont été plus orientés vers l'agro-industrie, les projets de développement, la privatisation et le phytosanitaire.

#### 4.5 Les rubriques du thème santé

Tableau n°9 Les rubriques sur le thème « santé »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Grippe aviaire	3	15.8
VIH, IST, MST	8	42.1
Coopération et partenariat	2	10.5
Sécurité sanitaire	1	5.2
Projets	2	10.5
Réformes système de santé	2	10.5
Formation et recherche	1	5.2
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

Graphique 9: Les rubriques du thème Santé



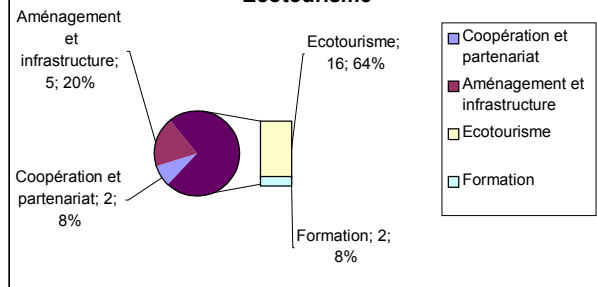
les articles de la thématique Santé ont été plus orientés vers les questions liées au VIH-SIDA, lesquelles ont constitué près de 45% des parutions, suivi de la Grippe aviaire.

#### 4.6 Les rubriques du thème tourisme et écotourisme

Tableau n°10 Les rubriques sur le thème « tourisme et écotourisme »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Coopération et partenariat	2	8
Aménagement et infrastructures	5	20
Ecotourisme	16	64
Formation	2	8
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Graphique 10: Les rubriques du thème Tourisme et Ecotourisme



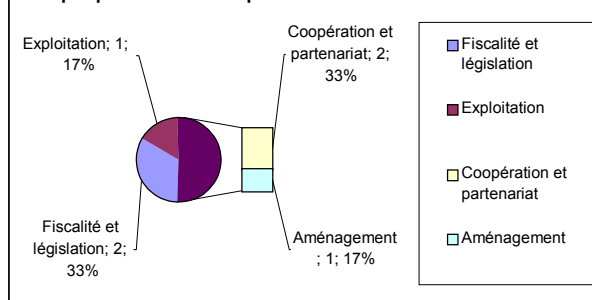
Les articles de la thématique Tourisme et écotourisme ont été plus orientés vers les questions d'écotourisme et d'aménagement des sites touristiques.

#### 4.7 Les rubriques du thème ressources minières

Tableau n°11 Les rubriques sur le thème « ressources minières »

Rubriques	Nombre Articles	(%)
Fiscalité Législation et gouvernance	2	33.3
Exploitation	1	16.6
Coopération et partenariat	2	33.3
Aménagement	1	16.6
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

Graphique 11: Les rubriques du thème Ressources Minières



Les articles de la thématique Ressources Minières ont été plus orientés vers les questions de Coopération-partenariat et de Législation.

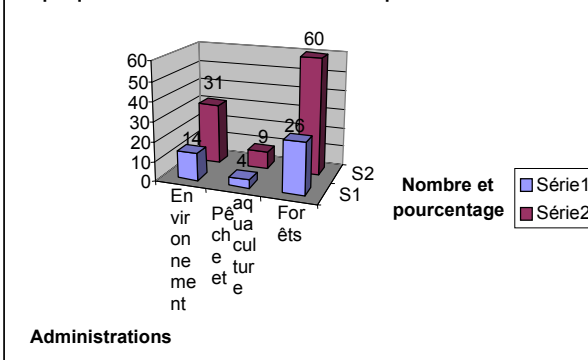


## 5. Les Décisions prises au Ministère de l'Environnement en 2004

Tableau n°12 les textes pris par administration

Administrations	Nombre	(%)
Environnement	14	31
Pêche et aquaculture	4	9
Forêts	26	60
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>100</b>

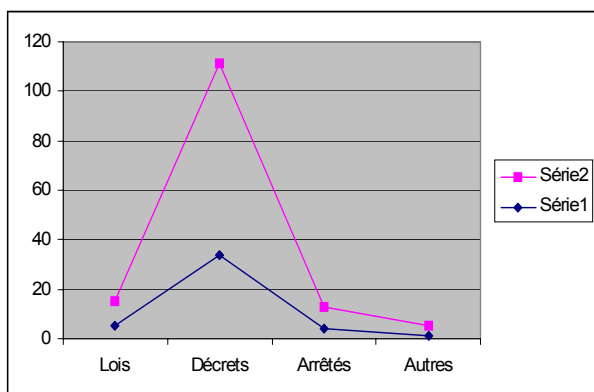
Graphique 12: Visualisation des décisions par Direction Générale



Au cours de l'année 2004, 44 textes ont été initiés. On note une dominance des décrets représentant 77% des textes, dont plus de la moitié sont relatifs au secteur forestier.

Tableau n°13 les types de textes pris

Types de textes	Nombre de textes	(%)
Lois	5	10
Décrets	34	77
Arrêtés	4	9
Autres	1	4
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>100</b>

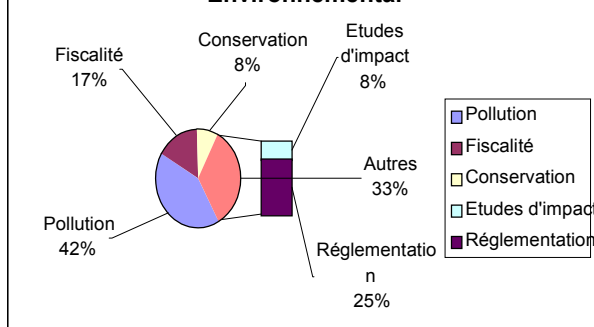


### 5.1 Textes sur l'Environnement par rubriques

Tableau n°14 les textes pris sur l'environnement

Rubriques	Nombre	(%)
Pollution	5	42
Fiscalité	2	18
Conservation	1	7,5
Études d'impact	1	7,5
Réglementation	3	25
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>

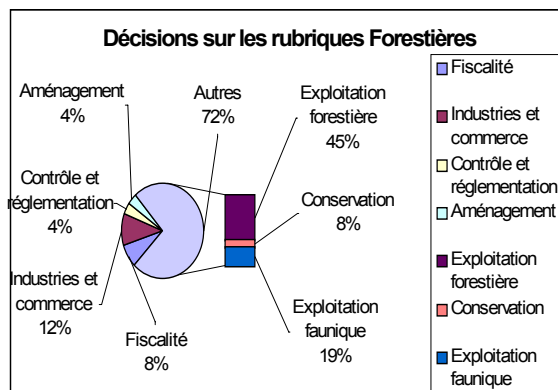
Graphique 14: Les décisions sur les rubriques Environnemental



### 5.2 Textes sur le secteur forestier par rubriques

Tableau n°15 les textes pris sur le secteur forestier

Thèmes	Nombre	(%)
Fiscalité	2	10
Industries et Commerce	3	11
Contrôle et réglementation	1	2
Aménagement	1	2
Exploitation forestière	12	46
Conservation	2	10
Exploitation faunique	5	19
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100</b>



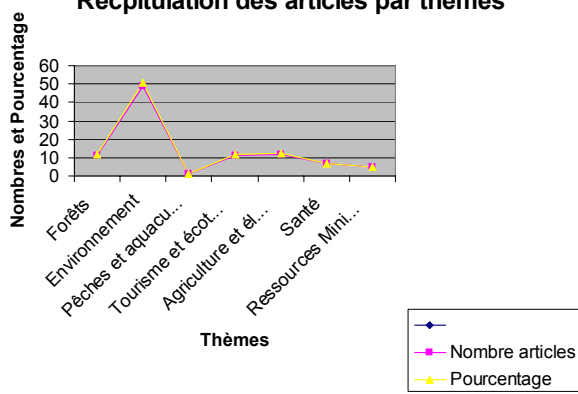
Les décisions ont été le plus axées vers les secteurs forêts et environnement. Quant au secteur pêche un Code est en cours d'adoption.

## 6. Répartition des auteurs par thèmes

Tableau n°16 : Les Auteurs par thèmes

Thématiques	Auteurs	(%)
Forets	11	12
Environnement	49	51
Pêches et Aquaculture	1	1
Tourisme et écotourisme	11	11.5
Agriculture et élevage	12	12.5
Santé	7	7
Ressources Minières	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>100</b>

### Répartition des articles par thèmes



Les auteurs ont le plus couvert les événements relatifs à la thématique « Environnement », soit plus de 50%, suivi de la thématique « Forêts » avec 12%.

Tableau n°17 :Revue des Auteurs par thèmes

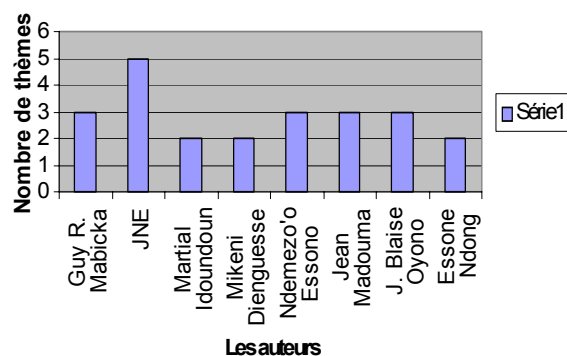
Thématiques	Nombre d'Auteurs	(%)
Forets	5	21
Environnement	15	62
Tourisme et écotourisme	4	17
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

La tendance reste la même avec 51% des auteurs dans la thématique « Environnement »

Tableau n°18 : Les thèmes couverts par un auteur

Liste des Auteurs	Nombre Thématiques
Guy R Mabicka	3
JNE	5
Martial Idoundoun	2
Mikeni Dienguesse	2
Ndemezo'o Essono	3
Jean Madouma	3
Jean Blaise Oyono	3
Essone Ndong	2

### Le nombre de thèmes couverts par les reporter



Le Reporter JNE a couvert 5 thématiques, suivi de Jean MADOUMA.

Cette tendance est observée au niveau de la couverture événementielle. En effet, JNE couvre près de 20% du total des reportages, suivi de Jean MADOUMA.

Tableau n°19 : Les reportages par auteurs

Auteurs	Nombre de Reportages	(%)
JNE	30	18
Jean Madouma	15	9
Bona Masanu	8	5
Guy R Mabika	8	5
Ndemezo'o Essono	7	4
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>41</b>

En définitive, cinq reporter ont couvert 68 événements, soit près de la moitié des reportages.

## 7. Liste des Indicateurs

Libellé	Nbre
Articles produits par l'Union +	154
Articles produits par Nouvelle Nature	13
Articles produits par le Cri du Pangolin	34
Articles sur la Forêt	31
Séminaires sur la Forêt	7
Articles scientifiques sur la Forêt	5
Ateliers de formation sur la Forêt	3
Reportages sur la Forêt	22
Articles sur l'Environnement	87
Séminaires sur l'Environnement	10
Articles scientifiques sur l'Environnement	14
Ateliers de formation sur l'Environnement	3
Reportages sur l'Environnement	77
Articles sur l'Agriculture et l'élevage	28
Séminaires sur l'Agriculture et l'élevage	1
Articles scientifiques sur l'Agriculture et l'élevage	0
Ateliers de formation sur l'Agriculture et l'élevage	1
Nombre de reportages sur l'Agriculture et l'élevage	23
Nombre d'articles sur la Pêche et l'aquaculture	10
Articles sur le Tourisme et l'écotourisme	25
Articles sur les Ressources Minières	10
Articles sur la Santé	17
Reportages	148
Articles de réflexion	24
Ateliers de formation	7
Auteurs	96
Auteurs sur la Forêt	5
Auteurs sur l'Environnement	15
Reporter couvrant 5 thèmes	1
Reporter ayant couvert 3 thèmes	4
Reporter ayant couvert 2 thèmes	3
Reportages faits par le meilleur reporter seul reporter	30

Reportages faits par le second reporter	15
Reportages faits par le troisième reporter	8
Décisions sur l'Environnement <b>(Proposés mais non adoptés)</b>	14
Décisions sur la Forêt	26
Décisions sur la Pêche et l'aquaculture	4
Lois sur le secteur forêt-Pêche-Environnement	5
Décrets sur le secteur forêt-Pêche-Environnement	34
Arrêtés sur le secteur forêt-Pêche-Environnement	4
Textes réglementaires	1
Décisions sur la Pollution	5
Décisions sur la Fiscalité Environnementale	2
Nombre de décisions sur la Législation Environnementale	3
Nombre de décisions sur la Fiscalité forestière	2
Décisions sur le Commerce et les Industries	3
Nombre de décisions sur l'Exploitation forestière	12
Nombre de décisions sur l'Exploitation faunique	5
Décisions sur la Conservation	2
Nombre de textes adoptés sur le secteur forestier (1 Loi+11 décrets+3 arrêtés)	15
Textes en cours d'adoption (11 décrets)	11
Loi sur la Pêche en cours d'adoption	1

## Conclusion

En définitive, cette revue de presse annuelle a aussi permis de montrer que en 2004 :

- ❖ Le quotidien national Union + a couvert près de 75% des parutions environnementales, suivi des journaux spécialisés Cri du Pangolin et Nouvelle Nature ;
- ❖ La presse écrite dite privée a accordé un faible intérêt aux questions environnementales ;
- ❖ Il y a eu un fort dynamisme observé dans le secteur de l'Environnement ;
- ❖ Les Décideurs ont accordé une attention particulière à la coopération, la Législation, l'Aménagement des infrastructures et écosystèmes et au VIH-Sida
- ❖ Les décisions en matière de gestion durable des ressources naturelles ont été le plus axées vers les ressources forestières et environnementales.

---

---

## **REVUE DE PRESSE PAR THEME**

---

---

<b>FORETS.....</b>	<b>13</b>
<b>ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>18</b>
<b>PECHE ET AQUACULTURE.....</b>	<b>21</b>
<b>TOURISME ET ECOTOURISME.....</b>	<b>36</b>
<b>ACTIVITES AGRICOLES ET ELEVAGE.....</b>	<b>42</b>
<b>SANTE.....</b>	<b>46</b>
<b>RESSOURCES MINIERES.....</b>	<b>50</b>

## **FORETS**

**UNION+ NUMERO 8435 du Jeudi 12 Février 2004**

**Article de Jean Blaise OYONO**

**Filière Bois/Rencontre entre Le Ministre et Les Forestiers.**

**Emile DOUMBA examine les causes de la baisse des performances.**

Le ministre de l'Economie forestière a passé en revue, en compagnie de son collègue délégué François ENGONGAH OWONO, les problèmes qui freinent l'essor de cette branche importante de l'économie dans la perspective du plein-emploi.

**LA VOIX DU PEUPLE NUMERO 100 du Vendredi 20 Février 2004**

**Article de Ta MUNIENGUI en page 5**

**Réforme de la fiscalité forestière au Gabon. Des pistes à explorer**

Alternative certaine pour l'après pétrole, le secteur forestier est confronté malheureusement à une fiscalité prohibitive. D'où l'appel du synfoga (Syndicat des Forestiers du Gabon) aux pouvoirs publics.

Les membres du synfoga ont fait au gouvernement quelques amendements qu'ils souhaitent voir figurer dans le projet de loi de finance 2004.

A ce jour, l'on ne saurait prédire le sort qui leur a été réservé par les autorités gabonaises. Au cours des précédentes réunions et rencontres initiées ici et là sur la réforme de la fiscalité forestière au Gabon, les discussions ont toujours tourné autour de deux thèmes principaux. A savoir le principe directeur de réforme de la structure déterminant la fiscalité forestière et l'augmentation de la participation des recettes de la fiscalité forestière au budget de l'Etat gabonais.

**Union+ Numéro 8450 du 1er mars 2004 en Page 20**

**Article de Prosper-Sax NZE BEKALE**

**Regain de meubles en rotin à Libreville**

Dans de nombreuses maisons d'habitation de la capitale et même dans certains bureaux administratifs, les

meubles en rotin semblent prendre depuis quelques temps le dessus sur d'autres matériaux concourant à l'ameublement.

La matière première est prélevée dans les environs de la province de l'Estuaire (cap Estérias, Kango, etc.) ou à l'intérieur du pays par des coupeurs de rotin auprès desquels les artisans s'approvisionnent quotidiennement, soit en allant vers eux, soit alors en demandant à ces derniers de leur livrer les matériaux directement dans leurs ateliers. C'est que ces ruraux ont eux aussi fait de cette activité leur gagne pain, au-delà de leurs activités agropastorales habituelles.

**UNION+ NUMERO 8451 du 2 mars 2004 en Page 5**

**Article de Jean-Blaise OYONO**

**Difficultés de la filière Bois et asphyxie de la SNBG**

La situation du bois donne lieu à des réactions diverses dont l'essentiel se résume ainsi : seules une vision et une volonté politiques claires peuvent déboucher sur les décisions pertinentes qui font encore défaut.

Au moment où le débat est ouvert sur la question relative à l'optimisation des performances de la filière bois, la deuxième pourvoyeuse d'emplois après la fonction publique, la constance est que la situation actuelle impose de profondes réformes pour atteindre la performance.

Au lieu de cela, nous constatons que la SNBG est pratiquement incapable de reformer un système de gestion devenu très coûteux.

**UNION+ NUMERO 8458 du Mercredi 10 Mars 2004**

**COOPERATION France-Gabon**

**Un livre sur la forêt et la filière bois.**

Le gouvernement a réceptionné cet ouvrage qui sera désormais une référence. Financé par la coopération française, le livre tiré à 3000 exemplaires, a été rédigé par quatre auteurs aux compétences reconnues. Il aborde plusieurs thématiques en relation avec la forêt.

**Magazine ECOFINANCE numéro 40 de Février 2004**

**Article de Frédéric MAURY page de 44 à 48 GABON**

**Malaise dans la forêt**

En plus des capitaux et d'investisseurs étrangers, Libreville veut faire de l'activité forestière l'un des axes majeurs de sa politique de diversification économique. Les exploitants, eux, se sentent

« mal aimés ». Selon l'auteur depuis 2000, le marché gabonais de l'okoumé subit la concurrence du Congo et de la Guinée Equatoriale. Mais il a un avantage sur les autres. L'okoumé qui est une essence très rare n'est présente que dans deux autres pays voisins : la Guinée équatoriale et le Congo-Brazzaville. Cette essence est un véritable label pour le Gabon, où cet arbre est réputé de meilleure qualité que chez ses deux voisins.

Chaque année le chiffre d'affaire du secteur dépasse les 400 millions de dollars. Mais la gestion de la forêt gabonaise n'est pas parfaite, on peut être optimiste quant à la volonté de l'Etat et des grands exploitants d'améliorer les choses. Il est vrai que, du fait de la faiblesse du peuplement au Gabon mais aussi pour des raisons purement commerciales, la canopée est mieux préservée au Gabon que dans les pays voisins. Malgré ce rôle central, les exploitants forestiers se sentent mal aimés depuis deux ans. A Owendo, près du port de Libreville, ils estiment être victimes de la conjoncture. Le marché étant à nouveau au plus bas.

**UNION+ NUMERO 8482 du Mercredi 7 Avril 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

**Coopération GABON-INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS**

**Une mission de la banque mondiale à Libreville**

Laurent DEBROUX et ses collègues ont séjourné à Libreville pour étudier avec les responsables gabonais les modalités relatives à l'appui que la Banque peut apporter au gouvernement dans la préparation de son programme multisectoriel Forêt, pêche et Environnement (PSFE)

**UNION+ NUMERO 8488 du Jeudi 15 Avril 2004**

**ARTICLE DE J.N.E. EN PAGE 4**

**APPUI AU PROGRAMME FORET, PECHE ET ENVIRONNEMENT**

**Dégager une vision stratégique cohérente et réaliste**

L'objectif du gouvernement est de permettre au pays d'élargir sa base de croissance et de développement et réduire sa dépendance à l'égard d'une seule ressource, le pétrole, en voie d'épuisement. De fait, le PSFE est un opérateur de réformes et d'investissement qui procède de la volonté commune de ses initiateurs de lever les contraintes qui pèsent sur les secteurs de l'environnement pour leur permettre de jouer un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social du Gabon.

**UNION+ NUMERO 8509 du mardi 11 mai 2004**

**ARTICLE DE JEAN-BLAISE OYONO EN PAGE 5  
SECTEUR BOIS**

**La SNBG veut s'adapter au contexte international**

Du 10 au 15 mai 2004, a eu lieu à l'immeuble abritant le siège de la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) un atelier de formation, vingt agents réceptionnaires ont été à l'étude des règles de classement des essences africaines. A l'issue de cette formation organisée en deux parties, théorique et pratique, les stagiaires devraient être en mesure d'identifier et de classer, la trentaine d'essences gabonaises sur lesquelles porte l'étude. La cérémonie d'ouverture était présidée par le directeur général de l'entreprise Jean-Prosper MOUSSOUAMY, qui a dit avoir confiance aux méthodes qui ont leurs preuves. Deux experts français ont été à cet effet mandaté par un institut français spécialisé dans le domaine du bois africain.

**ARTICLE DE J.N.E. EN PAGE 4**

**PRESERVATION DES FORETS DU BASSIN DU CONGO**

**Le comité technique de suivi du programme ECOFAC en conclave**

Les délégués du Gabon, du Cameroun, du Congo, de la Guinée Equatoriale, de la RCA, de la RDC, de Sao-Tomé & Principe, du Tchad et des experts européens ont passé en revue l'état d'avancement des activités du programme et l'utilisation du budget. Le programme Ecofac est une plate-forme pour l'Afrique centrale qui permet aux pays bénéficiaires de se doter progressivement d'une stratégie cohérente en matière de gestion de leurs écosystèmes naturels.

**UNION+ NUMERO du vendredi 21 mai 2004**

**Article De J.N.E. En Page 4 - BASSIN DU CONGO**

**Le forum national sur les forêts à Libreville**

Les experts ont réfléchi sur l'identification des différents aspects en vue d'établir une plate-forme des priorités, au titre de la mise en œuvre des résolutions de Yaoundé. Conscients des menaces croissantes qui pèsent sur les forêts du bassin du Congo, les pays concernés avaient, à Yaoundé, officialisé leur engagement en faveur de l'amélioration et de la protection des forêts en signant la « Déclaration de Yaoundé ». Le travail des experts a consisté à identifier, de façon concertée, une série d'actions intégrant les actions qui découlent des projets, programmes et initiatives en cours.

**UNION+ NUMERO 8524 du vendredi 28 mai 2004**

**Article de Jonas MOULENDA**

**La Nyanga A l'Heure de la déprime forestière**

Etranglés par la nouvelle fiscalité forestière, les exploitants de l'or vert ont considérablement réduit leurs activités dans la province, et se sont tournés vers d'autres régions inexploitées.

La province de la Nyanga traverse actuellement une mauvaise passe drastique des activités forestières. En effet, le secteur bois, qui est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la région, connaît une crise sans précédent depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle fiscalité forestière. Les exploitants de l'or vert ont considérablement réduit leurs activités dans la province et se sont tournés vers des zones inexploitées. La situation du secteur bois dans la Nyanga est morose. Les parcs à bois se vident.

**UNION + NUMERO 8531 du lundi 7 juin 2004**

**Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 4**

*Atelier de Formation aux modalités de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier.*

**Renforcer les capacités de l'administration forestière**

La rencontre, organisée à Lastourville, a été initiée pour apporter aux agents des eaux et forêts des connaissances plus approfondies afin d'accroître leur efficacité sur le terrain.

**UNION+ NUMERO 8532 du mardi 8 juin 2004**

**Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 4**

**Fin à Lastourville de l'atelier de formation sur les plans d'aménagement**

Au terme de l'atelier des recommandations ont été formulées pour préserver la ressource forestière et le patrimoine biologique des massifs. Celles-ci exigent de prendre en considération la capacité des forêts à satisfaire les fonctions économiques, écologiques et sociales. Les travaux d'aménagement devront contribuer à préserver la ressource forestière et le patrimoine biologique des massifs gabonais ces recommandations devront également être capitalisées en vue d'améliorer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes forestiers.

**UNION + NUMERO 8532 du mardi 8 juin 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 5**

**Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique Centrale.**

Promouvoir la gouvernance et le partenariat a été l'objectif de la rencontre qui a rassemblé à Yaoundé au CAMEROUN, les intervenants du secteur forestier de la sous-région.

**UNION + NUMERO 8550 de mardi 29 juin 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 4**

**BASSIN DU CONGO**

**Formation en système d'information de stagiaires**

Cette formation visait à renforcer le processus de gestion durable des ressources naturelles par la maîtrise des systèmes d'information géographique et du GPS

Une trentaine de stagiaires de la sous-région a participé à cette formation. Celle-ci entrait dans le cadre du renforcement du processus de gestion durable des ressources naturelles.

**UNION + NUMERO 8563 DU MERCREDI 14 JUILLET 2004**

**Article De J. N. E. En Page 5**

**ATELIER SUR L'AMENAGEMENT DURABLE DES FORETS GABONAISES**

**Valider un instrument propre aux acteurs du secteur forestier.**

En plus d'adopter les normes d'aménagement, les participants au séminaire ont réfléchi sur les modalités de leur mise en application sur le terrain. La mise en œuvre de cet instrument permettra au Gabon de présenter les premiers résultats des nombreux efforts déployés dans le cadre de la gestion durable de ses forêts.

**UNION + NUMERO 8564 du jeudi 15 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 4**

**FORUM SUR LE PROCESSUS DE GESTION EN PARTENARIAT DE LA FORET DE LA MONDAH.**

**partager la vision globale sur les méfaits des activités anthropiques**

Les travaux consistaient à rechercher le mode et les moyens à mettre en œuvre pour une exploitation durable de la forêt de la Mondah. Comment concilier l'objectif principal de gestion responsable et partagée des ressources naturelles, avec des moyens conséquents à mettre en œuvre pour contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté des populations riveraines ? C'est dans le but de répondre à cette question, qu'un « forum des acteurs impliqués dans la gestion en partenariat de la forêt de la Mondah » a eu lieu à l'auditorium du Ministère de l'Economie Forestière. Les travaux ont été sanctionnés par la rédaction d'une « déclaration des principes » pour une gestion concertée et responsable de la forêt de la Mondah.

**UNION + NUMERO 8564 du 15 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 5**

## **ATELIER DE VALIDATION SUR « L'ETUDE DES BESOINS EN FORMATION DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT FORESTIER.**

### **Comblent le déficit du manque de compétence**

Les écoles forestières de la sous-région entendent désormais s'engager résolument dans la remise à jour de leurs programmes de formations et privilégier le processus unitaire en s'organisant autour du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC).

**UNION + NUMERO 8568 du mardi 20 et**

**UNION + N° 8569 mercredi 21 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 4**

### **ECONOMIE FORESTIERE**

#### **La COMIFAC s'est réunie à Libreville**

L'ordre du jour portait sur la mise en place du bureau de la réunion, la présentation du programme de la réunion et de la méthodologie de travail, des exposés thématiques sur le traité de la (Conférence des Ministres en charges des Forêts d'Afrique Centrale) COMIFAC, les principes directeurs de co-gestion des programmes, les mécanismes de financement, les institutions sous-régionales et leurs relations fonctionnelles, les statuts organiques de l'ADIE (Agence Internationale Pour Le Développement De L'information Environnementale), les initiatives des aires protégées dans la sous-région. L'objectif visé par ce dernier étant la promotion et le renforcement des programmes destinés à la conservation et la gestion des ressources forestières.

**UNION + NUMERO 8573 du lundi 26 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 5**

### **FIN DE LA SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

Le ministre gabonais de l'Economie forestière, Emile DOUMBA est le nouveau président en exercice de la COMIFAC. Il succède à son homologue congolais Henri DJOMBO et aura pour mission de poursuivre le processus de renforcement de l'institution et la politique d'intégration sous-régionale que les chefs d'Etat des pays membres « appellent de tous leurs vœux, dans un élan de solidarité agissante et d'intérêts mutuels ».

**UNION + NUMERO 8575 du mercredi 28 juillet 2004**

**Article de Jean MADOUA en page 7**

### **SOUTENANCE DE MEMOIRES A L'ENEF**

Cette cuvée 2004 constituera, à coup sur, la ressource humaine tant attendue pour la gestion et la conservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Pour les ingénieurs, leurs sujets ont porté sur la thématique gestion, recherche et conservation de la biodiversité des aires protégées au sein des parcs de la Lopé, de

l'Ivindo et de Minkébé. Il s'agit pour l'ENEF de répondre aux besoins des partenaires multilatéraux comme le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et la Société de Conservation de la Nature (WCS), deux ONG internationales qui soutiennent le Gabon en matière d'environnement.

**UNION+ NUMERO 8608 du mercredi 8 septembre 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

### **DANS LA PERSPECTIVE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMIFAC, FIN SEPTEMBRE**

#### **Les experts juristes se réunissent à Libreville**

Les travaux axés sur l'examen du traité relatif à la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et sur l'harmonisation des points de vue sur la TRIDOM (Trinational Dja-Odzala-Minkebe), avaient permis aux participants de proposer à la conférence extraordinaire des ministres en charges des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) un projet de traité répondant aux exigences internationales et aux préoccupations sous-régionales en matière de conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers.

**UNION + NUMERO 8633 du jeudi 7 octobre 2004**

**Article de Jean MADOUA en page 5**

### **GESTION FORESTIERE**

#### **Mise en place d'une structure de certification**

La structure de certification aide à la gestion durable des massifs forestiers et de communication entre les partenaires, d'où sa mise en place. Elle fait de plus en plus l'actualité. A l'issue de la conférence de Rio en 1992, les débats et les recommandations, ont conduit les pays à mettre en œuvre des programmes d'actions associant l'Etat, la société civile, les populations locales et les partenaires locaux puis les partenaires au développement. Le Gabon n'est pas en reste de cette dynamique et la mise en place du Pafc-Gabon constitue la preuve éclatante de cet engagement à relever le défi de la gestion durable des forêts dans le respect de ses engagements internationaux et régionaux.

**UNION+ NUMERO 8637 du mardi 12 octobre 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

### **EAUX ET FORETS**

#### **Le ministre de l'Economie forestière rencontre les professionnels de la filière bois.**

Lors de l'entrevue entre le ministre de l'Economie forestière et les professionnels de la filière bois une



communication a été faite sur l'application des différents textes du code forestier gabonais sur l'ensemble du territoire national. Ces textes fixent les modalités de gestion durable dudit secteur en vue d'accroître sa contribution au développement économique, social, culturel et scientifique du pays.

Cette séance de travail, importante, était élargie à la SEPBG (Société d'Exploitation Du Parc A Bois Du Gabon) et à la SETRAG (Société d'Exploitation du chemin de fer Transgabonais.

**UNION+ NUMERO 8644 du mercredi 20 octobre 2004**

**Article de J.N.E. en page 5**

**REUNION MINISTERE DE L'ECONOMIE  
FORESTIERE-OPERATEURS DE LA FILIERE BOIS**

**Le code forestier et ses textes d'application à  
l'honneur**

Le gouvernement est déterminé à faire de l'exploitation des écosystèmes forestiers un domaine aux activités diverses devant être géré durablement. Aussi invite-il les différents acteurs à harmoniser leurs points de vue Dans le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes et des biens. Toutes choses qui ne seront possibles qu'à partir de la création de nouvelles organisations mieux structurées, cultivant une concertation aussi fréquente que possible et ayant de préférence une dimension sous-régionale

**UNION+ NUMERO 8646 du mardi 26 octobre 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

**REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DU  
PROGRAMME ECOFAC**

**Trouver des solutions idoines pour la période  
transitoire**

Cinq jours durant, les participants ont approfondi la réflexion et adopté une stratégie sur l'avenir du programme ECOFAC qui œuvre depuis 12 ans à la conservation et à l'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Ce programme a été financé à concurrence 60 millions d'euros, soit environ 40 milliards FCFA, par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européens de Développement. La sous région escompte à nouveau, pour la quatrième phase, une subvention de 33 millions d'euros (21 milliards FCFA) sollicité dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED. L'enjeu de ce programme est de taille d'autant plus qu'il vise simultanément la conservation des forêts du bassin du Congo, et la lutte contre la pauvreté.

**UNION+ NUMERO 8679 du mercredi 1er décembre  
2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

**FILIERE BOIS/FIN DE LA MISSION DU DIRECTEUR  
EXECUTIF DE L'OIBT A Libreville**

**Une visite qui ouvre de nouvelles perspectives  
économiques au Gabon.**

L'une des retombées positives du séjour du Dr Manoel SOBRAL FILHO reste absolument le choix porté sur le Gabon pour abriter le siège régional de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux.

M. SOBRAL FILHO a eu des séances de travail avec le ministre de l'Economie forestière, Emile DOUMBA, l'administration forestière, les ONG environnementales et les opérateurs de la filière bois. Le Gabon doit utiliser ses ressources forestières de manière durable afin de relever le niveau de vie des populations et développer le pays. C'est dans cet optique que le gouvernement gabonais a mis en œuvre une politique consistant à créer les conditions de développement d'un système d'exploitation durable des ressources forestières du Gabon.

Les retombées positives de cette mission sont le choix porté par l'OIBT sur le Gabon pour abriter le siège régional de l'organisation internationale des bois tropicaux.

**UNION + NUMERO 8687 du vendredi 10  
décembre 2004**

**Article de V. M-B en page 2**

**FILIERE BOIS**

**L'ETAT AU CHEVET DE LA SNBG**

Le président de la République, Chef de l'Etat a présidé le 9 décembre 2004 un conseil de cabinet, à l'ordre du jour, l'examen de la situation préoccupante que traverse la Société nationale des bois du Gabon (SNBG). Au terme de l'étude diligenté par l'Etat auprès d'un cabinet, le conseil a décidé de la levée du monopole qui avait été concédé à l'entreprise sur la commercialisation des grumes d'okoumé et d'Ozigo à compter du 1er janvier 2006, indique le communiqué final. Mais dès cette mi-décembre, le conseil d'administration et la direction générale de la SNBG doivent mettre en œuvre diligemment un programme de réduction des charges de la société, allant dans le sens de la baisse de ses tarifs d'intermédiation. Parallèlement, un comité de pilotage est chargé d'affiner les propositions de repositionnement de la SNBG, en conformité avec les objectifs du gouvernement d'accélération de la politique de transformation du bois. L'ensemble des mesures proposées, feront l'objet d'un examen par le gouvernement au plus tard le 15 mars 2005.

**UNION+ NUMERO 8687 du vendredi 10  
décembre 2004**

**Article de Bona MASANU en page 5**

## **REFORME FORESTIERE/CONFERENCE DEBAT**

### **« Gouvernance des écosystèmes forestiers par adjudication : Enjeux pour un développement durable au Gabon »**

Ce thème développé par Nicaise MOULOMBI, président de l'ONG « Croissance saine environnement » était axé sur le cadre juridique et politique de l'action publique, de la nouvelle donne et des perspectives. Le conférencier a développé le thème « Gouvernance des écosystèmes forestiers par adjudication : Enjeux pour un développement durable au Gabon » il s'est appuyé sur l'historique du régime forestier, le cadre juridique et politique de l'action publique, l'adjudication une nouvelle donne, les nouveaux enjeux ainsi que les perspectives d'une bonne gouvernance des écosystèmes forestiers. D'emblée, il a dressé la situation de l'exploitation forestière au Gabon de 1900 jusqu'à nos jours en précisant les grandes périodes clés. Au début il n'existait aucune réglementation en la matière. C'est en 1924 qu'un arrêté est venu définir les types de permis. Entre 1938 et 1960, il y a eu attribution d'un droit de coupe en adjudication publique pour une durée de 5 à 20 ans et de 1966 à 1982 la législation distingue 8 types de permis, avec notamment des lots superficiels réservés aux Gabonais et attribués par adjudication ainsi que les permis accordés de gré à gré.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Anelore BANAS en page 13**

### **Exploitation forestière : l'entreprise Bordamur à l'index**

En prévision de la délimitation physique du Parc National de Waza. Une équipe conduite par Joseph Monigou, conservateur dudit parc, et Malcom Starkey, assistant technique WCS, a effectué récemment une mission de terrain au terme de laquelle il apparaît clairement que l'activité forestière menée par les forestiers d'origine malaysienne menace la viabilité de cette aire protégée.

Le conflit forestiers/parcs nationaux est une réalité récurrente. Surtout dans un contexte où les premiers cités se refusent ostensiblement à appliquer les nouvelles dispositions du code forestier et l'ensemble des textes relatifs à la classification de 10,6% du territoire national en parcs nationaux. Récemment encore le conservateur et l'assistant technique du WCS ont pu constater à quel point l'activité forestière est préjudiciable à la viabilité de ce parc national classé par décision le 30 août 2002.

## **ENVIRONNEMENT**

### **L'UNION + NUMERO 8427 du Mardi 3 Février 2004**

**Article de G.R. MABICKA en page 5**

## **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Fin de l'atelier de lancement de la deuxième phase de la stratégie nationale tenu du 29 au 30 janvier 2004.

### **LE GABON EN RETARD.**

Le Gabon doit régulariser ses arriérés de cotisations s'il veut bénéficier d'un financement destiné à la formation et au renforcement des capacités en matière de changements climatiques. L'atelier de lancement de la seconde phase que Libreville vient d'abriter a montré d'une part que le Gabon est un puits de carbone valorisant dans les échanges internationaux, et d'autre part que si aucune mesure de réduction des gaz à effet de serre n'est prise, il connaîtra, à l'horizon 2005, une augmentation de 20% de ses émissions par rapport à 1994, une élévation des niveaux de températures serait à redouter.

**Article Bona MASANU en page 7**

## **ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT**

### **Une nouvelle approche !**

L'Association gabonaise pour la lutte contre l'insalubrité (Agli) que pilote Tarabey BACHIR s'engage dans une toute autre démarche après avoir réceptionné un lot de matériel, don de du Fonds canadien d'appui à l'initiative locale, à la mairie du quatrième arrondissement de la ville de Libreville.

### **UNION NUMERO 8433 du Mardi 10 Février 2004**

#### **Article de l'AFP en page 4**

Douze ans après Rio, la destruction de la biodiversité se poursuit.

Deux milles écologistes, scientifiques et responsables gouvernementaux ont participé à Kuala Lumpur en Malaisie, à la septième « conférence des parties à la convention sur la biodiversité » (COP-7).

Ratifiée par 187 pays, cette convention a pour but de mettre en place un développement économique raisonné qui ne sacrifie pas les autres espèces.

## **7eme CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

### **ARTICLE DE JEAN-BLAISE OYONO**

Le Ministre de l'Economie Forestière, chargé de Protection de la Nature, a participé à deux conférences sur la biodiversité à Kuala Lumpur en Malaisie. Il a également redynamisé la coopération commerciale pour la vente du bois gabonais en Asie.

## **ARTICLE DE JEAN MADOUA EN PAGE 8**

### **ENVIRONNEMENT/ CONFERENCE SUR LES RISQUES NATURELS A LIBREVILLE**

#### **L'impact du changement climatique et l'élévation du niveau de la mer.**

Tel était le thème de cette conférence-débat, l'animateur a invité les décideurs à plus de prudence pour éviter certaines catastrophes naturelles. Du fait de l'importante pluviométrie, les habitations construites sur le lit des rivières provoquent des inondations. Dans ce contexte, les catastrophes naturelles sont fréquentes : inondations, glissements de terrain, érosion du bord de mer ;

### **VIE DES ASSOCIATIONS/LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE**

#### **"VENEZ-VOIR" ces caniveaux propres !**

Comme elle le fait depuis sa création, en novembre 2002. L'Association gabonaise pour la lutte l'insalubrité en abrégé Agli. Quartier choisi : Venez-Voir pour une opération "retroussons les manches". Il y a eu des abords un peu plus propres et des caniveaux ont été curés avec applications : Les jeunes de "Venez-Voir" ont activement participé à l'effort salubrité de leur quartier.

## **UNION+ NUMERO 8452 DU MERCREDI 3 MARS 2004**

### **ARTICLE DE JEAN MADOUA EN PAGE 4**

#### **GESTION DU RESEAU DES AIRES PROTEGEES D'AFRIQUE CENTRALE.**

Vingt candidats briguent le secrétariat exécutif du RAPAC. L'heureux élu aura la lourde tâche de hisser la structure au rang d'outil de référence de coopération dans la sous-région, pour question traitant de l'aménagement des aires protégées. Ce sera à l'issue d'une rude sélection qui consistera, à départager la vingtaine de candidats qui se bousculent au portillon.

#### **Article de l'AFP, Nations unies (New York)**

##### **lutte contre la pauvreté**

L'Onu veut mettre le monde des affaires au service des pauvres.

Les Nations unies ont présenté un rapport, élaboré par une commission de quinze responsables d'entreprises du monde entier, visant à « mettre le monde des affaires au service des pauvres ».

## **ARTICLE DE ISSA IBRAHIM EN PAGE 5**

### **CONSERVATION**

**Des archives du Gabon sur support numérique**  
L'ONG Numerit@s met à la disposition du public une série de documents de première main sur des données scientifiques et administratives nationales.

Le projet est avant-gardiste dans sa conception et son déploiement, il permet au public, à la recherche d'une information administrative ou scientifique sur le Gabon de se retrouver.

### **LE MENSUEL FRANCOPHONE INTERNATIONAL**

#### **A M Afrique Magazine NUMERO 223 du Mois d'Avril 2004**

##### **Le GABON VEUT RESTER NATURE**

**L'histoire d'un pays qui a décidé de préserver son or vert, au nom du futur**

### **ARTICLE DE JEAN-DOMINIQUE GESLIN**

Le choix écologique / quand l'économie se met au vert...

Pivot du bassin du Congo, deuxième forêt tropicale du monde, le Gabon a décidé de jouer résolument la carte de la protection de l'environnement.

Le 30 août 2002 restera comme une date majeure dans l'histoire du Gabon, c'est en effet, ce jour là que le président de la République, Omar Bongo Ondimba, a signé le décret donnant naissance au plus vaste réseau de parcs nationaux jamais créé sur le continent : Consacrer 11% du territoire national à la préservation de l'environnement. Au moment où la planète conscience des menaces qui pèsent sur ses ressources naturelles, l'acte par le président Bongo ne pouvait passer inaperçu. Cette politique volontariste a été saluée de manière unanime par l'ensemble des participants à la grande rencontre écologique de septembre 2002, en Afrique du Sud. Le bassin du Congo représente 6% de la surface forestière mondiale. Bien sur, il y a l'industrie forestière. Mais ce vaste monde végétal recèle d'autres trésors : Les produits non ligneux ou les plantes médicinales, notamment. La filière bois qui fournit près de 10% du PIB national offre du travail à plus de 20% de la population.

## **UNION+ NUMERO 8485 du Samedi 10 au Lundi 12 Avril 2004**

### **Article de M.I. en page 4**

#### **VOIRIES NATIONALE ET URBAINE**

##### **Finies les tranchées sur les voies publiques.**

Deux protocoles d'accord fixant les modalités d'intervention sur les voiries gérées par le

ministère des travaux publics ont été signés par la SEEG et Gabon Télécom. Chacune des sociétés a signé avec le gouvernement un protocole d'accord fixant les conditions de réalisation des travaux d'entretien, de réhabilitation ou d'extension de ses de distribution de fournitures.

**UNION+ NUMERO 8503 du lundi 04 mai 2004**

**Article De Christian G. Kouiga En Page 4**

### **COOPERATION GABON / ETATS-UNIS PARCS NATIONAUX**

#### **L'Engagement des Etats-Unis**

Les Etats-Unis vont débloquer à titre gracieux une somme de 94 millions de F CFA pour financer une étude de faisabilité dans les 13 parcs nationaux gabonais. L'accord de subvention a été signé au ministère des Affaires Etrangères par le gouvernement, représenté par le ministre d'Etat Jean PING, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Libreville, Kenneth P. MOOREFIELD. Il concrétise la mission que l'agence du commerce et du développement des Etats-Unis (TDA) avait effectuée au Gabon du 28 octobre au 04 novembre 2003 pour évaluer les opportunités d'assistance technique aux parcs nationaux et de l'écotourisme au Gabon.

**UNION+ NUMERO 8504 du mercredi 05 mai 2004**

### **ARTICLE DE JEAN MADOUA EN PAGE 4 SOCIETE CIVILE**

#### **Les ONG environnementales adoptent une plate-forme des projets**

Ce document décline les missions à mettre en œuvre pour un programme cohérent des projets qui seront soumis aux différents bailleurs.

Promouvoir la gestion participative et la valorisation du réseau des parcs nationaux tel est l'objectif que se fixe la vingtaine d'organisations non gouvernementales locales. L'initiateur de cette plate-forme est René Hilaire ADIAHENOT, Secrétaire Permanent au Conseil national des parcs nationaux.

**UNION+ NUMERO 8506 du vendredi 07 mai 2004**

**Article de Christian KOUIGA en page 6**

### **Enseignement Supérieur / CENAREST/ Réunion du comité d'évaluation du projet biodiversité botanique du GABON**

Des experts venus d'Europe (Pays-Bas) ont exposé sur des thèmes aussi riches que variés.

Le Pr. Marc SOSEF, de l'herbier hollandais a exposé sur le rôle d'un herbier dans un contexte de la conservation de la biodiversité au Gabon. Et le Dr Lee WHITE, du partenariat WCS/Herbier national du Gabon a intervenu pour sa part dans le contexte de la recherche dans les

parcs nationaux. Tout un programme et des connaissances sur la recherche botanique au Gabon.

**ARTICLE DE JEAN MADOUA EN PAGE 5**

### **NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)**

#### **La prise en compte des problèmes environnementaux**

Le Népad est favorable à l'adoption de stratégies cohérentes pour relever les défis environnementaux de l'Afrique qui vont de paire avec la lutte contre la pauvreté et en œuvrant pour le développement socio-économique du continent.

La dégradation de l'environnement et l'épuisement croissant des ressources naturelles vont de pair avec l'aggravation de la pauvreté. C'est pourquoi la gestion environnementale et la réduction de la pauvreté doivent être liées.

**UNION+ NUMERO 8508 du lundi 10 mai 2004**

### **GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **Vers l'aménagement des parcs nationaux**

### **ARTICLE DE MARTIAL IDOUNOUN EN PAGE 5**

L'élaboration du document de référence pour les conservateurs, le plan d'aménagement des aires protégées, importants réservoirs de biodiversité, résulte des récentes séances de travail entre quatre experts de US Forest Service (une administration publique américaine), le conseil national des parcs nationaux, les conservateurs et des organisations non gouvernementales environnementales. Toutes les activités auxquelles on peut se livrer dans un parc y sont consignées. Chapitre important dans ce bréviaire, le zonage délimite les surfaces sur lesquelles elles sont permises et celles qui sont interdites aux touristes. Le parc de Loango (entre Omboué et Gamba) et celui de la Lopé ont été choisis pour l'expérimentation.

**Article de Christian G. KOUIGA en page 7**

### **Enseignement Supérieur/Recherche Scientifique/Table Ronde Sur La Biodiversité Botanique Au Gabon**

#### **Former des botanistes nationaux**

La formation de botanistes nationaux indique le déficit noté dans ce domaine. C'est un frein considérable au développement de la recherche botanique dans notre pays. Les discussions engagées par les experts nationaux étrangers,

venu des Pays-Bas, ont porté essentiellement sur l'opinion que peuvent se faire les partenaires du Gabon. Notamment sur les acquis de l'Herbier National Gabonais (HNG), le rôle de celui-ci au sein de la communauté des institutions de tutelles et partenaires, les opportunités à prendre en compte pour viabiliser l'avenir de l'HNG et, enfin, les tâches et priorités de l'Herbier National dans le futur immédiat.

**UNION+ NUMERO 8512 du vendredi 14 mai 2004**

**Article de MIKENI-DIENGUESSE en page 7**

**Collecte et Transport Des Ordures A Owendo**

**Igoumié pour Parer Au Plus Pressé**

La polémique née de l'accumulation des immondices dans la commune d'Owendo va peut-être s'arrêter. A la suite d'une visite de différents sites par la mairesse Romaine AMVOULA, en compagnie de ses proches collaborateurs, celui d'Igoumié a été retenu à l'unanimité pour accueillir, au moins provisoirement, les déchets produits par les citoyens de la commune. Igoumié présente l'avantage d'être accessible par la route, bien que dans un état dégradé.

**UNION+ NUMERO 8517 du jeudi 20 mai 2004**

**Article de Jean MADOUMA**

**CONFERENCE SUR L'ENVIRONNEMENT AU CCF**

**La biotechnologie favorable à la production des biens et services**

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ont constitué la thématique de la conférence et des programmes de recherche du laboratoire de l'IRAF

Animée par le Dr Lucien OBAME, cette occasion a été pour ses collaborateurs de présenter leurs recherches.

**Article de Bona MASANU en page 8**

**TRAITEMENT DES ORDURES A Libreville**

**Impérieuse nécessité d'édifier un centre de tri et d'enfouissement technique**

Le vice-Premier ministre en charge de la ville, Antoine de Padoue MBOUMBOU MIYAKOU, a réaffirmé la détermination du gouvernement à favoriser la construction d'un centre de tri et d'enfouissement répondant aux exigences modernes de l'environnement, en vue de mieux gérer les déchets ménagers et biomédicaux.

Il y a généralement beaucoup de déchets dans l'ensemble des ordures et résidus qui prennent la direction de la décharge publique de Mindoubé, mais tous ne peuvent pas être complètement détruits, par voie d'incinération ou d'enfouissement. D'autres devraient faire l'objet d'un recyclage et dont on peut tirer d'énormes bénéfices. L'avènement de la Sovog (Société de la valorisation des ordures du Gabon) devrait, au fil

du temps, répondre à cette lancinante question qui est une préoccupation.

**Article de J.N.E. en page 6**

**DANS LA PERSPECTIVE DE LA SAUVEGARDE DES ESPECES ET ORGANISMES VIVANTS**

S'exprimant à l'occasion de la journée internationale de la diversité biologique placée cette année sous le thème « L'alimentation, l'eau et la santé pour tous », le ministre chargé de l'Environnement et de la Protection de la nature a appelé la communauté nationale à adopter des comportements responsables, soucieux du développement durable de notre pays, selon Emile NDOUMBA, les effluents industriels sont une préoccupation majeure pour la santé des populations.

**UNION + NUMERO 8528 du jeudi 3 juin 2004**

**Article de MBA-ASSOUME en page 4**

**Conférence Internationale sur les énergies renouvelables et protection de l'environnement (Bonn, Allemagne)  
L'humanité face à des défis pressants**

Les ministres et hauts fonctionnaires, se sont accordés sur un plan international en faveur d'un avenir énergétique durable et efficace, tel est le résultat de la conférence Internationale sur les énergies renouvelables et protection de l'environnement qui s'est tenue à Bonn en Allemagne.

**UNION + NUMERO 8530 du samedi 5 et dimanche 6 juin 2004**

**Article de Bona MASANU en page 4**

**Journée Mondiale de l'Environnement.**

**La destruction du milieu marin, une préoccupation**

Le thème de cette année « Avis de recherche, mers et océans, morts ou vivants » résonne, a relevé le ministre Emile DOUMBA dans son allocution de circonstance, tout à la fois comme un signal d'alarme et un avertissement, dans le souci de protéger et sécuriser notre cadre de vie. Au quotidien, bien des faits et gestes individuels et collectifs sont à mettre dans le lot des éléments destructeurs de notre cadre de vie. A l'image de l'obturation des caniveaux par des solides et de tous genres, l'habitat spontané dans des quartiers sous-intégrés, avec en prime des inondations, la sursaturation de la décharge publique (Mindoubé), l'usage de l'essence avec plomb, le manque de structures de canalisation et de traitement des eaux usées provenant des morgues, des hôpitaux, etc.

**UNION+ NUMERO 8531 du lundi 7 juin 2004**

## **Article de Bona MASANU en page 6**

Traitement des ordures.

### **Le maire de Libreville André Dieudonné BERRE à Mindoubé**

L'autorité municipale a été conduite tout récemment sur cet emplacement par le Directeur Général de Sovog (Société de Valorisation des Ordures du Gabon), Traoré MANTION, qui s'est fait accompagner par Dominique AUROY, patron de Sedep, maison-mère de la première entreprise citée.

**UNION + NUMERO 8532 du mardi 8 juin 2004**

### **Article de MBA ASSOUME en page 5**

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES (RENEWABLES 2004), BONN, ALLEMAGNE.**

### **En route pour une nouvelle ère énergétique**

Dans les 10 à 15 prochaines années, un grand nombre de pays devrait avoir présenté de façon sensible la part de l'éolien, de solaire ou de l'hydro-thermique dans leur bouquet national.

**UNION + NUMERO 8538 de mardi 15 juin 2004**

### **Article de Christian G. KOUIGA**

### **JOURNEE MONDIALE DES OCEANS**

#### **La gestion des données océanographiques au menu**

Le thème, « H2O-des sommets aux océans », met en valeur le cycle de l'eau, selon lequel « l'eau s'évapore des océans vers l'atmosphère et retourne dans la terre et enfin dans les océans ».

**UNION + NUMERO 8543 de lundi 21 juin 2004**

### **Article de Jean-Blaise OYONO en page 5**

### **METEOROLOGIE/COMPORTEMENT DE LA SAISON SECHE AU GABON**

Dans un entretien accordé à l'auteur de cet article, le Directeur de la météorologie nationale, le Dr MALOBA MAKANGA dit que les variations aléatoires ne sont pas la marque d'un changement climatique. Le déroulement de la saison sèche sur l'ensemble du territoire, depuis 50 ans, ne démontre pas qu'il s'agit de changements climatiques, mais simplement de petites perturbations qui peuvent cependant affecter l'activité économique.

**UNION+ NUMERO 8545 de mercredi 23 juin 2004**

## **Article de J.N.E. en page 4**

### **SEMINAIRE NATIONAL SUR L'UTILISATION DES DISPERSANTS.**

#### **Etudier la mise en œuvre des techniques de lutte antipollution**

L'atelier qui a été consacré à l'utilisation des dispersants en cas de déversement d'hydrocarbures en mer était nécessaire, pour faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbures, de prévoir avec le plus grand soin, des mesures destinées à réduire effets qu'ils peuvent avoir. Pendant deux jours, les participants se sont familiarisés avec les techniques réelles d'épandage des substances chimiques et ont acquis les outils nécessaires devant leur permettre de proposer aux pouvoirs publics les éléments susceptibles d'asseoir une politique nationale en matière d'utilisation des dispersants.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

### **Article de Innocent MBADOUMA EN PAGE 2**

#### **Décharge de Mindoubé : cette équation qui dérange**

La limite du tolérable est dépassée. Les experts et spécialistes de l'assainissement tirent la sonnette d'alarme : rien n'est plus acceptable à la décharge municipale de Mindoubé à Libreville. Pourtant, bien que préoccupante, les principaux interlocuteurs institutionnels du dossier sont muets devant ce qui pourrait exploser en un pet écologique et causer des désastres aux conséquences insondables. Déjà, la décharge a commencé sa lente et systématique démarche de contamination dévastatrice. Parce que cette décharge municipale est le dépotoir de toutes les ordures imaginables produites à Libreville et à Owendo, les scénarii catastrophes élaborés donnent des frissons.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

### **Article de Arnel Souamy Okay en page 9 et 11**

### **SECURITE ENVIRONNEMENTALE MARITIME**

#### **Avec les torts partagés, une collaboration s'impose**

Avis aux baigneurs même si aucune étude épidémiologique ne permet de prévoir que vous vous attrapez une sale petite gale, des mycoses ou autres maladies ! et pour cause : Même aux endroits où l'étranger nouvellement arrive au Gabon prend contact avec la façade maritime, des signes de pollution sont visibles. en face du lycée Léon MBA proche de l'intercontinental ? Une pancarte avertie les baigneurs afin de les

épargner des infections qui pourraient résulter de la contamination des eaux de mer.

## **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

**Article de Eustache Mbouma**

### **LES GRANDS DEBATS d'AUJOURD'HUI**

#### ***ces projets qui ont du mal à partir***

Les projets environnementaux naissent, souvent sous les feux des campagnes médiatiques. Mais, très vite, on déplore qu'au décollage ou la fin, apparaissent des émoussissements des ardeurs ou des rides de regret. qu'ils soient internationaux ou nationaux, les projets qui se préoccupent du développement du Gabon sont minés par cette tare. A travers le projet Pnud-Mairie, nous apprécions les vicissitudes. L'acte est passé, mais les implications restent à venir. Quand le 13 février 2004, le représentant permanent du Pnud-Gabon HAMIDOU DIAWARA et le maire de Libreville Andre-Dieudonne BERRE, ont paraphé conjointement un document portant sur un projet novateur, les observateurs jubilent, peut-être un peu très tôt. Ce projet pilote dénommé "gestion urbaine partagée des déchets solides à Libreville" porte la pré-collecte des ordures à l'intérieur des quartiers sous-intégrés de libreville.

## **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

**Article de ADIE-Gabon en page 8**

### **FORMATION DE GESTIONNAIRE DE CENTRES DOCUMENTAIRES**

#### ***Le décollage a eu lieu le 24 mai 2004***

L'objectif principal de l'atelier de formation à la base de métadonnées est de renforcer les capacités des membres du Réseau National de L'information Environnementale (RNIE), en vue de la mise en place d'un réseau des fonds documentaires au Gabon. Cette formation s'inscrit dans le cadre du déploiement de la base de métadonnées de l'ADIE et la mise en place des médiathèques dans les agences du RNIE Gabon. Elle permettra de doter quarante(40) agences d'outils appropriés à une meilleure gestion de fonds documentaires et base de données. A terme, ce type de formation va permettre au RNIE de disposer d'ici 2006 de près de soixante(60) agences maîtrisant les nouvelles technologies d'information et de communication développés par l'ADIE idoine à la gestion de l'information environnementale.

## **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

**Article de Armel Souamy Okay en page 12**

#### ***Les cigales terrorisent l'Amérique***

Fini le temps où la cigale de la fontaine passait son temps à entonner les refrains de l'été. Cette fois, elles passent à l'action aux usa. Et, les cœurs des habitants

saccadent au rythme de l'angoisse. Ces insectes aux ailes translucides(CICADA) ont la taille d'une crevette et sortent de terre seulement tous les 17 ans pour se reproduire dans un tourbillon frénétique et un bourdonnement assourdissant. Pas très chic pour les cardiaques. pire, la densité des insectes devrait être la plus forte dans l'Indiana, le Kentucky et l'Ohio, mais les insectes seront aussi présents dans l'Illinois, le Michigan, le Tennessee, le new jersey, le Missouri, la Georgie, new York, la Pennsylvanie et la région comprise entre Washington et Baltimore.

## **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004 – hors série-**

**Article du service communication du Ministère français de l'Environnement en page 3**

### **POURQUOI S'INQUIETER DE LA DEGRADATION DES MERS ET DES OCEANS ?**

Source d'alimentation pour des centaines de millions d'individus, axes privilégiés de communication et d'échanges commerciaux, les océans ont acquis cette dernière décennie une nouvelle image auprès des décideurs et du grand public : celle d'un maillon clé pour le maintien de la vie sur terre, notamment du fait de son rôle dans la régulation du climat. la commission du développement durable des nations unies considérait ainsi, en 1999 que les mers et les océans s'étendent sur la majeure partie de la planète, sont indispensables à la vie, ils déterminent les cycles climatiques et hydrologiques et fournissent des ressources sans lesquelles il est difficile d'assurer le bien-être des générations présentes et futures et la prospérité économique, d'éliminer la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire et de conserver la diversité biologique marine.

## **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004 – hors série-**

**Article de Innocent Mbadouma/Armel Souamy OKAY EN PAGE 5**

### **GABON : ETAT DE LIEU DE LA POLLUTION**

Même si cela est coutume dans des domaines pointus de l'environnement, on ne peut s'empêcher de voir cette réalité qui brûle pourtant les yeux. Il suffit de se déplacer le long de la zone côtière pour se rendre à l'évidence. La pollution marine n'est pas une illusion même si on ne peut évaluer sa férocité. La superficie des mers est de 265 000km<sup>2</sup>, ce qui représente soit à peu près la surface terrestre du gabon. Le poids de la mer dans l'économie gabonaise est très important. Plus de 80% des marchandises s'échangent par la voie maritime. Les loisirs prennent progressivement une importance au Gabon, notamment avec l'ouverture des parcs Loango... rien qu'avec Libreville et Port -Gentil, c'est plus du

tiers de la population totale du Gabon qui vit le long du littoral. Les menaces qui pèsent sont multiples.

### **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004 –hors série-**

**Article de Eustache Mboumah en page 6**

### **GABON : QUELLE ACTION POUR SES MERS ET SES OCEANS ?**

Dans ce vaste bruit de la célébration internationale de l'environnement, on n'est en droit de s'interroger sur ce que prévoit le Gabon en matière de conservation de ses eaux marines et de son littoral. Les textes juridiques sont là. La loi 16 : 93 en son chapitre 1, article 7 et 8 envisage une telle protection. Tout comme le décret 1807 portant attribution de la marine marchande en ses articles 18, 42 permet théoriquement de poursuivre toute personne physique ou morale qui porterait atteinte à nos mers et océans.

**UNION + NUMERO 8552 du jeudi 1er juillet 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 4**

### **ATELIER SUR LA GESTION DES DONNEES OCEANOGRAPHIQUES**

**Susciter le partenariat entre les institutions utilisatrices de la mer et du littoral.**

L'intérêt était d'informer les participants sur les travaux et les stratégies développées par le Centre National des Données et de l'Information Océanographiques (CNDIO), sensibiliser les autorités et les partenaires au développement sur l'intérêt de la mise en œuvre des opérations de collecte, d'inventaire, de stockage et de diffusion des données et informations marines, de renforcer la participation de l'ensemble des partenaires au principe d'une planification intégrée.

**UNION + NUMERO 8552 du jeudi 1er juillet 2004**

**Article de Bona MASANU en page 7**

### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**L'ERTP en action à Nzeng-Ayong !**

L'entreprise de réfection des routes et des travaux publics s'emploie depuis au moins un mois à creuser des caniveaux sur l'axe principal allant de la mairie au rond-point ; l'ouvrage est appelé à favoriser un meilleur écoulement des eaux de pluie.

**UNION + NUMERO 8554 du samedi 3 et le dimanche 4 juillet 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 5**

### **ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE**

**Le code de l'environnement dispose désormais de textes d'application.**

Le Gabon, en suivant les recommandations de l'agenda de Rio, a mis en place, le 26 août 1993, son code de l'environnement relatif à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

L'étude d'impacts sur l'environnement est une évaluation des incidences directes et indirectes d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité et le cadre de vie des populations vivant dans la zone d'implantation du projet et d'autres zones adjacentes.

Sur le terrain le promoteur ou son mandataire est tenu de présenter aux populations en utilisant des moyens de communications simples, concrets et accessibles, organiser des consultations publiques dont la notification doit être faite par voie d'affichage ou par tout autre moyen audiovisuel, établir les procès verbaux des séances de consultations, selon le cas, par l'autorité locale ou par le ministère chargé de l'environnement.

Pour faire l'évaluation de l'impact sur l'environnement l'auditeur doit tenir compte du plan de gestion et de l'audit.

**UNION + NUMERO 8556 du mardi 6 juillet 2004**

**Article de Guy-R. MABICKA en page 4**

### **PREMIERE EDITION DU SALON DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP).**

Les grandes entreprises implantées au Gabon vont informer le public de leur évolution au cours de ces cinq dernières années. A l'exemple de Cim-Gabon qui devra expliquer aux visiteurs la courbe évolutive de l'entreprise depuis sa privatisation et sa reprise par les Norvégiens.

**UNION + NUMERO 8556 du mardi 6 juillet 2004**

**Article de AFP, Tunis en page 5**

### **SEMAINE DE L'EAU**

**Un programme et un fonds pour 15,6 milliards de dollars.**

Le Forum a permis de recentrer l'intérêt et la stratégie de la banque sur le milieu rural. Il s'agit de « l'initiative sur l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural », un programme de la BAD qui ambitionne de porter le taux d'accès à ces services en Afrique de 47% actuellement à 80% en 2015.

**UNION + NUMERO 8559 du vendredi 9 juillet 2004**

**Article de Davy AKOUMBOU-MA-LENTSA en page 3**



## **conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

L'initiative environnement du Nepad pour le développement de l'Afrique figurait au centre de la rencontre qui s'est tenue à Tripoli.

il s'agissait de la finalisation des projets de l'initiative environnementale du Nepad, de l'examen du projet de constitution révisée de la CMAE, l'examen du plan d'action stratégique intergouvernemental pour le développement des capacités et l'assistance technique qui intègre l'eau, l'assainissement et les établissements humains.

**UNION + NUMERO 8560 du samedi 10 et dimanche 11 juillet 2004**

**Article de M. A. en page 4**

### **EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION/ASSAINISSEMENT DES BASSINS VERSANTS DE Libreville**

**L'avant-projet détaillé pour Batavéa est prêt**

On tient sans doute là un début de solution aux problèmes récurrents d'écoulement des eaux pluviales et, à terme, d'épuration des effluents (eaux usées, de ruissellement ou superficielles évacuées par les égouts), sous la double pression démographique et d'une urbanisation pas toujours contrôlée. Choisi sur appel d'offres parmi une dizaine de concurrents, le groupement SETUDE (Société d'Etude Des Techniques de l'Urbanisme et de l'Environnement ; pour les études techniques sur l'ensemble des études de faisabilité et d'avant-projet détaillé)- SNGE (Société Nouvelle Générale d'Etudes ; pour le génie civil et les travaux publics) vient de rendre ses études au sujet du projet gouvernemental visant à l'assainissement des trois bassins versants prioritaires de Libreville (Batavéa, Sainte-Marie/Awondo et sainte Anna-Arambo ). Mais aussi concernant la zone industrielle d'Oloumi et cinq points noirs (à hauteur du palais de la Présidence de la République, sur la voie-express, à Atong-Abè et à Akébé-Poteaux).

**UNION + NUMERO 8569 du mercredi 21 juillet 2004**

**Article de Véronique NIANGUI en page 7**

### **LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE/COLLECTE DES ORDURES**

**Haro sur l'incinération des ordures**

La tendance actuelle dans certains quartiers de Libreville au Gabon à brûler les ordures ménagères à l'intérieur des bennes de la Sovog n'est pas sans danger.

En effet en cette période de saison sèche, certains riverains ont cru bon de lutter contre cet amas de déchets en les brûlant à l'intérieur ou à l'extérieur des bacs. Qu'ils soient en plastiques ou en métalliques. Or

les foyers ainsi allumés et la fumée qui s'en dégage polluent l'environnement et sont sources de *maladies*.

**UNION+ NUMERO 8570 du jeudi 22 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 4**

### **INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT**

**Le gouvernement inaugure des travaux d'intérêt public à Avéa et Atsibe-Ntsos.**

Le gouvernement a inauguré des travaux d'intérêt public dans les quartiers Avéa et Atsibe-Ntsos auxquels pourrait ne plus être accolé le qualificatif de sous-intégrés. Grâce au Prototypée (Projet Pilote De Travaux d'Infrastructures Communautaires et de Renforcement des Capacités), l'environnement y a fortement changé : Chaussée et trottoirs en pavés, caniveaux, voies piétonnes, petits ponts, assainissement et drainage des voiries.

**UNION+ NUMERO 8577 du 30 juillet 2004**

**Article de Guy-R. MABICKA en page 4**

### **TRAVAUX PUBLICS/RENFORCEMENT DU BOULEVARD DU BORD DE MER**

**Egide BOUDONO-SIMANGOYE sur le chantier**

Le ministre gabonais des travaux publics, de l'Équipement et de la Construction est allé s'enquérir de l'état d'avancement des travaux qui consistent à protéger la route moderne bitumée des eaux salées et du mouvement des vagues. l'ouvrage qui a été confié au groupe Sobeasogea-Satom, est à effectuer sur deux zones d'intervention avec donc pour souci de reconstruire le talus effondré par un remblai en sable soutenu, du côté de la mer, par un enrochement constitué de blocs latéritiques.

**UNION+ NUMERO 8577 du vendredi 30 juillet 2004**

**Article de Marc MALEKOU en page 8**

### **LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE**

**L'ARBAV sur le terrain**

Les membres de l'association des riverains de Batavéa et Akébé-Ville ont organisé une opération « retrouvons les manches ». Portée sur les fonds baptismaux en février 2004 l'ARBAV multiplie les actions sur le terrain, pour l'exécution de son programme d'activités. Elle a récemment organisé une opération de salubrité publique.

Munis de balais, râtaux, machettes, pelles et brouettes, ces Librevillois n'ont pas reculé devant les tas d'immondices et les touffes d'herbes qui ternissent la beauté de leurs quartiers. Bottes et

gantés, ils n'ont pas hésité à descendre dans les caniveaux pour les curer.

**UNION + NUMERO 8580 du mardi 3 août 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 6**

### **ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GESTION DES CATASTROPHES**

**Coordonner la prévention des catastrophes sur le plan national**

Cette formation qui a permis la mise en place d'une plate-forme de gestion des catastrophes, a présenté d'autres outils et méthodes de renforcement de la coordination a regroupé pendant deux jours plus d'une quarantaine de participants issus de différents départements ministériels, de la société civile, du secteur privé et d'autres intervenants ayant des rôles et des responsabilités clairs et bien définis en matière de coordination, de prévention et de gestion des catastrophes, dans les différents secteurs de la vie sociale.

**UNION + NUMERO 8585 du lundi 9 août 2004**

**Article de Augustine MOUMBOLO en page 15**

### **CONSEIL NATIONAL DES PARCS NATIONAUX/OGOUE-LOLO**

**Forte adhésion des populations rurales**

Après la mission de sensibilisation et d'explication sur la création du Parc National des monts Birogou et les activités y prévues effectuée, récemment, par le conservateur, Jean-Jacques TANGA, auprès des populations de la Ngounié, c'est au tour de l'Ogooué-Lolo, une province qui partage avec sa voisine précitée, le périmètre de ce domaine protégé situé au sud du Gabon, de recevoir la visite du conservateur.

**UNION + NUMERO 8586 du mardi 10 août 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 6**

### **ENVIRONNEMENT**

**Le commerce des reptiles s'intensifie**

Le constat fait par Traffic (Organisme du Réseau de Surveillance du Commerce des Espèces de faune et de flore sauvages) est édifiant.

Traffic a, pour mission principalement, de s'assurer que le commerce ne menace pas la conservation de la nature.

Au cours de la dernière décennie, le commerce international des reptiles n'a cessé de prendre de l'ampleur. Ainsi, plus de six millions de reptiles vivants appartenant à des espèces inscrites aux annexes 1 et 2 de la convention sur les espèces en voie d'extinction (cites) et ayant fait l'objet de transactions internationales entre 1990 et 2001, la grande majorité était destinée aux Etats-Unis 70% tandis que 17% allaient aux pays membres de l'Union européenne.

**UNION + NUMERO 8587 du mercredi 11 août 2004**

**Article de Fidèle AFANOU en page 8**

### **TRAFIC PORTUAIRE**

**LE PORT MOLE A L'ABANDON ?**

La dégradation de l'appontement servant aussi à l'embarquement et au débarquement des passagers ainsi qu'à décharger les marchandises fait redouter le pire chaque jour qui passe.

Vu l'état de dégradation de la plate-forme qui voit défiler, chaque semaine, des centaines, sinon des milliers de passagers, en partance pour l'Ogooué, le Fernand-Vaz ou Libreville.

Chaque saison des pluies, les mêmes plaintes reviennent sur l'inadaptation des structures de ce port avec les exigences de sécurité et de confort du transport maritime et fluvial.

**UNION+ NUMERO 8591 du jeudi 19 août 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 7**

### **ENVIRONNEMENT**

**LE BASSIN DU CONGO A L'HEURE DE LA GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES.**

Le bureau régional de l'Union Mondiale pour la Nature que dirige le Dr Daniel Ngantou, a lancé dans la sous-région le processus de gestion participative des ressources naturelles. Le concept permet d'éviter les conflits entre les parties prenantes. La gestion participative ou gestion multipartite est une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent le partage entre eux, d'une façon équitable, des fonctions, des droits et des responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné des ressources naturelles.

**UNION + NUMERO 8594 du lundi 23 août 2004**

**Article de Serge A. MOUSSADJI en page 5**

### **ENVIRONNEMENT/ ATELIER NATIONAL DE FORMATION**

**POUR PARER AUX MENACES PESANT SUR L'ENVIRONNEMENT.**

Le séminaire de formation a permis aux participants de s'initier aux techniques d'évaluation de l'état du milieu naturel et de renforcement de leurs capacités opérationnelles.

Organisé conjointement par le Ministère de l'Economie Forestière, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, l'Agence Internationale pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE), et le

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'atelier national de formation de formateurs sur l'évaluation environnementale intégrée et l'élaboration de rapport sur l'état de l'environnement avait un double objectif, de promouvoir la méthodologie analytique pour le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement, et d'assurer le renforcement des capacités opérationnelles nécessaires à la réalisation d'un état général de l'environnement.

**UNION+ NUMERO 8600 du lundi 30 août 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 3**

### **CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

#### **MECANISME D'ECHANGES : UN RESEAU DE CORRESPONDANTS NATIONAUX EN GESTATION.**

Créé par le secrétariat de la convention sur la biodiversité pour promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique dans les pays membres, le mécanisme du centre d'échanges va bientôt se doter d'un réseau de correspondants nationaux. Ce réseau aura pour mission d'étudier toutes questions relevant de la coopération technique et scientifique. Ce qui cadre avec les objectifs des parties prenantes au projet qui avaient réitéré la nécessité de renforcer le rôle des correspondants nationaux.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Martial AGONDOGO en page 2**

**Avis de recherche, Mers et Océans : morts ou vivants**

#### **La protection de l'environnement marin et côtier**

Le Gabon a ratifié un certain nombre de traités et conventions internationales sur la préservation de l'environnement marin et côtier, et la mise en place de ces instruments est en cours selon les réalités locales et en fonction des ressources financières disponibles.

Cette mise en œuvre évolue dans un contexte particulier, qui est celui de la perception du « concept environnement marin et côtier ».

Des difficultés subsistent cependant, qui bloquent le processus de mise en œuvre de ces différents instruments internationaux dans notre pays le Gabon. On peut citer pour cela le problème financier récurrent qui peut freiner la mise en œuvre desdits traités, l'insuffisance dans l'appui technique des secrétariats des conventions ciblées et de leurs institutions financières, le manque de programmes de renforcement des capacités opérationnelles et le manque de points focaux afin d'animer ces conventions.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Nicolas Mensah Zekpa /Omer Ntougou/Hamidou Okaba**

#### **LA MISE EN ŒUVRE DES PARCS NATIONAUX**

#### **Le financement du développement durable : un enjeu au développement du réseau gabonais des parcs nationaux**

Dès la fin du sommet sur le développement durable à Rio en 1992, les Etats ont affirmé que la résolution des questions planétaires d'environnement et de développement, exigeaient des efforts financiers spéciaux, pour l'intérêt commun de tous les pays du monde. Or, les pays en développement (PED) doivent prioritairement mobiliser leurs ressources financières en faveur de leur croissance économique, leur développement social et l'élimination de la pauvreté. Dans un souci de répartition équitable des efforts de financement du développement durable, les pays riches convenaient donc d'aider les PED à se doter de moyens financiers et technologiques efficaces pour répondre à leurs priorités de développement durable. Parallèlement, de nouvelles ressources financières devaient être trouvées pour financer, dans les pays riches et à l'échelle internationale, le surcoût du développement durable.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Olivier (WCS Gabon) en page 5**

#### **Sauvetage spectaculaire d'un bébé éléphant et sa mère, tombés dans une fosse à la Lopé**

C'était la fin d'un après midi, le soleil se couchait derrière le Mont Brazza ; de la radio de Bryant un message grisonnant parvenait, racontant les misères d'un bébé éléphant et de sa mère. Tous les deux coincés dans un trou d'au moins deux mètres cinquante de diamètre et de deux mètres de profondeurs. La fosse était pleine de boue recouvrant presque entièrement le bébé. C'est avec beaucoup de courage que cet exploit fut réalisé, en effet il a fallu distraire la mère afin de ne pas causer d'accident ; l'équipe du WCS aidé d'une pelleuse, le chauffeur dégagea un espace plat lui permettant de mieux effectuer l'opération de sauvetage, il creusa un trou et avança dans la fosse. La route dégagée, la mère tenta de sortir en posant ses deux pattes avant sur le rempart. Mais elle n'avait pas suffisamment d'énergie pour sortir les deux pattes arrières, de son côté le bébé éléphant cherchait à se libérer en se frayant un passage entre le mur de la fosse et le dos de sa mère qui lui servait d'appui.

Fatiguée, mais encouragée par les efforts de son fils, la mère fournit un dernier effort et sortit du piège, la mère hors de danger se fut le tour du petit de tenter de s'extraire du trou, mais il n'y arrivait pas malgré ses efforts. L'équipe désigna deux personnes pour descendre dans la fosse et aider le bébé éléphant, ils parvinrent au prix d'un effort considérable, à hisser l'éléphanteau hors du trou ; et l'exploit fut réalisé.

**Article de Aristide Obam en page 7**

**PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES  
ÉCOLOGIQUES DANS LES MECANISMES  
JURIDIQUES ET ECONOMIQUES**

**Quand la qualité s'expose à la quantification**

L'économie appliquée à la préservation de la qualité de l'environnement s'émancipe quelque peu des rails traditionnels de l'économie classique en formulant, comme hypothèse critique du qualitatif cardinal, qu'il est possible de quantifier ce qui, d'ordinaire, relève du qualitatif : la biodiversité, l'environnement. Des lors, les champs juridique et économique internationaux se sont adaptés à la complexification de ces problématiques, de façon à permettre à la société de valoriser l'environnement. Le Gabon, au regard de l'attention actuellement accordée à l'environnement, devra également appliquer ces nouveaux principes. Trois instruments semblent de ce point de vue, susciter le débat : le principe de précaution, la fiscalité environnementale et le principe « pollueur-payeur.

**CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Chimène Michèle Milendji Koumba en page 10**

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Inégalités écologiques et inégalités sociales**

« Inégalité écologique » désigne en général une différence de situation entre des individus ou des groupes sociaux ; qui apprécie non seulement au regard de considérations "écologiques" au sens strict ( pollutions, hygiène publique, milieux naturels), mais aussi en termes d'espace vital, de ressources renouvelables accessibles, de qualité des établissements humains, de conditions de vie, de paysage ; que l'on considère comme contraire aux droits ou au respect de la personne humaine, et de surcroît susceptible d'engendrer des déséquilibres préjudiciables au bon fonctionnement de la collectivité.

Les inégalités environnementales socialement dommageables vont généralement de paire avec d'autres inégalités sociales. Il est aussi par exemple très fréquent que le chômage ou des conditions de travail déplorables convergent avec un environnement défavorable ou très défavorable dans l'habitat, et / ou des conditions de déplacement du même ordre. Non seulement les pauvres sont privés d'aménités individuelles, mais leur accès aux biens collectifs et communs est raréfié. En particulier, la répartition ou le traitement des effets externes (nuisances, risques naturel et industriels...) est d'autant plus inégale que le poids des acteurs l'est aussi dans la négociation implicite dont ils font l'objet.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**FORMATION ET RENFORCEMENT DES  
CAPACITES**

**EDUCATION, INFORMATION ET  
COMMUNICATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

L'éducation sous toutes ses formes ( y compris la sensibilisation du public et la formation) est un outil indispensable pour progresser sur la voie du développement durable. L'éducation est outre un droit fondamental de la personne comme mentionne l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme. Scolariser tous les enfants de la planète dans l'enseignement primaire est un des sept objectifs au service du développement international qui guide les nations unies, la banque mondiale, le Fonds Monétaire International et l'organisation de la coopération et du développement économique. Faire évaluer les pratiques et les cultures dans le sens du développement durable requiert la mobilisation de tous. Les systèmes éducatifs évoluant lentement, faire appel à la communication et les divers supports d'information devrait permettre de mobiliser plus largement les citoyens, du plus jeune au plus âgé, les acteurs et parties prenantes.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Tanguy Zue Obame/ Hega Martin Fridolin en page 12**

**IMPLICATION DES JEUNES DANS LA  
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Africa Environment Outlook for youth**

AEO for youth,(Africa Environment for youth(Avenir de l'Environnement en Afrique pour les jeunes) est un projet initié par la conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) réunit à Kampala en Ouganda en juillet 2002. il concerne la rédaction par les jeunes d'un rapport complet sur l'état et évolution de l'Environnement en Afrique, sur le modèle du rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO) réalisé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Le PNUE, le principal promoteur du projet considère en effet, qu'en Afrique, les jeunes, qui pourtant représentent plus de 50% de la population et dont les activités ont des répercussions considérables sur l'environnement, ne sont pas toujours impliqués dans la définition des politiques et la prise des décisions.

En outre, la protection de l'environnement étant un concept relativement nouveau pour nos pays, les jeunes n'ont souvent aucune connaissance sur les questions écologiques.

## **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Jean Mayombo en page 14**

### **JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT**

L'Association pour la Connaissance et la Protection de l'Environnement (ACPE) Ibonga. **La Semaine environnementale organisée par Ibonga à Gamba**

Organisé une campagne de sensibilisation environnementale à Gamba à l'occasion de la célébration par la communauté internationale de la journée mondiale consacrée à l'Environnement. Les manifestations, qui ont bénéficié du soutien matériel et financier du WWF et de l'appui de plusieurs autres partenaires de la conservation tels que l'Ambassade des Etats-Unis, le corps de la paix, le programme Sectoriel de Valorisation des Aires Protégées (PSVAP), la Smithsonian Institution et le WCS, se sont déroulées du 02 au 06 juin 2004.

**UNION + NUMERO 8603 du jeudi 2 septembre 2004**

**Article de Guillaume CHOUKOU en page 4**

### **ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE**

**La Fleema invite les entreprises énergétiques à une plus franche collaboration en matière de pollution.**

Les membres de la Fédération Libre des Entreprises Energétiques Minières et Assimilées (FLEEMA), après une assemblée générale à Libreville, étaient dernièrement sur les sites de Moanda et Mounana et pour s'entretenir avec les responsables administratifs et économiques locaux, des problèmes environnementaux. Les journées d'études axées sur les problèmes environnementaux ont été organisées, ce qui a permis aux syndiqués de Libreville et aux populations des villes minières de s'imprégner de l'impérieuse nécessité de la préservation de leur environnement, malgré la cessation de l'exploitation de l'uranium depuis quelques années à Mounana, et du manganèse à Moanda.

**UNION+ NUMERO 8613 du mardi 14 septembre 2004**

**Article de Martial IDOUNDOU en page 5**

### **LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE**

#### **Curage de la rivière Arambo**

Les travaux sont entrepris par le ministère de l'Environnement, avec le concours du génie militaire. Ceci pour permettre l'écoulement des eaux de la rivière Arambo, au quartier Plaine-Orety, et sécuriser son bassin versant. Comme la majorité des cours d'eaux de Libreville, la capitale gabonaise, l'Arambo a été transformée en décharge publique. L'une des missions du ministère de l'Environnement est d'assurer l'équilibre des milieux, pour contribuer au bien-être des populations. Le curage d'Arambo a été choisi comme opération pilote à l'occasion de la journée Mondiale de l'Environnement, le 5 juin dernier.

**UNION +NUMERO 8618 du lundi 20 septembre 2004**

**Article du Dr Julien MOMBE NGUEMA en page 4**

### **ENVIRONNEMENT**

**Protection du boulevard du bord de mer contre l'érosion marine : Eviter le principe des dominos.**

Le segment de côte qui longe le boulevard du bord de mer à Libreville subit une érosion assez vive par endroits, dont la cause profonde et non la seule, reste l'interception par promontoire et l'épi de l'hôtel Dialogue de la quasi-totalité du transit littoral qui s'effectue sur la côte le sens Sablière-Owendo, Nord-Sud.

Le fait que la plage au sud de l'hôtel Dialogue ne soit plus alimentée convenablement en sédiments a abouti à un démaigrissement chronique de toute la plage et concomitamment un engraissement de la plage au nord de l'hôtel Dialogue suivi d'une progradation du trait de côte, ce processus a par ailleurs contribué largement à rendre les vagues plus agressives et plus destructrices le long du boulevard en particulier en période de marées hautes qui, semble-t-il, a toujours été protégé par les enrochements.

**UNION + NUMERO 8629 du samedi 2 et dimanche 3 octobre 2004**

**Article de Jonas MOULENDA en page 4**

### **JOURNEE MONDIALE DE LA MER**

#### **Un accent particulier sur la sûreté maritime**

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) a retenu comme thème cette année « plein feux sur la sûreté maritime ».

en prélude à cet évènement, le ministre de la marine marchande et des équipements portuaires, Alice LAMOU a, à la faveur d'un discours radio télévisé, expliqué les efforts consentis par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour l'édification d'un secteur maritime encore plus performant, dans un contexte d'économie mondialisée ou les transports maritimes nationaux et internationaux et les ports occupent une place de choix dans les échanges de biens et de services entre les peuples

**LE JOURNAL N°37 du lundi 18 octobre 2004**

**Article de Repe KABAMBA en page 1 et 15**

### **GABON/ REALISATION DOUANIERES**

#### **Le FMI a mis la barre trop haute en 2004**

Le net recul de l'import/export tout au long de l'année en cours fait planer le doute sur la capacité des douanes gabonaises à réaliser, en

2004, le plancher des recettes de 220 milliards de francs, impose par le Fonds Monétaire International (FMI).

Pendant un demi-siècle, la pierre angulaire de l'économie gabonaise a été constituée par le pétrole qui a représenté, des décennies durant, près de la moitié du Produit Intérieur Brut (PIB), environ 80% des exportations gabonaises et participe à plus de 55% à la formation du budget de l'Etat. Aujourd'hui ces proportions ont été revues à la baisse au point que la part des recettes pétrolières dans le budget 2004 est inférieure à celle des recettes hors pétrole. La raison principale de cet essoufflement de l'or noir : la chute vertigineuse de la production gabonaise, qui est passée de 18 millions de tonnes en 1995 à un peu plus de 12 millions en 2002, pour ensuite se stabiliser autour de 13 millions de tonnes cette année. Le déclin de produit a poussé les autorités gabonaises à donner désormais un coup d'accélérateur au secteur hors pétrole pour éviter le marasme économique au Gabon. Dans cette perspective, elles ont décidé de faire des douanes gabonaises la nouvelle poule aux œufs d'or de l'économie nationale, conseillées aussi par le Fonds Monétaire International (FMI). Jusqu'à ce jour les plus grosses réalisations douanières au Gabon proviennent de l'exportation des grumes. Or, les statistiques indiquent que le volume de l'okoumé et des bois divers traités au niveau du port d'Owendo, principal poste douanier du Gabon, a périclité de 174.000m<sup>3</sup> en 2001 à...quelque 70.000m<sup>3</sup> au premier semestre 2004, soit un manque de 60% ! Cette baisse effrayante s'explique à la fois par les difficultés de gestion et de management dans lesquelles est vautreée de façon récurrente la société nationale des bois du Gabon (SNBG), négociant officiel de l'or vert au Gabon, le développement progressif d'une industrie locale de transformation du bois... et la concurrence des pays voisins (Congo-Brazzaville, Cameroun, Guinée Equatoriale) ou les importateurs de grumes auraient moins à payer qu'au Gabon, grâce à un taux de taxation à l'exportation plus intéressant : 9% dans les deux premiers pays cités et 8% au pays d'OBIANG NGUEMA MBASOGO, contre 17% au Gabon.

**UNION+ NUMERO 8648 du lundi 25 octobre 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 5**

#### **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT**

##### **Vulnérabilité dans les espaces lagunaires**

Le Dr MOUNGANGA, géomorphologue des littoraux et responsable du Centre National des Données et de l'Information Océanographique, propose la mise en place d'un système de contrôle de la dynamique naturelle, accentuée par l'action de l'homme.

Pour le Dr MOUNGANGA, les lagunes gabonaises doivent leur existence, en grande partie, à l'abondance de la sédimentation sableuse. Ces matériaux sont apportés sur la côte par les courants marins. Ces derniers ont favorisé une série de dépôts ayant, pour certains, entraîné le contournement à 90 degrés, du débouché des rivières, et pour d'autres à l'emprisonnement des plans d'eau dans le continent,

laissant apparaître, en fonction des saisons, une zone estuarienne plus ou moins importante. ce sont des zones très sensibles aux fluctuations, même mineures, de l'hydrodynamisme continental et marin, et du climat.

**UNION+ NUMERO 8655 du mercredi 3 novembre 2004**

**Article de J.N.E. en page 5**

#### **ENVIRONNEMENT**

##### **LA CEMAC OU COMMENT SAUVER LA COUCHE D'OZONE**

Les experts en ouverture pour finaliser un document porteur d'espoirs

Les travaux des experts de la première réunion ad hoc des ministres de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) a eu lieu le 2 novembre 2004 à l'auditorium du ministère de l'Economie forestière. Les experts ont eu la lourde mission d'atteindre les objectifs escomptés, qui consistaient à soumettre, au segment ministériel, un document fiable traduisant la volonté commune des Etats de la sous-région de participer au processus initié par les nations unies pour freiner la dégradation et restaurer la couche d'ozone. Il est vrai que la conception d'une plate-forme réglementaire commune aux Etats membres de la CEMAC devient une exigence incontournable, alors que l'échéancier de l'élimination totale des substances appauvrissant la couche d'ozone est fixé à l'an 2010.

**UNION+ NUMERO 8662 du jeudi 11 novembre 2004**

**Article de Josué MVE-MBA en page 4**

##### **MALGRE DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN FAVEUR D'UNE GESTION SAINE DES RESSOURCES NATURELLES**

##### **Le braconnage prend de l'ampleur dans les parcs nationaux**

A Loango et Moukalaba-Doudou, dans les provinces de L'Ogooué-Maritime et de la Nyanga, la chasse aux animaux sauvages est devenue de plus en plus intense ces derniers temps.

De nouvelles stratégies de lutte anti-braconnage sont pourtant régulièrement déployées par les pouvoirs publics à coup de millions, pour emmener bon nombre de gabonais qui ne savent pas encore ni ce qu'est la nature, ni comment et pourquoi la protéger et la gérer sainement, à prendre conscience des grands enjeux de la défense de l'environnement. Il faut croire que la route est encore longue, au regard des importantes quantités de gibiers tués abusivement dans nos forêts, pire dans les zones protégées et les réserves. Cette situation tend aujourd'hui à

devenir une préoccupation majeure. En effet il ne se passe un jour sans que les écogardes et les agents des eaux et forêts ne réalisent des importantes saisies de gibier sauvagement abattu, malgré les efforts de sensibilisation des défenseurs de l'environnement sur l'ensemble territoire gabonais.

**UNION+ NUMERO du vendredi 19 novembre 2004**  
**Article de S.A.M. en page 6**

### **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **Quelques hectolitres de pétrole maculent les plages mayésiennes**

Provenant d'une source encore inconnue, cette pollution aux hydrocarbures met en danger une partie de la faune et de la flore locales. Au grand dam des amis de la nature.

Le sable des plages de la Nyanga se couvre, par endroit, d'une fine pellicule de pétrole et de ses dérivés. Fruits d'une société désormais tournée vers la consommation à outrance. Mais qui oublie, hélas un peu trop souvent, l'impérieuse obligation de la gestion de ses produits. Les défenseurs de la nature gabonaise, principalement « Aventures Sans Frontières » (ASF), ont récemment présenté des rapports faisant état, à certains endroits du littoral de la province de la Nyanga, de rejets bruts d'hydrocarbures. Les plus importantes traces de cette pollution se trouvent près de Panga et dans la périphérie de Mayumba, au nord de son parc national proche de la frontière avec le Congo.

**UNION+ NUMERO 8675 du vendredi 26 novembre 2004**

**Article de J.N.E. en page 5**

#### **FIN DU SEMINAIRE SUR LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA SURETE RADIOLOGIE DES SOURCES DE RAYONNEMENTS IONISANTS AU GABON**

#### **Mieux cerner la place de la radioproduction dans les mines, la médecine et l'industrie.**

Les travaux ont permis de mettre en lumière les éléments susceptibles de renforcer le processus de mise en place de l'infrastructure réglementaire.

Ce séminaire, organisé par le ministère des Mines, de l'Energie, du Pétrole et des ressources hydrauliques, en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), avait pour but de : présenter le cadre réglementaire de la sûreté radiologique des sources, informer et sensibiliser les utilisateurs des sources de la nécessité de se conformer à la législation en vigueur afin d'éviter des accidents regrettables, présenter le CNPPRI ( Centre National de Prévention et de Protection Contre les Rayonnements Ionisants), organe technique en charge de la mise en application de ce cadre.

**UNION+ NUMERO 8676 du samedi 27 et dimanche 28 novembre 2004**

**Article de Véronique NIANGUI en page 6**

### **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **CimGabon vole au secours de l'IHPA**

Ces deux structures ont noué un partenariat pour l'incinération des déchets biomédicaux issus de la récente campagne nationale de vaccination contre la rougeole.

Cette opération qui s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national a généré d'importants déchets biomédicaux à la dangerosité avérée pour la santé humaine, au cas où leur destruction ne serait pas faite dans les règles de l'art. l'une des solutions consiste à les détruire par incinération dans des fourneaux, selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

**UNION+ NUMERO 8682 du samedi 4 et dimanche 5 décembre 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

#### **ENVIRONNEMENT/AIRES PROTEGEES D'AFRIQUE CENTRALE**

#### **Vers une politique de conservation plus hardie.**

Un atelier national du Réseau des aires protégées d'Afrique centrale (Rapac) s'est tenu dans l'auditorium du ministère de l'Economie forestière ; Grâce à leur bonne connaissance des dossiers, de leur disponibilité et de leur expertise avérée, les participants ont créé les conditions nécessaires à l'élaboration et à la conduite d'une politique réfléchie et hardie de conservation et gestion durable des parcs nationaux du Gabon.

Parmi les conclusions pertinentes figurent : l'établissement d'une liste de critères objectifs, désormais identifiés pour l'admission des aires protégées ; l'inscription des parcs nationaux suivants au sein du Rapac : Akanda, Loango, Minkébé, Moukalaba-Doudou, Mayumba, Plateaux batéké et Pongara qui rejoignent ainsi le parc de la Lopé, ce qui représente près des ¾ des parcs du réseau national ; le renforcement des actions prioritaires nationales du plan de convergence de la Comifac (commission des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale), en ce qui concerne la conservation et la valorisation des aires protégées.

**UNION+ NUMERO 8687 du vendredi 10 décembre 2004**

**Article de J.N.E. en page 4**

#### **DEVANT LA NECESSITE DE PROTEGER LA COUCHE D'OZONE**

### ***Le Gabon décide d'instaurer dès janvier 2005 des quotas à l'importation des SAO.***

Le Gabon entend ainsi être en phase avec le « Protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone » qui impose l'élimination progressive de toutes les substances appauvrissant la couche d'ozone d'ici 2010. Ainsi le gouvernement gabonais a décidé d'instaurer, dès janvier 2005, des quotas à l'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). L'annonce a été faite par le ministre de l'Environnement chargé de la protection de la nature, Emile DOUMBA, au cours d'une réunion d'information et de sensibilisation sur l'application du programme ozone au Gabon. C'est dans le souci d'appliquer les accords internationaux relatifs à la protection de la couche d'ozone que cette décision a été prise par le gouvernement gabonais.

### ***LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004***

#### ***Article de Solange NGOUESSONO en page 3***

#### ***Marée noire dans le sud du parc national de Mayumba***

Un flot de pétrole d'origine inconnue s'est écoulé, il y a quelques mois, sur le littoral entre les parcs nationaux de Mayumba au Gabon et Conkouati au Congo.

Bien qu'on soit encore dans le flou total quant à l'origine de cette marée noire, on peut néanmoins relever que le pétrole frais a d'abord été découvert le 21 août dernier près de la pointe Tchjambia. D'allure brute, il avait tout d'un pétrole émanant d'une nappe récemment découverte. La mission CNPN/WCS a parcouru la côte en direction du sud.

Elle s'est rendue compte, d'une part, de ce que les traces de pétrole étaient plus ou moins continus jusqu'à la frontière du Congo, et d'autre part, de ce que plus on s'enfonçait vers le sud, plus la quantité devenait importante. Opérant à pied, la mission d'évaluation s'est arrêtée le 24 août 2004 pour passer le relais à une autre qui allait explorer en voiture la côte dans sa partie nord. De toutes les inspections menées, il ressort globalement que la quantité de pétrole était plus importante à la frontière du Congo, qu'aucune trace de mortalité de la faune sauvage n'a été signalée bien que de nombreux crabes fantômes (*Ocypodes quadratus*) ont été trouvés partiellement tâchés par le pétrole.

### ***LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004***

#### ***Article de Omer NTOUGOU en page 4***

#### ***Mise en œuvre des parcs nationaux***

#### ***Le plan d'affaires : un outil d'administration et de gestion durable du réseau des parcs nationaux.***

Censé permettre aussi bien à la communauté financière internationale et nationale de cerner les orientations stratégiques des aires protégées du Gabon, qu'aux différentes administrations d'éviter l'improvisation, ce

document d'une importance capitale fait actuellement l'objet d'une intense réflexion menée, entre autres, par Nicolas MENSAH ZEKPA, du ministère de l'Economie et des Finances, Omer NTOUGOU du CNPN, Brigitte Carr-Dirrick du WWF et Matthieu HATCHWELL de WCS.

Le plan d'affaires qui est entrain d'être développé par le Conseil national des parcs nationaux, avec l'appui technique de WWF, WCS et l'Union européenne, concerne la mise en opération de l'ensemble du réseau de parcs nationaux. Menés par une commission plan d'affaires, ces travaux sont dirigés par Nicolas Mensah Zekpa, conseiller économique du ministre de l'Economie et des Finances. La commission comprend également Omer Ntougou du conseil national des parcs nationaux, Sylvain Momoadjambo, directeur de la programmation des investissements au ministère de la Planification, Charles Mbourou, conseiller du Premier ministre, Christian Mbina, représentant du collectif des ONGs national, Wolf Ekkiehard Waitkuwait du programme sectoriel de valorisation des aires protégées de l'Union européenne, ainsi que Brigitte Carr-Dirrick du WWF et Matthieu Hatchwell de WCS. Les derniers cités étant des experts internationaux, ils ont le lourd avantage d'avoir déjà travaillé pour le développement de plan d'affaires dans d'autres pays, y compris ceux de sphère francophone tels que Madagascar.

### ***LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004***

#### ***Article de Boo MAISELS en page 5***

#### ***MONITORING BIOLOGIQUE***

#### ***Nets progrès dans la connaissance sur les mouvements des éléphants.***

Grâce à un partenariat « Save the elephant », WCS/WWF, une équipe dirigée par le Dr Steve Blake collecte actuellement toutes les données sur les déplacements des pachydermes dans les parcs nationaux de Lopé et Ivindo, au moyen de colliers émetteurs.

Durant les cinq dernières années, en collaboration avec les gouvernements du Gabon, de la Centrafrique et du Congo les experts ont posé des colliers sur pas moins de 24 éléphants. Au moyen de ces instruments, il est aujourd'hui possible de connaître leur position exacte plusieurs fois par journée, de jour comme de nuit. Les organisations qui collaborent à ce programme en faveur des éléphants de forêt sont « Save the elephant », une organisation charitable basée au Kenya, qui a fourni plusieurs colliers, WCS qui a apporté l'expertise technique, et WWF qui a également mis ses compétences à disposition. Ce programme est coordonné et planifié par le Dr Steve Blake, par ailleurs coordonnateur du programme de conservation des éléphants de forêt mis en place par WCS.



**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Roger François AZIZET en page 8**

**Gestion participative des ressources naturelles**

**« OPERATION LOANGO » ENTRE SENSIBILISATION ET LUTTE ANTI-BRACONNAGE**

Opération à Iguéla dans le parc national de Loango, le projet conduit par Wildlife Conservation Society et la Société de Conservation et de Développement s'efforce d'éveiller les consciences des populations sur les enjeux de la conservation tout en mettant l'accent sur la surveillance et la protection de la ressource. Gérer un parc de manière efficace demande non seulement une bonne connaissance et compréhension certaine du fonctionnement des écosystèmes mais aussi une connaissance de l'impact que l'homme peut avoir sur l'ensemble de l'aire protégée. Mais tout cela ne peut se faire qu'avec la participation de tous les acteurs intervenant dans le processus de gestion de ressources naturelles c'est-à-dire en intégrant les pouvoirs publics, les opérateurs économiques et les populations locales.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Charles KOME en page 10**

**SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

**Etat des lieux et perspectives**

Lancé en avril 2000, ce programme qui commence à porter ses fruits s'est fixé des objectifs précis d'ici à son terme en 2010

Le corps de la paix, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Economie forestière ainsi que les ONGs environnementales nationales et internationales, a organisé un atelier de concertation pour évaluer l'impact de son projet d'éducation environnementale au Gabon, lancé depuis avril 2000. cette concertation a permis d'examiner l'impact du projet à ce stade de sa réalisation, et d'apporter des aménagements permettant de répondre au mieux aux besoins de développement du gouvernement gabonais en ce qui concerne l'éducation environnementale, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés rurales.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Clair MBOUROU en page 11**

**MISE EN ŒUVRE DES PARCS NATIONAUX**

**Un puits d'opportunités pour les populations locales**

Si la création d'un réseau de 13 parcs nationaux suscite des interrogations dans les villages installés en périphérie de ces aires, il n'en demeure pas moins que c'est là une occasion à saisir pour les uns et pour les autres. La mise en route des parcs nationaux suscite des attentes et interrogations légitimes de la part des populations habitant la périphérie de ces aires protégées. Quelles sont ces attentes ? Quelles réponses peut-on apporter ? Ce sont là, les deux interrogations qui constituent le fil conducteur du présent développement.

Le processus de mise en œuvre des parcs nationaux, dans ses aspects politiques et stratégiques, intègre les populations locales. En effet, pour que les parcs nationaux soient des entités vivantes, équilibrées et durables, il faut s'assurer que les populations locales adhèrent aux principes et stratégies de conservation et donc de valorisation des ressources naturelles. Pour ce faire, les personnes en charge de la mise en œuvre de ce projet même les différents intervenants de la filière doivent tenir compte des attentes des populations locales.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Emmanuel ASSOUMOU-AKUE en page 11**

**DELIMITATION PHYSIQUE DES PARCS NATIONAUX**

**Une approche participative**

Au regard des intérêts contradictoires qui se manifestent dans les zones périphériques de ces aires protégées, le Conseil national des parcs nationaux a choisi d'associer l'ensemble des parties prenantes au processus de matérialisation des limites.

Les décrets créant les 13 parcs nationaux leur ont conféré des limites cartographiques correspondants à des coordonnées géographiques qui, sont en réalité des repères théoriques. C'est pourquoi, dans la perspective d'une délimitation physique, il a été jugé nécessaire de procéder à la précision, avant matérialisation de ces repères sur le terrain. Cette démarche ne va pas sans un certain nombre de difficultés liées à la diversité des intérêts en jeu dans une aussi vaste et importante opération de classification des terres. C'est pour faire face à ces difficultés et prévenir d'éventuels conflits, que la Commission de délimitation des parcs nationaux (CDPN), chargée de fixer les limites physiques des parcs, a opté pour une approche participative faisant intervenir toutes les parties prenantes dans le processus de marquage physique des limites des parcs.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Hugues POITEVIN en page 13**

**Campagne culturelle de sensibilisation en périphérie des parcs nationaux**

Initié par le CNPN, financé, réalisé et organisé par le WCS épaulé par l'Association Nature et Culture Ebando avec la participation de Pierre Claver Akendengue et Annie Flore Batchiellily, un tour du Gabon est en cours. Il s'agit d'emmener la richesse culturelle au contact de la richesse biologique. Du 9 août au 2 septembre 2004, 3 véhicules et 15 personnes viennent d'en réaliser la première partie qui les aura conduite à travers les villages pygmées Babongo, Simbas et Okandè de la Lopé. Pierre Akendengue, Directeur artistique de la tournée a su prêter une oreille attentive aux dits, sons et coutumes pratiqués par les personnes rencontrées. Le tout a été filmé par les spécialistes du WCS afin d'en faire un produit audio-visuel.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Hervé NDONG ALLOGHO en page 14**

**COHABITATION EXPLOITATION  
MINIERE/CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE**

**Vers l'adoption de normes consensuelles ?**

Au terme d'une séance de travail tenue dernièrement au siège du Conseil national des parcs nationaux, la société Southernera Ressources Limited Gabon a été sommée de réaliser une étude d'impact environnementale avant de poursuivre ses activités dans les Monts de Cristal. L'exploitation minière doit être subordonnée à l'application des normes environnementales. De plus, il est urgent de définir un cahier de charge provisoire ; il a été recommandé aux responsables de la société Southernera de faire parvenir un programme de travail avant chaque intervention. Il est demandé aussi aux responsables la réalisation d'une étude d'impact environnementale avant et après l'exploitation minière.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Olivier S. G. PAUWELS en page 14**

**FORMATION DES PERSONNELS SPECIALISES**

**Première cuvée d'écogardes et écouguides au Gabon : une étape majeure dans le développement des parcs nationaux**

La création récente des 13 Parcs Nationaux du Gabon par S.E. Le Président Omar BONGO ONDIMBA permettra à terme la création d'emplois pour de nombreuses personnes dans tout le pays, parmi lesquelles les futurs écogardes chargés de la surveillance des parcs et de la lutte anti-braconnage. Or, jusqu'à ce jour, aucune filière d'enseignement spécifique

n'existait au Gabon pour cette profession. Avec l'appui de la Fondation Moore basée aux Etats-Unis, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et Wilde Conservation Society(WCS) ont pu aider l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts(ENEF) à combler cette lacune et à mettre en place des formations pour les écogardes et autres techniciens spécialisés.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de René Hilaire ADIAHENO**

**DEVELOPPEMENT DURABLE/RESEAU DES PARCS NATIONAUX**

**Johannesburg, 2 ans plus loin**

26 mois après l'annonce historique du président de la République faisant état, dans la capitale économique sud-africaine de la classification de 10,6% du territoire national en parcs nationaux et 20 mois après la désignation du premier responsable de l'entité chargée de l'administration de ce réseau, où en est concrètement ce projet ? Panorama d'une mission exaltante et semée d'embûches.

Les parcs nationaux ont été créés par décret présidentiel et placés sous la responsabilité d'une nouvelle entité, le « Conseil National des Parcs Nationaux », un organe interministériel dont la mission principale est d'assurer la coordination des interventions dans les différents sites.

Nommé le 13 janvier 2003, le Secrétaire permanent du Conseil national des parcs nationaux s'est tout d'abord attelé à constituer une équipe légère, censée appuyer dans la mise en œuvre de ce projet. On a ainsi noté les arrivées de Omer Ntougou, un spécialiste en évaluation de projets rompu aux questions liées à la gestion de la biodiversité et au suivi des activités de conservation, et de Franck Ndjimbi, un journaliste réputé pour son tempérament bien trempé. Ainsi, au cours de l'année écoulée, le CNPN a produit les outils de gestion suivants : une vision stratégique, une stratégie de communication et un plan opérationnel pour l'année 2004, pour pouvoir, avec l'aide de ses partenaires, remplir pleinement sa mission, le CNPN vise maintenant à définir ses principales stratégies et orientations de gestion pendant la période 2005-2009 afin de disposer d'un fondement solide pour l'organisation du réseau.

## **PECHE ET AQUACULTURE**

**UNION + NUMERO 8527 Du mercredi 2 juin 2004**

**Article de J.N.E. en page 5**

### **RESSOURCES HALIEUTIQUES**

Préoccupations pour les poissons d'eaux profondes de la côte ouest de l'Afrique.

Le contrôle des espèces sera mené dans une zone de l'atlantique partant de la pointe nord du Maroc pour finir à la frontière de l'Angola et de la République Démocratique du Congo.

**UNION+ NUMERO 8570 du jeudi 22 juillet 2004**

**Article de AFP (Sorrente-Italie)**

### **COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE**

**Les pays chasseurs taxés de brutalité, la création d'un sanctuaire rejetée.**

La Nouvelle-Zélande a fait voter une motion reprochant aux chasseurs leurs méthodes « trop brutales ». Aucune sanction n'a été décidée contre l'association, le Fonds International pour le bien-être des animaux (IFAW). Le projet de sanctuaire baleinier dans le pacifique sud, qui figurait à l'ordre du jour de la 56<sup>ème</sup> réunion, a par ailleurs raté la majorité des trois quarts nécessaire à sa création, obtenant 26 voix pour et 21 contre

**Article de J. N. E. en page 6**

### **COOPERATION GABON-JAPON EN MATIERE DE PECHE ET D'AQUACULTURE**

**Lambaréné : lancement des travaux de construction du centre communautaire des pêches artisanales**

d'un coût de 3 910 000 000 de F CFA, les travaux s'effectueront en deux phases, pour une durée de 16 mois et l'infrastructure sera livrée courant juin 2005. Il contribuera notamment à offrir un produit de qualité aux populations, assurer la formation des pêcheurs et des commerçants sur la conservation et la valorisation des produits de la pêche, permettre l'augmentation de la pêche artisanale, contribuer à la réduction des pertes après capture et à l'organisation des acteurs du secteur.

**UNION+ NUMERO 8588 du jeudi 12 août 2004**

**Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 4**

### **LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DES PECHEES ARTASANALES DE LAMBARENE**

**Un investissement de près de 4 milliards de F CFA**

Le projet permettra au gouvernement de renforcer la place centrale de la capitale provinciale du Moyen-Ogooue en matière de production et de distribution des produits de la pêche vers l'arrière pays.

Entièrement financé par le Japon sous forme de don pour une valeur de 3,910 milliards de F CFA, il suscite un nouvel espoir de développement pour la pêche artisanale, qui participe pour 70% à la satisfaction des besoins locaux en produits halieutiques.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Bernard Ossavou en page 5**

### **Massacres des lamantins à Lambaréné et ses environs**

Depuis plus d'un an, Lambaréné est le théâtre d'un véritable massacre de lamantins (*Trichechus senegalensis*). Ce mammifère géant y est, en effet, l'objet d'une chasse particulièrement intensive au point qu'il ne passe pas un seul jour sans qu'il y ait une ou deux pirogues remplies de viande de lamantin qui arrivent des lacs « Nyongo » et « Ongondouet ». Vendu à 1000 FR CFA, le kg. Le commerce de viande de lamantin est en train de devenir la principale source de revenu des « pêcheurs-chasseurs » qui ont décidé de faire fortune avec cette espèce animale. Protégé par la loi N1/82 du 22 juillet 1982 relative à la protection de la faune au Gabon.

**UNION+ NUMERO 8641 du samedi 16 et dimanche 17 octobre 2004**

**Article de Jean MADOUMA en page 6**

### **GESTION DES ECOSYSTEMES MARINS**

**Une tortue marine sauvée en face de Jeanne EBORI**

L'intervention des responsables de l'Ong « Aventures Sans Frontières », a permis le sauvetage d'une tortue marine des mains d'un pêcheur. Ils l'ont marquée pour qu'elle soit facilement identifiée au cours de ses mouvements migratoires, avant d'être remise en mer.

Les tortues marines, bien que n'étant pas des cibles principales des filets des pêcheurs, font, malheureusement l'objet de captures accessoires très importantes, au point qu'elles deviennent de plus en plus menacées. Il faut dire que les tortues marines font partie des espèces inscrites sur la liste cibles de la convention de Washington. Laquelle rappelle les espèces menacées d'extinction et qui sont également protégées par la loi gabonaise. En outre, ces espèces migratrices fréquentent les côtes de nombreux pays.

**UNION+ NUMERO 8644 du mercredi 20 octobre 2004**

**Article de J.N.E. EN PAGE 5**

**LANCEMENT DU PROJET PILOTE «AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES PECHEES EN ZONE COTIERE »**

*Proposer aux gouvernants des politiques et stratégies adaptées*

Initier des propositions concrètes et réalistes qui pourraient contribuer au développement durable et responsable des pêches artisanales. Tel est l'intérêt attendu par les pays de la sous-région et la communauté internationale à travers l'atelier de lancement du projet pilote « aménagement participatif des pêches en zone côtière ». Cet atelier considéré comme une volonté commune de trouver des solutions aux problèmes de lutte contre la pauvreté et de bonne gouvernance dans les pays concernés consistait à améliorer de manière qualitative le document de projet qui leur avait été transmis, en proposant un cadre institutionnel et juridique qui favorise la participation communautaire en y intégrant les concepts et les aspects pertinents tels que l'approche genre, gestion des conflits, la migration des communautés de pêche et l'aménagement des ressources halieutiques.

**UNION+ NUMERO 8664 du samedi 13 et dimanche 14 novembre 2004**

*Article de Jean MADOUMA en page 5*

### **GESTION DES ECOSYSTEMES MARINS**

#### **Une tortue luth baguée au Gabon retrouvée morte en Namibie**

Le 30 août dernier, le ministère namibien de la Pêche et des Ressources halieutiques a découvert une tortue luth morte qu'un bateau avait heurtée par la carapace, le reptile voyageur aurait été heurté par un bateau au cours de sa migration vers des zones d'alimentation au sud du continent.

. En examinant cette tortue, le service a pu établir que celle-ci portait une bague n° Asf 0642, correspondant à une « immatriculation » au Gabon. En effet, c'est l'Ong « Aventures Sans Frontières » qui avait fait ce travail. Précisons qu'au niveau global, les tortues marines sont très menacées d'extinction et leur population est en forte diminution. La tortue luth, la plus connue au Gabon, est considérée comme étant en danger critique, et figure sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Mondiale de la Conservation de la Nature (UINC), avec seulement 30 000 femelles reproductrices par saison au niveau mondial.

**UNION+ NUMERO 8644 du mercredi 20 octobre 2004**

*Article de J.N.E. en page 5*

#### **Fin de la session extraordinaire du conseil des ministres du comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP)**

#### **Les participants adoptent la déclaration de Libreville**

Le document comporte un ensemble de recommandations et de décisions dont la mise en œuvre et le suivi permettront de redynamiser et de rendre performant le Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

**UNION+ NUMERO 8550 du mardi 29 juin 2004**

*Article de J.N.E. en page 4*

### **CONCERTATION ANNUELLE EN MATIERE D'ELEVAGE, DE PECHE ET D'AQUACULTURE EN ZONE CEMAC.**

#### **Trouver des solutions aux problèmes qui minent la filière**

La délégation gabonaise qui comprenait, entre autres, le directeur de l'Elevage et des Industries animales, Rubain GODA TSOUBA, et le chef de service pêche artisanal et maritime, Henriette OSSOUCAH, a exposé sur un canevas de présentation des rapports des secteurs « Elevage » et « pêche ».

## **TOURISME ET ECOTOURISME**

**NKU'U le messenger NUMERO 33 du 09 au 22 Février 2004**

*Article de Jules ABOGHE NGUEMA en page 4*

#### **L'éco-musée de la Lopé**

Réalisé pour attirer les visiteurs de la Lopé, l'éco-musée reste un projet d'envergure pour l'expression de l'art gabonais, un appui aux activités de l'éco-tourisme dans la réserve de la Lopé.

L'organisation non-gouvernementale Wildlife Conservation Society est l'un des principaux artisans de ce projet culturel qui symbolisera à jamais l'intégration d'une culture saine dans un environnement sain. Cette œuvre s'intègre dans la réserve de la Lopé où plus personne n'ose tuer les animaux protégés, ni souiller les espèces de plantes végétales protégées. Nous osons espérer que la Lopé donnera un exemple aux autres réserves.

**UNION+ NUMERO 8479 du samedi 3 et dimanche 4 avril 2004**

*Article de OTEMBE-NGUEMA en page 20*

#### **DECOUVERTE/SORTIE**

*Makokou, destination touristique*

Peu connues des non originaires de la localité, les chutes de Loa-Loa, situées à sept kilomètres du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, sont un site édénique qui ne demande qu'à être visité.

Avec les travaux réalisés dans cette localité dans le cadre de la reprise de la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance du Gabon, Makokou attire, davantage aujourd'hui plus qu'hier. Malgré

le manque important de structures hôtelières, Makokou reste une localité à découvrir.

#### **Article de Christian G. KOUIGA en page 20**

#### **DECOUVERTE/ SORTIE**

#### **Evaro, un hôtel touristique en devenir...**

Ce pôle d'évasion est situé à environ quarante kilomètres de Lambaréné, par voie fluviale.

Evaro ; c'est un complexe touristique, qui est implanté à une quarantaine de kilomètres de Lambaréné la capitale migovéenne. Ce nouveau pôle d'attraction, situé à la pointe d'une presqu'île, est un grand site touristique, un lieu de délices qui vous réserve un séjour agréable.

#### **UNION + NUMERO 8527 du mercredi 2 juin 2004**

#### **Article de MIKENI-DIENGUESSE en page 7**

#### **Les jardins de la Peyrie : un site qui se meurt.**

Dans le cadre de la promotion des loisirs, et afin d'occuper sainement des citoyens en manque de distractions, le gouvernement gabonais devrait réhabiliter cet espace jadis haut lieu de l'épanouissement moral et intellectuel des riverains.

#### **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

#### **Article de Innocent MBADOUMA EN PAGE 3**

#### **MEKAMBO**

#### **LOBBYING VILLAGEOIS POUR LE PARC**

C'est un sursaut salutaire ! dans un quasi-pied de guerre, décrété le 15 janvier 2004, les populations des villages Komambela, Estela et Malouma situés quelques collines avant le parc Mwagne se sont engagées au-delà du rationnel. Avec de nombreux sites de vieux villages abandonnés depuis au moins un siècle et celui de l'ancien poste militaire de Kemboma, le parc national de Mwagne est le terroir ancestral d'un passé idyllique qui a viré au cauchemar et à la souffrance pour les peuples Ikota ; souffrances de laquelle est issu le nom Mekambo. Selon les scientifiques Mwagne, a expliqué pendant la tournée le conservateur du parc éponyme est la francisation de Mwagna, contraction de Mwana Wa Gnagwe, enfant de la mère. Toujours selon le conservateur, chez les Mahongwe le parent le plus sûr est le frère utérin ; de ce fait, l'existence du lac Mwagne, avec ses plurielles merveilles débordant de potentialités économiques variées a longtemps été considérée comme un secret qui ne pouvait être révélé qu'au parent ou à quelqu'un avec qui les cœurs épris dans le tourbillon de l'amitié se tissent d'une grande affinité.

#### **NOUVELLE NATURE NUMERO 7 de juin 2004**

#### **Article de Innocent Mbadouma en page 7**

#### **SUR LES TERRES DE LEKANA AU CONGO**

#### **La mission de la première vérité !**

Quand le partenariat pour les parcs nationaux est lancé dans le Bassin du Congo, certains États frémissent au sujet des parcs transfrontaliers et de leurs impacts sur l'autonomie des pays de l'Afrique centrale.

Ces inquiétudes ne sont pas complètement apaisées que des bruits de braconnage dans le jeune parc national des Plateaux Batéké administrent, l'année dernière la preuve que c'est là un épineux problème dont la solution est loin d'être trouvée. Comment ramener les chasseurs étrangers au respect des frontières nationales ?

#### **L'EXPEDITION DU 19 décembre !**

Cette mission, mise au point, conduite par le Dr GAMI ne va pas tranquilliser nos frères de l'autre côté de la frontière. Durant toute la saison sèche de l'an 2003, les braconniers reprirent confiance et se réinstallèrent dans le parc national du sud-est. De l'avis des nombreux observateurs, ce fut une folie meurtrière contre les pauvres gibiers qui se croyaient en terre d'asile. Dans cette euphorie, des actes de vandalisme sont perpétrés. Pour preuve, des panneaux signalant les frontières sont violentés, certains arrachés. Pire, le comportement des braconniers devient quasi provocateur. Pris en flagrant délit de chasse les chasseurs refusent de rebrousser chemin.

#### **UNION + NUMERO 8544 de mardi 22 juin 2004**

#### **Article de Assam TCHASSOMBO en page 4**

#### **ENVIRONNEMENT**

#### **Lopé : situation conflictuelle entre riverains, animaux et gestionnaires du parc**

Le WCS a organisé une réunion aux fins d'essayer d'aplanir les difficultés de coexistence entre les humains et les bêtes sauvages.

Comment faire pour parvenir à une meilleure cohabitation entre les humains et les animaux protégés du parc national de la Lopé ? La journée mondiale de l'environnement, célébré dernièrement au Gabon, a été mise à profit pour débattre de cet important sujet qui crée de vives tensions entre les habitants des villages avoisinant le parc, les animaux et les gestionnaires de ce parc.

#### **Journal Actes des Apôtres du lundi 28 juin 2004**

#### **Article de MUSUNDA MBONDJI en page 2**

## **Les Parcs Nationaux**

### **Pour mieux préparer l'après pétrole ?**

Le potentiel économique que représente la mise en valeur des parcs nationaux dans ces forêts du bassin du Congo à l'écosystème infiniment riche, est bien réel. Il est même supérieur à certaines régions du monde où l'activité touristique a pris une envolée impressionnante. Cependant, la réussite d'un tel projet ne peut se négocier en terme de chiffres du point de la hauteur des investissements, mais plutôt en terme de vision partagée à l'échelle nationale la plus large possible. Ce qui met en avant une dimension didactique impliquant opérateurs économiques, administration publique et population.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de René Hilaire ADIAHENO en page 2**

### **LE RESEAU DES PARCS NATIONAUX DU GABON**

#### **L'INTEGRATION DE L'ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE.**

La création des parcs nationaux au Gabon est récente, puisqu'elle date du 30 août 2002. Cette création relève d'une décision du Chef de l'Etat de mettre en place un réseau de 13 parcs nationaux sur toute l'étendue du territoire national. Ces derniers représentent 2.837.128 hectares, soit 10,6% de la superficie totale du territoire marin. La gestion de ce réseau pose aux planificateurs des défis nouveaux, car il s'agit véritablement de mettre en application les principes du développement durable. Pour que la mise en place soit effective, il est essentiel que l'ensemble des acteurs impliqués ait une perception commune du processus de mise en œuvre. Le redoutable défi consiste ici à concevoir une logique d'intervention qui débouche sur une stratégie effective de mise en œuvre du réseau, mais également sur une stratégie de mutation des comportements.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Solange Nguesso en page 6**

### **LE PARC DE MAYUMBA**

Le Parc marin est un espace qui permet d'assurer la conservation de certaines parties névralgiques de la zone côtière, qui constituent des milieux d'importance critique pour la régénération des ressources halieutiques. Le parc marin vise également à protéger des habitats sensibles tels que les herbiers marins ou les mangroves. Le Parc marin de Mayumba est situé au sud du Gabon dans la province de la Nyanga. Il se compose d'un domaine marin et d'un domaine terrestre. Le milieu terrestre s'étend sur une bande de 1km à partir de la plage vers le continent, alors que le domaine marin

s'étend du rivage vers l'océan sur 15km. Le Parc national de Mayumba présente en arrière plan, les méandres de la lagune Banio ainsi qu'une mosaïque de formations végétales composées d'immenses étendues de savanes sèches et inondées, d'îlots de forêts, une forte composante de mangrove ; Un biotope qui joue un rôle important dans la reproduction de plusieurs espèces de poissons et de coquillage font également partie de ce décor plusieurs cours d'eau venant se jeter dans l'océan dont la vue en altitude offre un beau panorama.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Hervé N. ALLOGHO en page 6**

### **LE PARC NATIONAL DES MONTS DE CRISTAL**

Le Parc national des Monts de Cristal est divisé en deux secteurs : le secteur Mbe, dont la superficie est de 59764 ha, situé à cheval entre les provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem, dans les départements du Haut-Como et du Mont Seni d'une superficie de 59862 ha, dans le département de la Noya, dans l'Estuaire.

Dans la perspective du démarrage effectif des activités du parc national des Monts de Cristal, le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN), par l'entremise de son conservateur, a initié, avec le Wilde Conservation Society (WCS), une mission de prospection et de prise de contact dans les localités et villages riverains du parc. La mission qu'elle s'est effectuée du 16 au 25 mars 2004 avec pour principales étapes : Oyem, Medouneu-Kougoulu, Kango, Kingué, Tchimbélé et Cocobeach, avait pour objectifs : d'informer et sensibiliser les autorités et populations sur les enjeux et les opportunités du Parc ; d'attirer l'attention des populations locales, des autorités et opérateurs économiques sur la pratique illicite de la grande chasse et toute autre activité illégale dans le Parc National ; de recueillir des informations sur les zones de grande chasse et d'exploitation illégale des ressources forestières ; de sensibiliser les exploitants forestiers et la SEEG sur l'application stricte des mesures de protection de la faune à l'intérieur de leurs zones d'activités.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Roger-François AZIZET en page 8**

### **PARTENARIAT POUR L'ENVIRONNEMENT**

#### **OPERATION LOANGO : UNE EXPERIENCE ECONOMIQUE AU CŒUR DE LA CONSERVATION**

Situé à l'ouest du Gabon dans la province de l'Ogooué-Maritime entre les départements d'Etimboué et de Ndougou, le Parc National de Loango est l'un des rares parcs au monde où l'on peut dans une même journée observer aussi bien la danse des baleines à bosses, les éléphants au bord de la plage, les hippopotames dans la lagune que les buffles et les singes traversent gaillardement la savane pour se faufiler dans les forêts galeries disséminées dans la savane. La juxtaposition des écosystèmes (savanes, forêts marécageuses, forêts côtières, océan et lagune) font du parc national de Loango un paysage de rêve et d'aventure. Pour préserver cet environnement dans son aspect le plus sauvage, un partenariat établi entre WCS et SCD a donné naissance au projet opération Loango.

**LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 31 de juillet-août 2004**

**Article de Christian JOHNSON OGOULA/Christian TCHEMAMBELA en page 9**

**ECO-TOURISME**

**L'IMPACT DU TOURISME DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU GABON**

La création par le Président de la République, le 22 août 2002, de 13 Parcs Nationaux, ainsi que d'un Conseil National des Parcs Nationaux ayant mandat d'en faire la promotion, ouvre à la concurrence une activité (l'écotourisme) jusque là confinée dans deux zones précises du pays (Gamba et Lopé). L'efficacité anticipatrice commande de devancer le temps pour prévoir et contenir le flux de touristes à venir, en positionnant progressivement les sites gabonais sur le marché international. Il n'est donc plus question simplement de mettre en œuvre une vision nouvelle du développement du secteur, en transformant notre réseau local en carrefour d'opportunités.

**UNION + NUMERO 8585 du lundi 9 août 2004**

**Article de G. C. B. M. en page 7**

**ENVIRONNEMENT**

**Le SOS des plages de la capitale**

L'épineux problème de l'insalubrité à côté de la mer nécessite une attention particulière des autorités gabonaises. En même temps qu'il interpelle les riverains. Le constat de l'ensemble des gabonais à propos de ces plages de plus en plus repoussantes. En Occident comme dans d'autres coins du monde, les plages sont des endroits de distraction pour nombre de citoyens. Ces sites si fréquentés, de par leur propreté, qu'ils attirent de nombreux touristes. Et qui dit tourisme dit entrée de devises.

**UNION+ NUMERO 8596 du mercredi 25 août 2004**

**Article de Jean MADOUA en page 5**

**PARCS NATIONAUX/ FORMATION DES ECOGARDES ET DES GUIDES**

**La première promotion prête pour le service.**

La création providentielle des parcs nationaux a engendré tout un nouveau secteur d'activités au Gabon, d'où la formation des stagiaires qui doivent maintenant faire leurs preuves en mettant en pratique tous les acquis sur le terrain pour débiter réellement dans leur fonction d'écogardes et d'écoguides, dont le rôle est fondamental dans la gestion de ces aires protégées nouvellement établies, après une bonne dose d'immersion et de cours théorique d'environ 1000 heures.

**UNION+ NUMERO 8617 du samedi 18 et dimanche 19 septembre 2004**

**Article de Jonas MOULENDA en page 20**

**Bongolo, un havre de paix**

Situé à la périphérie de Lébamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, Bongolo, dans la Ngounié, est une agglomération qui offre paix et tranquillité aux visiteurs. Avec son climat doux qui n'excède pas les 26° en saison sèche et sa quiétude, son hôtel réputé, ses chutes splendides, ses grottes mystérieuses, tout incite à la relaxation et au farniente. Voyage au cœur d'un faubourg qui n'en finit pas de séduire. Dans une large mesure, le touriste à peine débarqué est d'abord frappé par le calme qui y règne, rien en effet ne vient perturber son calme, malgré la présence d'un établissement d'enseignement secondaire à cycle complet.

**UNION+ NUMERO 8637 du mardi 12 octobre 2004**

**Article de Josué MVE-MBA en page 14**

**OGOUE-MARITIME/DEPARTEMENT DE NDOUGOU/GAMBA**

**Setté-Cama : un joyau au bord de l'Atlantique**

Setté-Cama mérite une attention particulière de la part des instances chargées du tourisme au Gabon. On peut y effectuer des voyages d'agrément, car le village offre un cadre à la fois pittoresque et exotique, riche de la concentration de nombreuses espèces d'une faune et d'une flore abondantes et diversifiées. Cet endroit conjugue harmonieusement durée, beauté et attrait.

**UNION + NUMERO 8654 du mardi 2 novembre 2004**

## **CONFERENCE-DEBAT SUR LES PARCS NATIONAUX**

### **Vers l'identification de nouveaux métiers**

Le ministère de l'Education national pourra jouer un rôle important dans le processus de définition des modules de formation liés aux nouveaux métiers nés avec la création des parcs nationaux.

Les principaux animateurs de cette rencontre qui entrait dans le cadre de la 10<sup>e</sup> convention de la JCI-Gabon, mm. Omer NTOUGOU (adjoint au Secrétaire Permanent du Conseil National des Parcs Nationaux (CNPC) et Franck NDJIMBI, directeur de la communication ont, après avoir fait la genèse de cette création, présenté les caractéristiques de chacun des parcs nationaux, véritable mosaïque impressionnante ou cohabitent les gorilles, les éléphants,

les hippopotames, et dans lesquels vont être développés des activités comme la pêche sportive, la recherche scientifique...

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

#### **Article de Anelore BANAS en page 2**

#### **Promotion et développement de l'Ecotourisme**

#### **La biodiversité au service de la lutte contre la pauvreté en milieu rural.**

#### **Séminaire sur le tourisme dans le Haut-Ogooué**

#### **Le parc des plateaux Batéké en produit d'appel**

Le séminaire qui s'est tenu le 12 août 2004 dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Franceville, organisé par la Maison du tourisme et de nature, a été l'occasion pour les intervenants de présenter le formidable potentiel que regorgent les plateaux Batéké et sa mise en valeur.

Le Parc National des Plateaux Batéké (PNPB) et le Laboratoire d'anthropologie (LABAN) de l'Université Omar Bongo de Libreville, ont un rôle moteur à jouer dans le développement du tourisme dans l'ensemble de la province sud-est. La cinquantaine de participants présents à cette rencontre a, sous la férule de la Directrice Générale du Tourisme, Gertrude NFONO dressé une liste de recommandations qui tournent essentiellement autour de la vie du Parc National des Plateaux Batéké. La rencontre de Franceville se voulait donc porteuse d'une vision nouvelle et perspectives novatrices pour l'ensemble de la province du Haut-Ogooué avec les Plateaux Batéké.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

#### **Article de A.N. en page 2**

### **La maison du tourisme et de la nature**

Initiative de l'administration du Parc National des Plateaux Batéké (MTN) est une association regroupant les opérateurs privés du tourisme installés dans la province du Haut-Ogooué. Administrée au quotidien par un secrétariat permanent dirigé par Seth AMETEPE et Vanessa CRITON, cette structure regroupe des entités telles que le Parc de Lékédi, [Afrik@web](mailto:Afrik@web), EGCB, la 5<sup>e</sup> dimension, le Bien est bien, l'agence Elite, le New garage, l'agence Bathro voyages et l'auberge des compagnons.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

#### **Article de René ASSALY et Romain CALAQUE en page 6**

#### **Le parc national des Plateaux Batéké en raccourci**

Le parc national des Plateaux Batéké est situé dans la province du Haut-Ogooué, précisément à l'Est de Franceville, entre les départements des Plateaux et de l'Ogooué-Létili.

Historiquement retenu comme site de l'UICN le PNPB a par le passé fait l'objet de nombreuses études écologiques et figure parmi les 11 zones sélectionnées par les Organisations Non Gouvernementales environnementales internationales pour bénéficier de l'appui technique et financier du projet baptisé « Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo ». Site d'excellence et de prédication pour la conservation, le PNPB présente d'importants atouts touristiques. On y rencontre en effet des paysages grandioses, qui suggèrent immanquablement les célèbres savanes du Kenya ou de la Tanzanie à tous ceux qui les ont vu : Vastes collines d'herbes sauvages, parfois mouchetées d'arbres bas, le tout entrecoupé de galeries de forêt dense, autour des rivières et, particulièrement, autour de la Mpassa.

### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

#### **Article de Alphonsine KOUMBA NFOUBOU en page 6**

#### **Le parc national de l'Ivindo en bref...**

Les plus grandes chutes d'eau d'Afrique centrale, une ressource faunique unique...le parc national de l'Ivindo, situé en aval de Makokou, est une des merveilles du réseau créé le 30 août 2002 par le président de la République. Vaste de 3000 km<sup>2</sup>, il est situé dans le nord-est du pays en aval de la ville de Makokou. Il contient les plus grandes chutes d'eau d'Afrique centrale, à l'exception de celles du grand fleuve Congo. Une partie du site,



plus précisément la zone d'Ipassa-Makokou, est inscrite depuis 1983 dans le réseau mondial des réserves de biosphère.

#### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Manuelle PRUNIER et Laurentine BILOGO BI NDONG en page 7**

#### **L'écotourisme communautaire : un moteur de développement pour les zones rurales**

Il est prévu d'introduire au Gabon une nouvelle espèce, à l'occurrence le tourisme, censée fournir au Gabon un apport économique important. Cela peut se réaliser. Mais à l'instar des plantes, les spécialistes de la biodiversité ne sont pas conscients des dangers associés à ce genre d'opération : Apport de prospérité dans le cas de certains produits agricoles et d'élevage, mais aussi risque de propagation incontrôlable au détriment des espèces locales. Témoin, l'Afrique du sud occupée à arracher l'eucalyptus australien appauvrissant son sol et l'Australie qui se débarrasse de plantes africaines envahissantes.

Cela peut se réaliser. Mais à l'instar des plantes envahissantes, le tourisme mal géré agit parfois au détriment des résidents locaux. Au pire cas, il a provoqué la clochardisation de certains groupes tels les Massais et les Boschimans, chassés de leurs terres ancestrales au nom de la conservation et du tourisme.

#### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Christian TCHEMAMBELA en page 7**

#### **L'écotourisme ou la rencontre de l'autre**

Bien que la notion n'ait pas encore de définition admise par tous, il semble évident que cette forme de tourisme procède avant tout d'une volonté d'enrichissement mutuel au contact de cultures différentes. L'écotourisme, c'est tout simplement l'art de voyager en ayant pour idée maîtresse la rencontre de l'autre, la compréhension et le respect de son mode de vie, avec le souci constant de perturber le moins possible l'écosystème social et économique local. Tout le contraire du tourisme mondial actuel.

#### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Christian JOHNSON OGOULA en page 8**

#### **PROMOTION DE ECOTOURISME**

#### **Un coup de fouet aux économies locales**

A travers les emplois qu'ils pourraient créer et surtout la pratique d'un tourisme communautaire, les parcs

nationaux devraient aider à la création de dynamiques économiques dans les zones périphériques.

En effet, de tout temps, le tourisme s'est développé à la périphérie des parcs, donnant ainsi un coup de fouet aux économies locales et donc aux revenus des autochtones. Parallèlement, les espèces rares et menacées se reconstituent et attirent les visiteurs. C'est pourquoi, il est important de développer l'écotourisme, c'est-à-dire une forme de tourisme qui est d'abord et avant tout une démarche de développement impliquant des partenariats nouveaux entre tous les opérateurs, les agences, les communautés locales, les gestionnaires des parcs, les associations environnementales et les communautés scientifiques. C'est également une forme de développement, un aménagement ou une activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales contribuant de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou sur ces espaces.

#### **LE CRI DU PANGOLIN NUMERO 32 de novembre-décembre 2004**

**Article de Manuelle PRUNIER en page 10**

#### **Ecotourisme communautaire**

#### **L'expérience du PSVAP dans le complexe d'aires protégées de Gamba**

Initiative de l'Union européenne, le Projet Sectoriel de Valorisation des Aires Protégées (PSVAP) développe un modèle d'exploitation touristique qui prend en compte les communautés locales

Le complexe d'aire protégée de Gamba et ses deux parcs nationaux, Loango et Moukalaba-Doudou, ont été sélectionnés comme zone pilote pour le développement d'un tourisme durable. Qui dit tourisme durable dit harmonie entre la nature, les visiteurs et les populations d'accueil. Trop longtemps, les impacts socio-économiques et culturels sur les résidents locaux ont été négligés dans cette équation. C'est pourquoi le PSVAP financé par l'Union européenne et oeuvrant sous tutelle du Conseil National des Parcs Nationaux(CNPN), a entrepris des actions jetant les bases d'une symbiose réelle entre ces trois éléments, en favorisant la participation des populations au tourisme, et en encourageant leur intérêt pour l'environnement qui devient pour eux une source de revenus.

## **ACTIVITES AGRICOLES ET ELEVAGE**

**A la découverte d'un laboureur nommé Clotaire Christian IVALA**

**Article de Jonas MOULENDA en page 20**

Malgré ses hautes fonctions politiques, le ministre du travail et l'emploi n'a jamais rompu avec le travail de la terre, avec le quel il s'est familiarisé depuis son jeune âge. Lorsqu'il se trouve dans son village natal, Clotaire Christian IVALA n'hésite d'arborer sa tenue de brousse et de porter sa paire de bottes pour se rendre dans ses plantations situées à Moumbatchi, à 10 Km de Tchibanga chef lieu de la province de la Nyanga.

**UNION NUMERO 8433 du Mardi 10 Février 2004**

**Article de G.R. MABICKA en page 4**

**Autosuffisance Alimentaire**

**Comment relancer l'agriculture dans l'Ogooué-Ivindo ?**

Les promoteurs agricoles ogivins se sont réunis dernièrement à Petit-Paris, un quartier situé au centre de la capitale gabonaise, afin de discuter des stratégies à adopter pour sortir le secteur agricole local de sa léthargie.

Selon l'auteur de l'article cette situation vient du fait que les agriculteurs ogivins ont été abandonnés à eux-mêmes. Mais par rapport à certains projets APG/FIDA, l'Ogooué-Ivindo était déjà plus avancé.

**Article de J. NGOMO'ANGO et Chris OYAME en page 20**

**Musique, agriculture et pisciculture, les trois violons d'Ingres du général de police André EYEGUE NZOGHE.**

Admis depuis janvier 2000 à faire valoir ses droits à la retraite, cet ancien officier supérieur des forces de police et président du Forum Centriste et Socialisme Africain (FOCSA), n'en finit plus de renouer le contact avec ses vieux amours, dans son domaine de Bizango-Bibéré.

A Bikélé il a une palmeraie et verger planté de manguiers, d'avocats, de cocotiers, de safoutiers et d'agrumes. L'ensemble du domaine couvre plus de quatre hectares. Les plantations sont en production depuis quelques années déjà. Il écoule ses récoltes, qui dépassent largement le stade de l'autoconsommation, et cela lui rapporte un chiffre d'affaire de près d'un million de FCFA.

**UNION+ NUMERO 8456 du Lundi 8 Mars 2004**

**ARTICLE DE AGP EN PAGE 14**

**AGRO-ALIMENTAIRE à Lambaréné Province du Moyen-Ogooué**

**Hervé-Hugues ANIMBO, le Monsieur « BIO » des produits locaux »**

Ingénieur-agronome, chercheur, conservateur de l'identité culturelle et grand défenseur de la civilisation gabonaise par la transformation de nos cultures de base. il a réussi à mettre sur le marché le manioc en poudre, le gari, riche en protéine et très prisé par les enfants.

**Article de EMVO-EBANG en page 5**

**ATELIER SUR LA MODERNISATION DU MONDE RURAL ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN.**

**L'Onader en partenaire privilégié du paysannat.**

Cet organisme nouvellement créé au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du développement rural, Office national pour le développement rural (Onader) a effectué sa première sortie officielle à la faveur d'un atelier regroupant des partenaires au développement, la société civile, le clergé et des ONG pour examiner les questions liées à la modernisation du monde rural et le développement humain. Durant cinq jours les participants ont réfléchi sur les nouvelles stratégies visant à moderniser le monde rural.

**UNION+ NUMERO 8483 du Jeudi 8 Avril 2004**

**Article de l'AGP en page 4**

**La campagne agricole est déjà lancée**

Calquée sur le modèle Camerounais, l'opération en deux volets s'étalera sur toute l'année.

Longtemps relégué au second plan, l'agriculture est en passe de devenir l'un des secteurs les plus attrayants de l'économie gabonaise, grâce aux actions de sensibilisation tous azimuts menées par les pouvoirs publics.

Cette campagne commence à porter des fruits, d'autant qu'un peu partout à travers le pays s'implantent des ONG, associations et organisations paysannes, dont l'objectif est de gagner le pari de l'autosuffisance alimentaire.

**UNION+ NUMERO 8481 du Mardi 6 Avril 2004**

**Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 4**

**Signature de la convention de reprise des actifs d'HEVEGAB, d'AGROGABON et du RANCH NYANGA**

Le repreneur, le groupe belge SIAT a déjà créé son enseigne gabonaise (SIAT-GABON) qui va gérer les

trois métiers de l'huile de palme, du caoutchouc et de l'élevage et, plus tard, d'autres projets autour de ces trois sociétés.

Par cet acte, l'Etat gabonais se désengage de ses trois entités agro-industrielles au profit du groupe SIAT.

#### **UNION+ NUMERO 8484 du Vendredi 9 Avril 2004**

##### **Article de MIKENI-DIENGUESSE en page 5**

#### **4e Comité national de suivi du projet Dabac**

les participants évaluent à mi-parcours le bilan des activités

Le fruit de leur réflexion a servi d'aiguillon aux décideurs et bailleurs de fonds appelés à jauger de la pertinence de ce qui a été fait pour lutter contre le braconnage.

Trois pays de la sous-région (Cameroun, Congo, et le Gabon) regroupés au sein de ce projet « Développement d'Alternative au Braconnage en Afrique Centrale » (Dabac) se sont réunis, l'objectif de la rencontre était d'évaluer à mi-parcours le bilan des activités depuis le démarrage du projet en avril 2002.

#### **UNION+ NUMERO 8477 du jeudi 1er Avril 2004**

##### **ARTICLE DE JEAN DE DIEU OGOM'S EN PAGE 8**

A Port-Gentil dans l'Ogooué-Maritime, un jeune gabonais du nom de Jean-Paul TCHIVOUNDA élève des chevaux, pour lui l'hippotechnie est rêve d'enfance. Si l'hippisme n'est pas une tradition gabonaise, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que cet ensemble exercices équestres et de sports en rapport avec le cheval tend à s'affirmer. En fait, jardinier de son état, le passage de la culture à l'élevage et au dressage des chevaux n'a posé aucun problème à Jean-Paul TCHIVOUNDA. Depuis l'année dernière, il a fait venir du Tchad des chevaux qui font aujourd'hui la fierté de sa famille en particulier et des portgentillais en général.

#### **Union+ NUMERO 8502 du lundi 03 mai 2004**

##### **ARTICLE DE AGP EN PAGE 14**

#### **DEVELOPPEMENT RURAL**

« La formation est l'un des piliers du développement de notre agriculture » cette affirmation est du directeur de l'Ecole nationale de développement rural, Antoine MINKO, dénote de l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à cet établissement qui devrait rouvrir ses portes incessamment. Occasion donc pour celui-ci de faire état des lieux, dégager les nouvelles orientations de cette école, et esquisser des solutions en vue de promouvoir le secteur agricole.

#### **UNION+ NUMERO 8505 du jeudi 06 mai 2004**

##### **ARTICLE DE NDEMEZO'O ESSONO EN PAGE 4**

#### **PRIVATISATION**

##### **Fermeture de SOGADEL**

#### **DES EMPLOYES GOURMANDS**

Alors que le processus de liquidation de la société gabonaise de développement de l'élevage (sogadel) arrive son terme, le personnel juge insuffisant le milliard consenti par l'Etat au titre du règlement des droits découlant de cette échéance. Il réclame en outre le paiement du « bonus de départ » et des gratifications. Surenchère, estime le comité de privatisation aux yeux duquel le bonus réclamé n'est pas un droit exigible, pas plus qu'il ne peut être versé des gratifications à des employés en arrêt d'activité.

#### **UNION+ NUMERO 8507 du samedi 08 et dimanche 09 2004**

##### **ARTICLE DE ESSONO-NDONG EN PAGE 4**

#### **ACTIVITES PASTORALES**

Les membres du gouvernement, Antoine De Padoue MBOUMBOU MIYAKOU et Jean EYEGHE NDONG ont rappelé au personnel que leur nouvel employeur le PDG de SIAT, Pierre VANDEBEEK, attend d'eux du rendement, uniquement.

Faire du ranch « NYANGA » un centre d'excellence dans le domaine pastoral.

#### **UNION+ NUMERO 8520 du lundi 24 mai 2004**

##### **ARTICLE DE NDEMEZO'O ESSONO EN PAGE 5**

#### **HEVEACULTURE**

##### **Opération inventaire et lifting**

L'hévéa culture va bientôt reprendre pied à Mitzi et à Bitam. Siat-Gabon, le repreneur des actifs d'Hévégab, procède actuellement à un état des lieux (inventaire du patrimoine). Le matériel de réhabilitation des installations, commandé pour relancer l'outil de production sur des bases saines, se trouve déjà à Libreville.

#### **UNION + NUMERO 8527 Du mercredi 2 juin 2004**

##### **Article de AGP en page 5**

#### **AGRICULTURE**

##### **Promo-Agro-Paysan : Production record de tomate**

Six tonnes de tomates viennent d'être récoltées à Afenane (Oyem) dans l'exploitation agricole du député Clément NDONG MBA dont les objectifs de

développement consistant à promouvoir l'agriculture en milieu paysan.

**UNION + NUMERO 8534 du jeudi 10 juin 2004**

**Article J.N.E. en page 6**

**AGRO-INDUSTRIE.**

**Siat-Gabon à l'école de ses aînés du Nigeria et du Ghana**

Des techniciens de la filiale gabonaise ont effectué une mission studieuse et fructueuse chez leurs homologues exerçant à Presco (Nigeria) et Gopdc (Ghana), les deux plus anciennes et importantes filiales africaines du groupe belge Siat.

Le Nigeria a constitué la première étape de la mission. Ainsi Presco Plc, situé dans l'Etat de Edo State, gère et exploite deux principales plantations : Obaretin Estate (6 500 ha) et Cowan Estate (2 779 ha).

**UNION+ NUMERO 8535 de vendredi 11 juin 2004**

**Article de J.N.E. en page 6**

**AGRO-INDUSTRIE**

**Siat-Gabon tire les enseignements de sa mission au Ghana et au Nigeria**

Plusieurs éléments constituent des atouts importants dans la performance d'une entreprise. Le voyage d'études que les techniciens de Siat-Gabon viennent d'effectuer au Nigeria et Ghana était donc une occasion de jauger la capacité de Siat à relever ce défi qui est de faire confiance aux potentialités de ce secteur et à son avenir prometteur.

**UNION + NUMERO 8537 de lundi 14 juin 2004**

**Article de MIKENI-DIENGUESSE en page 3**

**SECURITE ALIMENTAIRE**

**La mairesse de la commune d'Owendo, Romaine AMVOULA au cœur de la ceinture verte de Libreville**

Mme. AMVOULA qui a apprécié le travail qu'abattent au quotidien maraîchers et éleveurs, s'est dit confortée dans la thèse selon laquelle, le Gabon n'importe pas finalement tout ce qu'il consomme.

**UNION + NUMERO 8537 de lundi 14 juin 2004**

**Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 3**

**SECURITE ALIMENTAIRE**

**IGAD**

**Acquérir des connaissances et le sens des responsabilités**

L'objectif du gouvernement gabonais, à travers l'Igad, est de sédentariser et pérenniser l'agriculture en misant

sur le petit paysannat pour faire accéder le plus grand nombre d'exploitants à la rentabilité et à la commercialisation à valeur ajoutée de produits agricoles.

**UNION+ NUMERO 8547 du vendredi 25 juin 2004**

**Article de J.N.E. en page 5**

**AGRO-INDUSTRIE**

**Pierre VANDEBEECK sur les sites de Lambaréné et Makouké**

Le patron de Siat-Gabon est allé informer et échanger avec les délégués du personnel et syndicaux sur l'ensemble des mesures d'accompagnement nées de la restructuration.

**UNION+ NUMERO 8550 du mardi 29 juin 2004**

**Article de Guy-R MABICKA en page 3**

**GABON-MAROC/COOPERATION AGRICOLE**

**MBA ABESOLE confère avec le ministre marocain de l'Agriculture**

M. MOHAND LAENSER, également responsable du développement rural, s'est dit prêt à accueillir au Maroc des experts gabonais pour que ceux-ci puissent apprécier sur place le degré de développement de l'agriculture dans le royaume.

**UNION + NUMERO 8566 du samedi 17 et dimanche 18 juillet 2004**

**Article de Bona MASANU en page 5**

**HEVEACULTURE**

**Hévégab Ekouk /Kango... hors du temps.**

Les résidents de cette localité, principalement ceux qui œuvraient dans cette entreprise dont une partie de l'activité a été reprise par Siat-Gabon, se trouvent confrontés à une foule de difficultés qui en font de vrais damnés de la terre.

L'horizon reluisant de l'époque où l'entreprise tournait à plein régime est bien lointain pour ceux qui y travaillaient, aujourd'hui leur seul espoir, repose sur la probabilité de voir leur quotidien s'améliorer. Les employés de la défunte entreprise Hévégab, la Société gabonaise d'Exploitation de l'Hévéa, employés autrefois sur le site d'Ekouk, située à environ 150 km de Libreville, après Kango, rêvent encore des jours meilleurs et attendent impatiemment que les choses bougent.

**UNION+ NUMERO 8574 du mardi 27 juillet 2004**

**AGRICOLE**

**MOUNANA BIENTOT CITE AGRICOLE ?**

De plus en plus, les habitants de l'ex-ville minière jettent leur dévolu sur le travail de la terre. Leur détermination est telle qu'ils veulent couvrir le marché Altogovéen.

Lentement, mais sûrement, les Mounanais commencent à se remettre de la situation de la léthargie dans laquelle les avait plongés la fin des activités de la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUf), plaçant ainsi les populations dans une passe économique très difficile, en témoigne le taux de chômage qui frappe actuellement les couches sociales. Un peu partout, il y a des initiatives encourageantes qui illustrent de la volonté du retour à la terre.

**UNION+ NUMERO 8587 du mercredi 11 août 2004**

**Article de Guy-R. MABICKA en page 4**

**AGRICULTURE/ FORMATION EN CONTROLE PHYTOSANITAIRE ET HOMOLOGATION DES PESTICIDES**

Renforcer les capacités des services de la protection des végétaux et du contrôle phytosanitaire, tel était l'objectif principal que les participants devaient atteindre à l'issue de la formation, qui avait lieu dans les locaux du Centre d'Introduction, d'Aménagement, d'adaptation, et de Multiplication de matériel végétal ( CIAM). Cet apprentissage entraine dans le cadre d'un projet de coopération technique financé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) qui approuve ce projet. Cette coopération entre les deux organismes vient de connaître une nouvelle dimension avec la signature d'un accord grâce auquel une représentation de la FAO sera ouverte à Libreville pour une meilleure efficacité.

**UNION + NUMERO 8602 du mercredi 1er septembre 2004**

**Article de GUY- R. MABICKA en page 3**

**FIN SEMINAIRE SUR LE CONTROLE PHYTOSANITAIRE ET HOMOLOGATION DES PESTICIDES**

**Les techniciens agricoles invités à impulser une dynamique nouvelle à notre agriculture.**

Il y a quelques jours a pris fin le séminaire sur le contrôle phytosanitaire et l'homologation des pesticides. C'est le ministre délégué au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement, Jean-Norbert DIRAMBA qui a présidé la cérémonie de clôture dudit séminaire en lieu et place du vice-premier ministre, Paul MBA ABESOLE. Selon le ministre délégué le problème phytosanitaire constitue l'une des contraintes majeures au développement du secteur agricole. En effet au cours des dix dernières années, il a été constaté l'apparition des ravageurs exotiques tels que les cochenilles farineuses du manguié et du manioc.

**UNION+ NUMERO 8624 du lundi 27 septembre 2004**

**Article de GRM et SLA en page 4**

**PROJET DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DES MICRO-JARDINS EN MILIEUX URBAIN ET PERIURBAIN**

**Impulser une dynamique nouvelle à l'agriculture**

Plusieurs objectifs sont attendus de ce projet, notamment la contribution à la diversification de l'économie nationale, à l'économie des devises et à l'équilibre de la balance des paiements, ainsi que la lutte contre le chômage et l'affirmation de l'indépendance économique du Gabon.

Près de 20% des gabonais vivent en dessous du seuil de pauvreté ; et ce, du fait que le Gabon peine à réaliser sa sécurité alimentaire. Initier par le département de l'agriculture, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le projet entre dans le cadre du Programme de Coopération Technique TCP/GAB/3002 (D).

**UNION+ NUMERO 8630 du lundi 4 octobre 2004**

**Article de J. N. E. en page 5**

**PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

*L'Etat cherche des investisseurs désirant racheter la plantation hévéicole de Kango*

Le gouvernement gabonais, dans le cadre de son programme de privatisation des entreprises publiques, a décidé de transférer la plantation hévéicole de Kango, jadis propriété de la société parapublique Hévégab aujourd'hui liquidée. L'offre s'adresse à des repreneurs pouvant, soit se charger eux-mêmes de la gestion de leur actif, soit investir dans une plantation dont l'exploitation sera confiée à une équipe appropriée, ou alors investir dans une société anonyme gérant la plantation.

**UNION+ NUMERO 8641 du samedi 16 et dimanche 17 octobre 2004**

**Article de Guy-R. MABICKA en page 4**

**PALMIER A HUILE/SECTEUR INDUSTRIEL DE MAKOUKE ET LAMBARENE**

**250 tonnes d'huile de palme produites à Makouké depuis la reprise des opérations.**

En attendant la remise à neuf des équipements de l'usine de Lambaréné, le calme est revenu au complexe industriel de Makouké.

A ce jour, la quantité d'huile de palme produite s'élève à 250 tonnes à partir des 1000 tonnes de régimes de palme récoltés par les ouvriers de la filiale gabonaise du groupe belge Siat (Société

d'investissement pour l'Agriculture Tropicale). Pour ce premier mois de reprise il est prévu 4500 tonnes de régimes. Actuellement l'huilerie de Makouké a une capacité de traitement de 30 tonnes de régimes par heure pour la production d'huile. Laquelle doit être commercialisée localement ou transportée à la raffinerie de Lambaréné pour la fabrication, non seulement d'huile raffinée, mais aussi de savon.

**UNION+ NUMERO 8645 du jeudi 21 octobre 2004**

**Article de Guy-R. MABICKA en page 3**

**ELEVAGE DE BOVIN/ RANCH DE MOULENGUI-BINZA (NYANGA)**

**Le plus dur reste à faire pour Siat-Gabon**

Six mois après avoir hérité du ranch Nyanga, l'Etat après fermeture de SOGADEL (Société Gabonaise d'Elevage) à Moulengui-Binza (Nyanga), est encore loin d'atteindre le nombre de plus 20 000 bêtes auquel était parvenue l'entité parapublique gabonaise avant liquidation. Le site ne compte que 2000 bêtes recensés (sans compter les bêtes récalcitrantes). Pis, sur les 10 000 hectares de concession, 90 000 hectares sont actuellement exploitables.

## **SANTE.**

**Du 28 au 30 janvier 2004 a eu lieu à Libreville la formation des journalistes et producteurs sur le traitement de l'information du VIH/SIDA et les IST.**

L'atelier avait pour objectif de renforcer les connaissances des journalistes et producteurs sur les IST et le VIH/sida.

Les travaux se sont achevés sur des recommandations. Ainsi, il est recommandé de maintenir un contact permanent avec les spécialistes pour se tenir informés des derniers développements en matière de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et l'infection au VIH, de cultiver avec objectivité le traitement des informations et la présentation des émissions de sensibilisation de manière à éviter la stigmatisation et discrimination involontaire, de promouvoir et privilégier l'investigation à l'aide de toutes les sources disponibles, traditionnelles ou électronique, c'est-à-dire revues spécialisées, bibliothèque, Internet, etc.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 6 de janvier-février 2004**

**Article Charlaïne BITOUAH en page 10**

**ATELIER DE FORMATION DE L'UNICEF**

**Les communicateurs de nouveaux sollicités**

Les organes de presse ont été sollicités ces derniers temps pour venir en renfort aux organismes qui militent pour la prise de conscience face au fléau que représente le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles. Les Journalistes n'étant pas toujours des

experts ont eu besoin de cette formation afin d'aborder avec adresse les reportages dans ce domaine très scientifique.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 6 de janvier-février 2004**

**Article de la rédaction en page 10**

**VIH/MST**

**Nouvelle Nature au contact des jeunes**

Le journal Nouvelle Nature devrait entamer une série de conférences auprès des jeunes ; ces jeunes qui, en raison de leur isolement (rupture de la scolarité, non accessibilité permanente aux moyens de communications modernes et aux chaînes d'information adaptées) n'ont pas toujours accès à une information pertinente sur les questions de préservation, de contraception et de planification familiale. C'est une équipe de journalistes conduite par le directeur de la publication en personne qui animera ces causeries de quartier en quartier.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 6 de janvier-février 2004**

**Article de Innocent MBADOUMA en page 11**

**JEUNES FILLES GABONAISES : Pourquoi elles n'aiment pas les capotes ?**

Aujourd'hui une question préoccupe autorités gabonaises, les ONG, et les organismes internationaux. Comment amener les jeunes à avoir les rapports protégés ? Surtout les filles frange la plus vulnérable. Selon elles un rapport protégé ne peut constituer une preuve d'amour pour son conjoint, se donner sans réserve constitue le moyen le plus sûr de conserver son homme. Les moyens qui poussent les filles à avoir des rapports non protégés sont multiples : l'influence du milieu dans lequel on vit, le type de vie que l'on mène, les difficultés économiques que rencontrent les jeunes filles, voilà cités de manière non exhaustive les raisons pour lesquelles ces jeunes gabonaises n'aiment pas se protéger.

**NOUVELLE NATURE NUMERO 6 de janvier-février 2004**

**Article de I. M. en page 11**

**LE PRESERVATIF FEMININ AU MGBEF**

Lancé depuis le 17 juillet 2003 par le Mouvement Gabonais le Bien-être Familiale (MGBEF), le préservatif féminin dispose, certes, d'un club d'adeptes, des femmes et même des hommes. La majorité de ceux qui s'approprient ce nouvel outil de contraception et de lutte contre la propagation du VIH/Sida, est constitué essentiellement des jeunes curieux qui viennent de se lancer dans la vie sexuelle.

**L'UNION+ NUMERO 8428 du Mercredi 4 Février 2004**

**Article de Martial IDOUNDOU en page 6**

### **SANTE/GRIPPE DU POULET**

#### **Les ministres gabonais de la santé et de l'agriculture se concertent**

En attendant les conclusions des autorités gabonaises concernées par la grippe aviaire, quelques rudiments à savoir sur la maladie.

**L'UNION NUMERO 8430 du 6 février 2004**

**ARTICLE DE MARTIAL IDOUNDOU EN PAGE 7**

### **GRIPPE AVIAIRE**

#### **LE GABON SE MET A L'ABRI.**

Le GABON suspend, pour une durée indéterminée, ses importations de viande et de volaille en provenance d'ASIE. Une précaution rendue indispensable par les conséquences de la grippe aviaire qui a tué une quinzaine de personnes dans cette partie du monde. De leur côté, les experts de la FAO qui viennent de se réunir à Rome, recommandent la vaccination des poulets, l'espèce la plus touchée par l'épizootie.

Mais au stade ou actuel de la recherche, aucun vaccin n'est disponible et le problème reste entier même si des chercheurs australiens promettent d'en mettre au point dans quelques mois. Cet optimisme vient cependant d'être douché par l'Office International des épizooties qui estime qu'il faudra attendre trois mois au moins pour disposer d'un tel vaccin. Le Gabon, lui, se met d'ors et déjà à l'abri.

**UNION NUMERO 8434 du Mercredi 11 Février 2004**

**Article de Martial IDOUNDOU en page 6**

### **GRIPPE AVIAIRE**

#### **Mise en place d'une coordination de veille sanitaire.**

Redoutant la transmission de la grippe aviaire aux personnes vivant sur le territoire gabonais, le ministère de l'agriculture a pris une série de mesures. La suspension de l'achat ou la détention d'animaux vivants des espèces aviaires et porcines des pays asiatiques. L'interdiction est étendue au porc car cet animal a été déclaré exposé à la grippe au moment où la transmission du virus d'homme à homme est présentée comme une hypothèse possible. A tout ceci s'ajoute ce que les autorités du département appellent une coordination de veille sanitaire sur la maladie qui décime les poulets en Asie.

**UNION NUMERO 8437 DU Samedi 14 et 15 Février 2004**

**REFORME DU SYSTEME DE SANTE AU GABON EN PAGE 3**

## **LE RAPPORT D'AUDIT DESORMAIS SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT**

Le ministre de la santé a reçu à la demande du chef de l'état, M. Bernard KOUCHNER. Les entretiens ont porté sur les résultats de l'audit sur notre système sanitaire. Le rapport de cette enquête servira de base aux améliorations à apporter dans ce secteur.

Le rapport s'articule essentiellement autour de deux axes prioritaires : la réorganisation du système de santé devant déboucher sur l'amélioration de son fonctionnement, et la recherche des modalités de pérennisation et de fiabilisation du financement de la santé au Gabon. L'une des priorités pourrait être la mise sur rail de l'assurance maladie. L'autre axe concerne la gestion des équipements et surtout des médicaments qui sont parfois au centre de nombreux scandales...

**ARTICLE DE ISSA IBRAHIM EN PAGE 7**

### **LUTTE CONTRE LE SIDA / UN MOIS APRES LE DEMARRAGE DES ACTIVITES DU CENTRE DE DEPISTAGE VOLONTAIRE ET ANONYME DU PNLS/IST**

Du fait du coût dérisoire des services et, surtout, de la garantie de l'anonymat, de plus en plus de Librevillois vont y faire le test du VIH/Sida.

Plus d'un mois après son démarrage, le centre d'information et de dépistage volontaire et anonyme du Programme national de lutte contre le Sida et des infections sexuellement transmissibles reçoit de plus en plus de volontaires.

**UNION+ NUMERO 8514 du lundi 17 mai 2004**

**ARTICLE DE OLIVIER NDEMBI EN PAGE 2**

### **CARAVANE NATIONALE DE L'OPDAS A LAMBARENE**

#### **PROMESSES TENUES**

Après la 4e étape de Makokou, la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur le VIH/Sida conduite par Mme Edith-Lucie BONGO ONDIMBA, la présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le Sida était à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Une province qui a vu sa population dire non au Sida en se mobilisant, deux jours durant, pour échanger avec l'épouse du chef de l'Etat et les membres de la caravane. La présidente de l'Opdas qui a été chaleureusement accueillie, a sensibilisé les jeunes, les femmes, les personnes âgées, sur l'urgence d'adopter des comportements sexuels responsables susceptibles de réduire la propagation du VIH/Sida jugée préoccupante. Le taux de prévalence étant, en effet passé de 3,8% à 4,8%. L'enthousiasme manifesté par les Migovéens tout au

long des causeries a conduit Mme Edith-Lucie BONGO ONDIMBA à conclure que « l'étape de Lambaréné a tenu toutes ses promesses»

### **ARTICLE DE LIN-JOEL NDEMBET EN PAGE 3**

### **LE GABON FAIT UN PAS DE GEANT DANS L'ACCES AUX SOINS**

Les mesures prises en vue de diminuer le coût des trithérapies, et l'accès aux soins et examens pour les couches sociales les plus démunies s'inscrivent dans le droit fil de la solidarité nationale prônée par le président de la République.

Ce nouveau pas franchi dans la lutte et surtout dans les actions initiées par le gouvernement, sur instructions fermes du président de la République, Omar BONGO ONDIMBA, qui a lancé une sérieuse croisade contre la propagation de cette pandémie, est relatif à l'importance des mesures prises.

**UNION + NUMERO 8554 du samedi 3 et le dimanche 4 juillet 2004**

**Article de Issa IBRAHIM en page 6**

### **FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA**

**« ACCORD FAVORABLE » AU GABON.**

Une convention signée entre le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida et le Gabon consacre l'aboutissement d'un long processus d'éligibilité. A l'arrivée, un don de 1,7 milliards de FCFA, échelonné sur deux ans, et destiné à accroître la lutte contre la redoutable pandémie.

**UNION + NUMERO 8556 DU MARDI 6 JUILLET 2004**

**ARTICLE DE S. A. M. EN PAGE 8**

### **PROJET SANTE URBAINE**

*Libreville et Owendo : creusets de nouvelles dynamiques sanitaires.*

Durant près d'un mois, le ministère de la Santé et celui de la Planification ont dirigé une enquête visant à recueillir des informations sur le milieu de la santé, ses structures, la perception et les attentes des populations en ce domaine.

**UNION + NUMERO 8571 du vendredi 23 juillet 2004**

**Article de Issa IBRAHIM en page 5**

### **SANTE/LUTTE CONTRE LE SIDA**

**Former A la surveillance épidémiologique**

Une quarantaine de sages-femmes et techniciens de laboratoire de Libreville et de l'intérieur du Gabon, ont participé à un séminaire de formation orienté sur les femmes enceintes. l'objectif, à terme, vise à mettre en

place un système de surveillance épidémiologique du Vih/Sida et des Ist par les Sites Sentinelles ( Smi, maternités des hôpitaux...). La prévalence nationale actuelle est d'environ 8% correspond au taux de prévalence relevé chez les femmes enceintes

**UNION + NUMERO 8602 du mercredi 1er septembre 2004**

**Article de Jean MADOUA en page 6**

### **SANTE/ DEUXIEME JOURNEE AFRICAINE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE**

**Les tradipraticiens impliqués à la réussite de la manifestation.**

C'est le constat qui a été fait par le directeur général adjoint de la santé et le représentant de l'OMS au Gabon, en visitant les stands.

La célébration de cette deuxième journée africaine de la médecine traditionnelle a été marquée par l'allumage d'une torche indigène. La forte odeur qui s'est dégagée devait leur rappeler cette communication entre l'homme et la nature. Le thème de l'évènement était : « Faire avancer la santé en Afrique par la médecine traditionnelle ».

**UNION+ NUMERO 8642 du lundi 18 octobre**

**Article de EMR en page 7**

### **SANTE /LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

**Des communicateurs désormais mieux outillés**

Au terme de trois jours de formation, sur l'initiative du PNLIS, les journalistes, producteurs, cameramen et autres membres du Renames ont renforcé leurs connaissances sur la pandémie du sida. Ce séminaire a permis aux hommes et femmes des médias de parfaire leurs connaissances sur le sida. Ils pourront ainsi dans le cadre de la sensibilisation, donner une meilleure information au public. Le but est de mettre en place des canaux de communication en phase avec les spécificités des populations de différentes localités, le rôle de relais auprès des populations par l'élaboration des stratégies idoines à l'effet d'une information fiable.



## RESSOURCES MINIERES

HEBDO/INFORMATIONS NUMERO 480 du 17-31  
Janvier 2004

### **JOURNAL HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES LEGALES**

Décret n°653 /PR/MTEPN du 21 mai 2003

#### **Relatif à la préparation et à la lutte contre les polluants par les hydrocarbures et autres substances nuisibles.**

Au sens du présent décret, on entend par :

Préparation à la lutte : les actions menées par les  
pouvoir publics afin d'assurer la permanence d'un  
dispositif national de lutte contre les pollutions  
accidentelles, notamment par :

- La préparation et la mise en œuvre de plans  
d'intervention d'urgence,
- La formation et l'entraînement aussi bien des  
utilisateurs de matériel que du commandement de crise  
et de l'équipe de direction de celui-ci ;

Lutte : toute opération menée en mer, fleuve, lac, lagune  
ou à terre, à la suite d'un déversement d'hydrocarbures  
ou d'autres substances nuisibles en vue d'en limiter les  
conséquences pour ces milieux.

#### **L'UNION + NUMERO 8425 du 02 FEVRIER 2004**

#### **Bona MASANU en page 6 fait état de la livraison de l'outil de gestion de la base de données exploration/production.**

La réception a été faite par le ministre des mines  
Richard Auguste Onouvié. Initiée par la Direction  
Générale des Hydrocarbures, c'est l'aboutissement des  
efforts déployés par le gouvernement pour traduire dans  
les faits la volonté politique de placer l'administration des  
hydrocarbures dans les conditions a même de lui  
permettre d'assurer efficacement les missions qui lui  
sont dévolues, tant la maîtrise de la donnée pétrolière  
est une des clés de cette efficacité.

#### **Article de NDEMEZO'O ESSONO**

#### **Atelier FMI-BM sur « la gestion des recettes pétrolière et la gouvernance dans les pays exportateurs du pétrole d'Afrique subsaharienne ».**

#### **Le thème de cet atelier était : Comment mieux profiter des richesses naturelles ?**

Les dépenses publiques élevées et volatiles peuvent  
véhiculer « la malédiction de l'or noir ».

Des responsables africains et des fonctionnaires du FMI  
de la banque mondiale se réunissent à Libreville pour  
réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour que les  
recettes pétrolières deviennent la chance que les pays  
exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne avaient  
tant espérée. L'article était de NDEMEZO'O ESSONO.

#### **L'UNION+ NUMERO 8249 du Jeudi 5 Février 2004**

#### **GESTION DES RECETTES PETROLIERES ET BONNE GOUVERNANCE**

#### **Article de NDEMEZO'O ESSONO en page 4.**

Exploitation, commercialisation et répartition des  
recettes émanant des ressources pétrolières.

« La gestion des recettes pétrolières et la  
gouvernance dans les pays exportateurs de  
pétrole d'Afrique subsaharienne », ce thème a fait  
l'objet d'un atelier qui s'est tenu à Libreville la  
capitale gabonaise et qui a regroupé des  
responsables africains et les fonctionnaires du  
FMI et de la Banque Mondiale, avec pour objectif,  
de voir comment une plus grande transparence  
financière dans le secteur pétrolier pourrait faire  
de l'or noir un moteur de développement de  
l'Afrique. En fait, les participants ont procédé à un  
échange de vues sur les rôles et les  
responsabilités des gouvernements, des sociétés  
pétrolières nationales et internationales dans  
l'exploitation et la commercialisation des  
ressources pétrolières ainsi que la répartition  
émanant de ces activités.

#### **UNION+ NUMERO 8487 du Mercredi 14 Avril 2004**

#### **Article de J.N.E. en page 5**

#### **L'état accorde une autorisation de prospection du manganèse à une société chinoise**

La société chinoise entend démarrer ses travaux  
dans les mois à venir après l'élaboration d'un  
programme de travaux et le budget  
correspondant, qui seront soumis au ministère des  
Mines. La société chinoise Xuzhou Hua yuan  
metal industry co LTD du groupe industriel chinois  
Xuzhou Huasu, a reçu une autorisation de  
prospection d'un gisement de manganèse d'une  
superficie 11 520 km<sup>2</sup>, situé dans de Ndjolé, dans  
la province du Moyen Ogooué.

#### **UNION+ NUMERO 8525 du samedi 29 au lundi 31 mai 2004**

#### **ARTICLE DE JEAN -BLAISE OYONO EN PAGE 5**

#### **GABON-CHINE/COOPERATION ENERGIQUE ET MINIERE**

ONOUVIET ouvre enfin la voie de l'exploitation du  
fer de Bélinga

Le ministre des Mines a signé la lettre d'intention  
qui pourrait aboutir à l'exploitation, par la société  
chinoise Min-metals, de ce gisement prometteur  
longtemps resté en veilleuse. Dans la foulée a lieu  
ce matin, la signature d'un accord-cadre avec la

commission nationale de développement et réforme de Chine.

**UNION + NUMERO 8565 du vendredi 16 juillet 2004**

**Article de J. N. E. en page 4**

L'Etat gabonais signe un accord pétrolier avec la société sud-africaine Rockover.

D'une superficie de 2402 km<sup>2</sup>, le bloc Kari, objet du contrat, est situé à terre dans le sous-bassin sud du Gabon. Ce contrat accorde à la société sud-africaine l'option de passer un Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) avec l'Etat gabonais.

**UNION+ NUMERO 8619 du mardi 28 septembre 2004**

**Article de MBA ASSOUME en page 3**

**COMPAGNIE DES MINES D'URANIUM DE FRANCEVILLE (COMUF)**

Au fil du réaménagement du site industriel de Mounana Activité de longue haleine et fort onéreuse, la réhabilitation des anciennes installations de production de minerai est en voie d'achèvement. Une mission d'experts a pu en mesurer les efforts.

Des étendues recouvertes de latérite ; autour d'elles de faibles pentes et des enrochements pour briser l'énergie cinétique de l'eau, donc de limiter l'érosion : les efforts visant au réaménagement du site qui, il y a cinq ans encore, abritait l'activité de production du minerai d'uranium à Mounana ne s'imposent peut-être pas aux yeux de tous, mais ils sont réels.

**UNION+ NUMERO 8662 du jeudi 11 novembre 2004**

**Article de Jean-Blaise OYONO**

**GAZ/CONTRAT D'EXPLORATION ET DE PARTAGE DE PRODUCTION ENTRE L'ETAT ET TOTAL GABON**

**Une première**

Le ministre Richard-Auguste ONOUIET représentant l'Etat gabonais, et le Directeur Général de Total Gabon, Jean BIE, ont signé à l'immeuble du 2 décembre, le tout premier contrat d'exploration et de partage sur un gisement de gaz naturel.

Dans son souci affirme de diversifier l'économie nationale, le chef de l'Etat exprime, depuis environ deux ans, sa préoccupation d'avoir une idée claire sur le potentiel gazier du gabon. A cet effet, et cela a plusieurs reprises, le Président de la République a reçu dans son cabinet de travail les plus hauts responsables de la société Total Gabon pour débattre de cette question. Au cours de chacune d'elles, les pétroliers n'ont jamais manqué de dire au chef de l'Etat leur intention de fournir les efforts nécessaires pour orienter les recherches sur gaz, bien entendu en complément de celles déjà effectuées pour le pétrole.

La concrétisation de ces promesses a été manifestée, à l'occasion de la signature d'un Contrat d'Exploration et de Partage (CEPP) entre la République gabonaise, représentée par le ministre des mines, de l'énergie, du

pétrole et des ressources hydrauliques, Richard-Auguste ONOUIET, et la compagnie pétrolière Total Gabon, par l'intermédiaire de son Directeur Général, Jean BIE.

**UNION+ NUMERO 8665 du lundi 15 novembre 2004**

**Article de Prosper MOUELE MOPERO en page 5**

**APRES LA FERMETURE DE LA COMUF EN 1999**

**Le démantèlement des installations industrielles et la réhabilitation du site se poursuivent.**

L'objectif majeur en terme de résultat demeure celui de la protection radioactive basée sur les principes de justification et d'optimisation, et fixée par les directives européennes et les recommandations internationales.

Le réaménagement et la protection de l'environnement du site de Mounana ou COMUF exerçait ses activités se poursuit, l'entreprise ayant des les années 90, mis en place un plan de fin d'exploitation et les mesures préalables à la fermeture. Le réaménagement des sites de COMUF a bénéficié des expériences développées dans le domaine de l'uranium par le groupe COGEMA. Avant l'arrêt de l'exploitation, un inventaire de toutes les zones marquées par les 40 ans d'activités, accompagne d'une proposition de réaménagement, ont été faits et soumis au gouvernement gabonais qui les a acceptés.

**UNION+ NUMERO 8685 du mercredi 8 décembre 2004**

**Article de Véronique NIANGUI en page 4**

**COMILOG/PRODUCTION DE MANGANESE**

**Objectif : 3 Millions de tonnes**

A l'occasion de la célébration de la Sainte-Barbe qui est la fête des sapeurs-pompiers et des mineurs l'administrateur directeur général de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), Marcel ABEKE, à expliquer l'objectif lié à la production de 3 millions de tonnes de manganèse assigné à son entreprise. Une formidable opportunité, a commenté le dirigeant de la Comilog, d'autant que les concurrents de cette dernière tutoient désormais un tel palier. Autorisation a ainsi été accordée à la direction d'engager des dépenses correspondant à cette ambition. Laquelle sera cependant engagée par étapes. Une première pour atteindre 2,5 millions de tonnes. Cette année, elle pourrait se situer aux alentours de 2,480 millions de tonnes. L'année prochaine, elle sera portée à 2,7 millions de tonnes, puis 3 millions en 2006.

---

---

## **LA BIBLIOGRAPHIE**

---

---

1. AGP (2004) « **Agro-alimentaire à Lambaréné province du Moyen-Ogooué** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8456, mars, page 14.
2. AGP (2004) « **La campagne agricole est déjà lancée** » in L'UNION plus, Libreville, N°8483, avril, page 4.
3. AGP (2004) « **Développement Rural** » in L'UNION plus, Libreville, N°8502, mai, page 14.
4. AGP (2004) « **Promo-Agro-Paysan : Production de tomate** » in L'UNION plus, Libreville, N°8527 juin.
5. J.N.E. (2004) « **Coopération Gabon/Institution de Bretton Woods: Une mission de la Banque Mondiale à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8482, avril, page 4.
6. J.N.E. (2004) « **L'Etat accorde une autorisation de prospection du manganèse à une société chinoise** » in L'UNION plus, Libreville, N°8487, avril, page 5.
7. J.N.E. (2004) « **Appui au Programme Forêt, Pêche et Environnement : Dégager une vision stratégique cohérente et réaliste** » in L'UNION plus, Libreville, N°8488, avril, page 4.
8. J.N.E. (2004) « **Préservation des forêts du Bassin du Congo : Le comité technique de suivi du Programme ECOFAC en conclave** » in L'UNION plus, Libreville, N°8510, mai, page 4.
9. J.N.E. (2004) « **Le Forum national sur les forêts à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8530, mai, page 4.
10. J.N.E. (2004) « **Dans la perspective de la sauvegarde des espèces et organismes vivants** » in L'UNION plus, Libreville, N°8531, mai, page 6.
11. J.N.E. (2004) « **Préoccupation pour les poissons d'eaux profondes de la côte ouest de l'Afrique** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8527 juin, page 5.
12. J.N.E. (2004) « **Siat-Gabon à l'école de ses aînés du Nigeria et du Ghana** » in L'UNION plus, Libreville, N°8534, juin.
13. J.N.E. (2004) « **Siat-Gabon tire les enseignements de sa mission au Ghana et au Nigeria** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8535, juin.
14. J.N.E. (2004) « **Etudier la mise en œuvre des techniques de lutte antipollution** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8545, juin, page 4.
15. J.N.E. (2004) « **Le patron de Siat-Gabon sur les sites de Lambaréné et Makouké** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8547, juin, page 5.
16. J.N.E. (2004) « **Atelier sur l'aménagement durable des forêts gabonaises : Valider un instrument propre aux acteurs du secteur forestier** » in L'UNION plus, Libreville, N°8563, juillet, page 5.
17. J.N.E. (2004) « **Forum sur le processus de gestion en de la forêt de la Mondah : Partager la vision sur les méfaits des activités anthropiques** » in L'UNION plus, Libreville, N°8564, juillet, page 4.
18. J.N.E. (2004) « **Atelier de validation sur " l'Etude des besoins en formation dans le domaine de l'aménagement forestier " : Comblent le déficit du manque de compétence** » in L'UNION plus, Libreville, N°8564, juillet, page 5.
19. J.N.E. (2004) « **L'Etat gabonais signe un accord pétrolier avec la société sud-africaine Rockover** » in L'UNION plus, Libreville, N°8565, juillet, page 4.
20. J.N.E. (2004) « **Economie forestière : La Comifac s'est réunie à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8568, juillet, page 4.
21. J.N.E. (2004) « **Le gouvernement inaugure des travaux d'intérêt public à Avéa et Atsibe-Ntsos** » in L'UNION plus, Libreville, N°8570, juillet, page 4.
22. J.N.E. (2004) « **Fin de la session ordinaire de la conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale** » in L'UNION plus, Libreville, N°8573, juillet, page 5.
23. J.N.E. (2004) « **Lambaréné : Lancement des travaux de construction du centre communautaire des pêches artisanales** » in L'UNION plus, Libreville, N°8586, août.
24. J.N.E. (2004) « **Dans perspective de la réunion extraordinaire de la COMIFAC/ les experts juristes se réunissent à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8608, septembre, page 4.
25. J.N.E. (2004) « **L'Etat cherche des investisseurs désirant racheter la plantation hévéicole de Kango** » in L'UNION plus, Libreville, N°8630, octobre.
26. J.N.E. (2004) « **Le ministre de l'Economie forestière rencontre les professionnels de la filière bois** » in L'UNION plus, Libreville, N°8637, octobre.
27. J.N.E. (2004) « **Réunion ministère de l'Economie forestière /opérateurs de la filière bois : Le code forestier et ses textes d'application à l'honneur** » in L'UNION plus, Libreville, N°8644, octobre.
28. J.N.E. (2004) « **Lancement du projet pilote Aménagement participatif des pêches en zone côtière** » in L'UNION plus, Libreville, N°8644, octobre.
29. J.N.E. (2004) « **Réunion du comité technique de suivi du programme ECOFAC : trouver des solutions idoines pour la période transitoire** » in L'UNION plus, Libreville, N°8646, octobre.
30. J.N.E. (2004) « **La cémac ou comment sauver la couche d'ozone : les experts en ouverture pour finaliser un document porteur d'espoirs** » in L'UNION plus, Libreville, N°8655, novembre, page 5.
31. J.N.E. (2004) « **Fin du séminaire sur le cadre réglementaire de la sûreté radiologie des sources de rayonnements ionisants** » in L'UNION plus, Libreville, N°8675, novembre, page 5.
32. J.N.E. (2004) « **Fin de la visite du Directeur exécutif de l'OIBT à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8679, décembre, page 4.
33. J.N.E. (2004) « **Aires Protégées d'Afrique centrale : vers une politique de conservation plus hardie** » in L'UNION plus, Libreville, N°8682, décembre, page 4.

34. J.N.E. (2004) « **Le Gabon décide d'instaurer dès janvier 2005 des quotas à l'importation des SAO** » in L'UNION plus, Libreville, N°8687, décembre, page 4.
35. MBA-ASSOUME (2004) « **Conférence Internationale sur les énergies renouvelables et protection de l'environnement** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8528, juin, page 4.
36. MBA-ASSOUME (2004) « **Conférence Internationale sur les Energies Renouvelables à Bonn, Allemagne ; En route pour une ère énergétique** » in L'UNION plus, Libreville, N°8532, juin, page 5.
37. MBA ASSOUMOU (2004) « **COMUF : Au fil du réaménagement du site industriel de Mounana** » in L'UNION plus, Libreville, N°8619, page 3.
38. MIKENI-DIENGUESSE (2004) « **4eme Comité de suivi du projet DABAC** » in L'UNION plus, Libreville, N°8484, avril, page 5.
39. MIKENI-DIENGUESSE (2004) « **Collecte et transport des ordures à Owendo : Igoumié pour parer au plus pressé** » in L'UNION plus, Libreville, N°8512, mai, page 7.
40. MIKENI-DIENGUESSE (2004) « **Les Jardins de la Peyrie : un site qui se meurt** » in L'UNION plus, Libreville, N°8527, juin, page 7.
41. MIKENI-DIENGUESSE (2004) « **Conférence Internationale sur les énergies renouvelables** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8532, juin.
42. MIKENI-DIENGUESSE (2004) « **La mairesse de la commune d'Owendo au cœur de la ceinture verte de Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8537, juin.
43. Bona MASANU (2004) « **Livraison de la base de l'outil de gestion de la base de données exploration/production** » in L'UNION plus, Libreville, N°8425, février, page 6.
44. Bona MASANU (2004) « **Assainissement de l'Environnement :Une nouvel approche !** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8430, février, page 7.
45. Bona MASANU (2004) « **Traitement des ordures à Libreville : Impérieuse nécessité d'édifier un centre de tri et d'enfouissement technique** » in L'UNION plus, Libreville, N°8517, mai, page 8.
46. Bona MASANU (2004) « **La destruction du milieu marin, une préoccupation** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8530, juin, page 4.
47. Bona MASANU (2004) « **Le maire de Libreville à Mindoubé** » in L'UNION plus, Libreville, N°8531, juin.
48. Bona MASANU (2004) « **Reforme forestière : gouvernance des écosystèmes forestiers par adjudication/Enjeux pour un développement durable au Gabon** » in L'UNION plus, Libreville, N°8687, décembre, page 5.
49. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Gestion des recettes pétrolières et bonne gouvernance** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8249, février, page 4.
50. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Signature de la convention de reprise des actifs d'HEVEGAB, AGROGABON, et du Ranch NYANGA** » in L'UNION plus, Libreville, N°8481, avril, page 4.
51. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Fermeture de SOGADEL : Les employés gourmands** » in L'UNION plus, Libreville, N°8505, mai, page 4.
52. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Hévéaculture : Opération inventaire et lifting** » in L'UNION plus, Libreville, N°8520, mai, page 5.
53. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Atelier de formation aux modalités de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8531, juin, page 4.
54. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Fin à Lastourville de l'atelier de formation sur les plans d'aménagement** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8532, juin, page 4.
55. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Acquérir des connaissances et le sens des responsabilités** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8537, juin.
56. NDEMEZO'O ESSONO (2004) « **Lancement officiel des travaux de construction du centre communautaire des pêches artisanales de Lambaréné** » in L'UNION plus, Libreville, N°8588, août.
57. Christian G. KOUIGA (2004) « **Evavo, un hôtel touristique en devenir...** » in L'UNION plus, Libreville, N°8486, avril, page 20.
58. Christian G. KOUIGA (2004) « **Coopération : Gabon/Etats-Unis : Parcs Nationaux ; l'engagement des Etats-Unis** » in L'UNION plus, Libreville, N°8503, mai, page 4.
59. Christian G. KOUIGA (2004) « **Réunion du comité d'évaluation du projet biodiversité botanique du Gabon** » in L'UNION plus, Libreville, N°8506, mai, page 6.
60. Christian G. KOUIGA (2004) « **Table ronde sur la Biodiversité Botanique au Gabon : Former les botanistes nationaux** » in L'UNION plus, Libreville, N°8508, mai, page 7.
61. Christian G. KOUIGA (2004) « **Journée Mondiale des Océans : La gestion des données océanographiques au menu** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8538, juin.
62. Jean-Blaise OYONO (2004) « **Filière bois/Rencontre entre le ministre et les forestiers** » in L'UNION plus, Libreville, N°8435, février, page 4.
63. Jean-Blaise OYONO (2004) « **Difficultés de la filière bois et asphyxie de la SNBG** » in L'UNION plus, Libreville, N° 84851, mars, page 5.
64. Jean-Blaise OYONO (2004) « **La SNBG veut s'adapter au contexte international** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8509, mai, page 5.
65. Jean-Blaise OYONO (2004) « **7eme Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8511, mai, page 5.
66. Jean-Blaise OYONO (2004) « **ONOUVIET ouvre enfin la voie de l'exploitation du fer de Bélinga** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8525, mai, page 5.
67. Jean-Blaise OYONO (2004) « **Météorologie/Comportement de la saison sèche au Gabon** » in L'UNION plus, Libreville, N°8543, juin, page 5.

68. Jean-Blaise OYONO (2004) « **Gaz/contrat d'exploitation et de partage de production entre l'Etat et Total Gabon : Une première** » in L'UNION plus, Libreville, N°8662, novembre, page 3.
69. Jean MADOUUMA (2004) « **Gestion du réseau des aires protégées d'Afrique Centrale** » in L'UNION plus, Libreville, N°8452, mars, page 4.
70. Jean MADOUUMA (2004) « **Environnement : Conférence sur les risques naturels à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8430, avril, page 8.
71. Jean MADOUUMA (2004) « **Les ONG environnementales adoptent une plate-forme des projets** » in L'UNION plus, Libreville, N°8504, mai, page 4.
72. Jean MADOUUMA (2004) « **NEPAD/La prise en compte des problèmes environnementaux** » in L'UNION plus, Libreville, N°8506, mai, page 5.
73. Jean MADOUUMA (2004) « **Conférence sur l'Environnement au CCF/ La biotechnologie favorable à la production des biens et services** » in L'UNION plus, Libreville, N°8517, mai, page 4.
74. Jean MADOUUMA (2004) « **Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique Centrale** » in L'UNION plus, Libreville, N°8532, juin, page 5.
75. Jean MADOUUMA (2004) « **Une trentaine de stagiaires à l'école des SIG (Système d'information géographique et des données GPS ( global positioning system) )** » in L'UNION plus, Libreville, N°8550, juin, page 4.
76. Jean MADOUUMA (2004) « **Soutenance de mémoires à l'ENEF** » in L'UNION plus, Libreville, N°8575, juillet, page 7.
77. Jean MADOUUMA (2004) « **Gestion forestière : Mise en place d'une structure de certification** » in L'UNION plus, Libreville, N°8633, juillet, page 5.
78. JEAN MADOUUMA(2004) « **Atelier sur le renforcement des capacités en gestion des catastrophes** » in L'UNION plus, Libreville, N°8580, août.
79. JEAN MADOUUMA(2004) « **Le commerce des reptiles s'intensifie** » in L'UNION plus, Libreville, N°8586, août.
80. JEAN MADOUUMA(2004) « **Le Bassin du Congo à l'heure de la gestion participative des ressources naturelles** » in L'UNION plus, Libreville, N°8591, août
81. JEAN MADOUUMA(2004) « **Parcs nationaux : Formation des écogardes et des écoguides** » in L'UNION plus, Libreville, N°8596, août.
82. JEAN MADOUUMA(2004) « **Mécanisme d'échanges : Un réseau de correspondants nationaux en gestation** » in L'UNION plus, N°8600, août.
83. JEAN MADOUUMA(2004) « **Santé : Les tradipraticiens impliqués à la réussite de l'évènement** » in L'UNION plus, Libreville, N°8602, septembre, page 6.
84. JEAN MADOUUMA(2004) « **Gestion forestière : Mise en place d'une structure de certification** » in L'UNION plus, Libreville, N°8633, octobre.
85. JEAN MADOUUMA(2004) « **Gestion des écosystèmes marins : Une tortue marine sauvée en face de Jeanne EBORI** » in L'UNION plus, Libreville, N°8641, octobre.
86. JEAN MADOUUMA(2004) « **Environnement et Développement : Vulnérabilité dans les espaces lagunaires** » in L'UNION plus, Libreville, N°8646, octobre.
87. JEAN MADOUUMA (2004) « **Gestion des écosystème marins : Une tortue luth baguée au Gabon retrouvée morte en Namibie** » in L'UNION plus, Libreville, N°8664, novembre, page 5.
88. ASSAM TCHASSOMBO (2004) « **Lopé : Situation conflictuelle entre riverains, animaux et gestionnaires du parc** » in L'UNION plus, Libreville, N°8544, juin, page 4.
89. MUSUNDA MBONDJI (2004) « **Les parcs nationaux : Pour mieux préparer l'après pétrole** » in journal Actes des Apôtres, Libreville, N°0008, juin.
90. Guy-R. MABICKA (2004) « **Changements Climatiques : Le Gabon en retard** » in L'UNION plus, Libreville, N°8427, février, page 5.
91. Guy-R. MABICKA (2004) « **Autosuffisance alimentaire** » in L'UNION plus, Libreville, N°8433, février, page 4.
92. Guy-R. MABICKA (2004) « **Agriculture/Formation en contrôle phytosanitaire et homologation des pesticides** » in L'UNION plus, Libreville, N°8587, août.
93. Guy-R. MABICKA (2004) « **MBA ABESOLE confère avec le ministre marocain de l'agriculture** » in L'UNION plus, Libreville, N°8550, juin.
94. Guy-R. MABICKA (2004) « **Travaux Publics : Renforcement du boulevard du bord de mer** » in L'UNION plus, Libreville, N°8577, juillet, page 4.
95. Guy-R. MABICKA (2004) « **Fin du séminaire sur le contrôle phytosanitaire et homologation des pesticides : Les techniciens agricoles invités à impulser une dynamique nouvelle à notre agriculture** » in L'UNION plus, Libreville, N°8602, septembre, page 3.
96. Guy-R. MABICKA (2004) « **250 tonnes d'huile de palme produites à Makouké depuis la reprise des opérateurs** » in L'UNION plus, Libreville, N°8641, octobre.
97. Guy-R. MABICKA (2004) « **Elevage de bovin /Ranch de Moulengui-Binza :Le plus dur reste à faire pour Siat-Gabon** » in L'UNION plus, Libreville, N°8645, octobre.
98. Ta MUNIENGUI (2004) « **Réforme de la fiscalité au Gabon : Des pistes à explorer** » in LA VOIX DU PEUPLE, Libreville, N°100, février, page 5.
99. Prosper-Sax NZE BEKALE (2004) « **Regain de meubles en rotin à Libreville** » in L'UNION plus, Libreville, N°8450, mars, page 20.
100. Frédéric MAURY (2004) « **Malaise dans la forêt** » in EcoFinance, Paris, N°40, février, page de 44 à 48.
101. Jonas MOULENDA (2004) « **La Nyanga à l'heure de la déprime forestière** » in L'UNION plus, Libreville, N°8524, mai, page 6.

102. Jonas MOULENDA (2004) « **A la découverte d'un laboureur Clotaire Christian IVALA** » in L'UNION plus, Libreville, N°8527, juin, page 20.
103. Jonas MOULENDA (2004) « **Bongolo : Un havre de paix** » in L'UNION plus, Libreville, N°8617, septembre, page 20.
104. Jonas MOULENDA (2004) « **Journée Mondiale de la Mer** » in L'UNION plus, Libreville, N°8629, octobre.
105. AFP (2004) « **Douze ans après Rio, la destruction de la biodiversité se poursuit** » in L'UNION plus, Libreville, N° 8433, février, page 4.
106. AFP (2004) « **Lutte contre la pauvreté** » in L'UNION plus, Libreville, N°8452, mars, page 5.
107. Issa IBRAHIM (2004) « **Des archives du Gabon sur support médiatique** » in L'UNION plus, Libreville, N°8452, mars, page 5.
108. Issa IBRAHIM (2004) « **Lutte contre le Sida/Un mois après le démarrage des activités du Centre de Dépistage Volontaire et Anonyme du PNLS/IS** » in L'UNION plus, Libreville, N°8437, février, page 7.
109. Jean-Dominique GESLIN (2004) « **Le Gabon veut rester nature : Le choix écologique/Quand l'économie se met au vert** » in Afrique Magazine, Paris, N°223, avril, page de 21 à 28.
110. M. I. (2004) « **Voiries nationale et urbaine** » in L'UNION plus, Libreville, N°8485, avril, page 4.
111. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Santé : Grippe du poulet** » in L'UNION plus, Libreville, N°8428, février, page 6.
112. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Grippe aviaire : Le Gabon se met à l'abri** » in L'UNION plus, Libreville, N°8430, février, page 7.
113. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Grippe aviaire : Mise en place d'une coordination de veille sanitaire** » in L'UNION plus, Libreville, N°8434, février, page 6.
114. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Reforme du système de santé au Gabon : Le rapport désormais sur la table du gouvernement** » in L'UNION plus, Libreville, N°8437, février, page 3.
115. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Vers l'aménagement des Parcs Nationaux** » in L'UNION plus, Libreville, N°8508, mai, page 5.
116. Martial IDOOUNDOUN (2004) « **Lutte contre l'insalubrité : Curage de la rivière Arambo** » in L'UNION plus, Libreville, N°8613, septembre, page 5.
117. Jules ABOGHE NGUEMA (2004) « **L'éco-musée de la Lopé** » in NKU'U le messager, Libreville, N°33, février, page 4.
118. OTEMBE-NGUEMA (2004) « **Makokou, destination touristique** » in L'UNION plus, Libreville, N°8479, avril, page 20.
119. EMVO-EBANG (2004) « **Atelier sur la modernisation du monde rural et le développement humain** » in L'UNION plus, Libreville, N°8456, mars, page 5.
120. Jean de Dieu OGOM'S (2004) « **Un jeune gabonais élève les chevaux** » in L'UNION plus, Libreville, N°8477, avril, page 8.
121. ESSONO-NDONG (2004) « **Activités pastorales** » in L'UNION plus, Libreville, N°8507, mai, page 4.
122. ESSONO-NDONG (2004) « **Conférence débat sur les parcs nationaux : vers l'identification de nouveaux métiers** » in L'UNION plus, Libreville, N°8654, novembre, page 4.
123. Olivier NDEMBI (2004) « **Caravane nationale de l'OPDAS à Lambaréné : Promesses tenues** » in L'UNION plus, Libreville, N°8514, mai, page 2.
124. Lin-Joel NDEMBET (2004) « **Le Gabon un pas de Géant dans l'accès aux soins** » in L'UNION plus, Libreville, N°8514, mai, page 3.
125. Josué MVE-MBA (2004) « **Setté-Cama : un joyau au bord de l'atlantique** » in L'UNION plus, Libreville, N°8637, octobre.
126. Josué MVE-MBA (2004) « **Le braconnage prend de l'ampleur dans les parcs nationaux** » in L'UNION plus, Libreville, N°8662, novembre, page 4.
127. EMR (2004) « **Santé /VIH : Des communicateurs désormais mieux outillés** » in L'UNION plus, Libreville, N°8642, octobre.
128. Repe KAMAMBA (2004) « **Réalisation Douanières :Le FMI a mis la barre trop haute en 2004** » in Le JOURNAL, Libreville, N°37, octobre.
129. Prosper MOUELE MOPERO (2004) « **Après la fermeture de la COMUF en 1999 : Le démantèlement des installations industrielles et la réhabilitation du site se poursuivent** » in L'UNION plus, Libreville, N°8665, novembre, page 5.
130. Véronique NIANGUI (2004) « **Haro sur l'incinération des ordures** » in L'UNION plus, Libreville, N°8569, juillet, page 7.
131. Véronique NIANGUI (2004) « **Protection de l'environnement : CimGabon vole au secours de l'IHPA** » in L'UNION plus, Libreville, N°8676, novembre, page 6.
132. Véronique NIANGUI (2004) « **Production de Manganèse : Objectif 3 Millions de tonnes** » in L'UNION plus, Libreville, N°8685, décembre, page 4.
133. S.A.M. (2004) « **Protection de l'environnement:Quelques hectolitres de pétrole maculent les plages mayésiennes** » in Le JOURNAL, Libreville, N°37, novembre, pages 5.
134. G.B.C.M. (2004) « **Le SOS des plages de la capitale** » in L'UNION plus, Libreville, N°8585, août.
135. Augustin MOUMBOLO (2004) « **Parcs nationaux/ Ogooué-Lolo :Forte adhésion des populations rurales** » in L'UNION plus, Libreville, N°8585, août.
136. Fidèle AFANOU (2004) « **Trafic portuaire/Port-Gentil :Le port môle à l'abandon** » in L'UNION plus, Libreville, N°8587, août.
137. Serge A. MOUSSADJI (2004) « **Atelier national de formation : Pour parer aux menaces pesant sur l'environnement** » in L'UNION plus, Libreville, N°8594, août.

138. Guillaume CHOUKOU (2004) « **Environnement et protection de la nature : la Fleema invite les entreprises énergétiques à une plus franche collaboration en matière de pollution** » in L'UNION plus, Libreville, N°8603, septembre, page 4.
139. Dr Julien MOMBE NGUEMA (2004) « **Protection du boulevard du bord de mer contre l'érosion marine : Eviter des dominos** » in L'UNION plus, Libreville, N°8618, septembre, page 4.
140. GRM (2004) « **Projet de promotion des technologies des micro-jardins en milieux urbain et periurbain : Impulser une dynamique nouvelle à l'agriculture** » in L'UNION plus, Libreville, N°8624, septembre, page 4.
141. V. M-B (2004) « **L'Etat au chevet de la SNBG** » in L'UNION plus, Libreville, N°8687, décembre, page 2.
142. Anelore BANAS (2004) « **Séminaire sur le tourisme dans le Haut-Ogooué : Le Parc des plateaux Batéké en produit d'appel** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 2.
143. Anelore BANAS (2004) « **Exploitation forestière : l'entreprise Bordamur à l'index** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 13.
144. A.N. (2004) « **La maison du tourisme et de la nature** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 2.
145. Solange NGOUESSONO (2004) « **Le Parc de Mayumba** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 6.
146. Solange NGOUESSONO (2004) « **La marée noire dans le sud du parc national de Mayumba** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 3.
147. Chimène Michelle MILENDJI KOUMBA (2004) « **Inégalités écologiques et inégalités sociales** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 10.
148. Chimène Michelle MILENDJI KOUMBA (2004) « **Lutte contre la pollution en milieu marin** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 3.
149. Omer NTOUGOU (2004) « **Mise en œuvre des parcs nationaux : Un outil d'administration et de gestion durable du réseau des parcs nationaux** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 4.
150. Omer NTOUGOU (2004) « **La mise en œuvre des Parcs Nationaux : Le financement du développement durable/Un enjeu au développement du réseau gabonais des Parcs Nationaux** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, page 2.
151. Boo MAISELS (2004) « **Nets progrès dans la connaissance sur les mouvements des éléphants** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 5.
152. René ASSALY/ Romain CALAQUE (2004) « **Le parc des Plateaux Batéké en raccourci** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 6.
153. Alphonsine KOUMBA NFOUBOU (2004) « **Le parc national de l'Indo en bref...** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 6.
154. Manuelle PRUNIER/ Laurentine BILOGO BI NDONG (2004) « **L'écotourisme communautaire : Un moteur de développement pour les zones rurales** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 7.
155. Manuelle PRUNIER/ Laurentine BILOGO BI NDONG (2004) « **L'écotourisme communautaire : Un moteur de développement pour les zones rurales** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 7.
156. Manuelle PRUNIER (2004) « **Ecotourisme communautaire : L'expérience du PSVAP dans le complexe d'aires protégées de Gamba** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 10.
157. Roger-François AZIZET (2004) « **Opération Loango : Une expérience économique au cœur de la conservation** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 8.
158. Roger François AZIZET (2004) « **Opération Loango entre sensibilisation et lutte anti-braconnage** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 8.
159. Christian JONHSON OGOULA/Christian TCHAMBELA (2004) « **L'impact du tourisme dans la protection de l'environnement au Gabon** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 9.
160. Christian JOHNSON OGOULA (2004) « **Promotion d'écotourisme : Un coup de fouet aux économies locales** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 8.
161. Charles KOME (2004) « **Sensibilisation et éducation environnementale : Etats des lieux et perspectives** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 10.
162. Clair MBOUROU (2004) « **Mise en œuvre des Parcs Nationaux : Un puits d'opportunités pour les populations locales** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 11.
163. Emmanuel ASSOUMOU AKUE (2004) « **Délimitation physique des Parcs Nationaux : Une approche participative** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 11.
164. Hugues POITEVIN (2004) « **Campagne culturelle de sensibilisation en périphérie des parcs nationaux** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 13.
165. Hervé N. ALLOGHO « **Le Parc National des Monts de Cristal** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 6.



166. Hervé NDONG ALLOGHO (2004) « **Cohabitation exploitation minière/conservation de la biodiversité: Vers l'adoption de normes consensuelles ?** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 14.
167. Olivier S.G. PAUWELS (2004) « **Première cuvée d'écogardes et écoguides au Gabon : Une étape majeure dans le développement des Parcs Nationaux** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 14.
168. René Hilaire ADIAHENO (2004) « **Le réseau des Parcs Nationaux du Gabon : L'intégration de l'économie de l'Environnement dans l'Environnement économique** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet—août, page 2.
169. René Hilaire ADIAHENO (2004) « **Développement durable / Réseau des Parcs Nationaux : Johannesburg, 2 ans plus loin** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°32, novembre-décembre, page 14.
170. Innocent MBADOUMA (2004) « **Décharge de Mindoubé : Cette équation qui dérange** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 2.
171. Innocent MBADOUMA (2004) « **Mekambo : Lobbying villageois pour le parc** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 7.
172. Innocent MBADOUMA (2004) « **Sur les terres de Lékana au Congo ; La mission de la vérité ; Expédition du 19 décembre** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 7.
173. Innocent MBADOUMA (2004) « **Gabon : Etat de lieu de la pollution** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7 hors série, juin, page 5.
174. Armelle SOUAMY OKAY (2004) « **Sécurité environnementale maritime : Avec les torts partagés, une collaboration s'impose** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, pages 9 et 11
175. Armelle SOUAMY OKAY (2004) « **Les cigales terrorisent l'Amérique** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 12.
176. Eustache MBOUMA (2004) « **Les grands débats d'aujourd'hui : Ces projets qui ont du mal à partir** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 12.
177. Eustache MBOUMA (2004) « **Gabon : Quelle action pour ses mers et ses océans ?** » in Nouvelle Nature, Libreville, N7 hors série, juin, page 6.
178. ADIE/GABON (2004) « **Formation de gestionnaire de centres documentaires : Le décollage a eu lieu le 24 mai 2004** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7, juin, page 8.
179. SERVICE COMMUNICATION du ministère français de l'Environnement (2004) « **Pourquoi s'inquiéter de la dégradation des mers et des océans ?** » in Nouvelle Nature, Libreville, N°7 hors série, juin, page 3.
180. Marc MALEKOU (2004) « **Lutte contre l'insalubrité : L'Arbav sur le terrain** » in L'UNION plus, Libreville, N°8577, juillet, page 8.
181. Augustine MOUMBOLO (2004) « **Conseil National des Parcs Nationaux/Ogooué- lolo : Forte adhésion des populations rurales** » in L'UNION plus, Libreville, N°8585, août, page 15.
182. Martial AGONDOGO (2004) « **La protection de l'Environnement marin et côtier** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, page 2.
183. Olivier-WCS- (2004) « **Sauvetage spectaculaire d'un bébé éléphant et sa mère, tombés dans une fosse à la Lopé** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 5.
184. Bernard OSSAVOU (2004) « **Massacre de lamantin à Lambaréné et ses environs** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 5.
185. Aristide OBAM (2004) « **Prise en compte des contraintes écologiques dans les mécanismes juridiques et économiques** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 7.
186. Franck NDJIMBI (2004) « **Education, information et communication pour le développement durable** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 11.
187. Tanguy ZUE OBAME/HEGA Martin Fridolin (2004) « **Implication des jeunes dans la gestion de l'environnement** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 12.
188. Jean MAYOMBO (2004) « **Semaine environnementale organisée par Ibonga à Gamba** » in LE CRI DU PANGOLIN, Libreville, N°31, juillet-août, page 14.